

Promotio Iustitiae



PARTENARIAT JÉSUITES-LAÏCS DANS L' APOSTOLAT SOCIAL

P. Peter-Hans Kolvenbach SJ

*Partageons ce que nous croyons
Le partenariat jésuites-laïcs*

Fernando Franco SJ

Elaine Rudolphi
Partenariat apostolique jésuite

Partenariat dans le monde

Mary Baudouin – *Afrique et USA*

Paul Dass SJ – *Asie*

Jorge J. Mejía SJ – *Amérique Latine*

Elaine Rudolphi – *Europe*

Frank Turner SJ – *Advocacy*

Participants – *Liste et profils*

Rencontre des Coordinateurs d'Assistance pour l'Apostolat Social Rome 15-20 mai 2006

Expériences: *Le SIDA en Afrique: une question de justice sociale* – **S. Mukoko SJ**
Prêtre-ouvrier dans une organisation de chômeurs – **J. Boudaud SJ**
Chantal Gautier

Recensions: *La mondialisation et la doctrine sociale de l'Église* – **D. Hollenbach SJ**
Le SIDA en Afrique: qu'en pense l'Église? – **A. E. Orobator SJ**



Promotio Iustitiae



Secrétariat pour la Justice Sociale

Numéro 92, 2006/3

Éditeur :	Fernando Franco SJ
Éditrice adjointe :	Suguna Ramanathan
Coordinatrice de Rédaction :	Liliana Carvajal

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier sans chlore (TCF). *PJ* est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il vous suffit de communiquer votre adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

PJ est disponible aussi sur Internet à l'adresse suivante :

www.sjweb.info/sjs

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser une brève réaction de votre part.

Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de la publication dans un prochain numéro, veuillez utiliser l'adresse, le numéro de fax ou l'adresse électronique indiqués au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie.

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	5
<i>Fernando Franco SJ</i>	
INTERVENTION INFORMELLE DU PÈRE GÉNÉRAL	11
Partageons ce que nous croyons ... le partenariat jésuites –laïcs	
<i>Peter-Hans Kolvenbach SJ</i>	
RÉCITS	23
Partenariat en Afrique et aux États-Unis	
<i>Mary Baudouin</i>	
Partenariat des jésuites avec les laïcs	
Les Assistances d’Asie méridionale et d’Asie orientale et Océanie	
<i>Paul Dass SJ</i>	
Laïcs et jésuites dans l’apostolat social en Amérique Latine	
<i>Jorge Julio Mejía M. SJ</i>	
Partenariat laïc en Europe	
<i>Elaine Rudolphi</i>	
Appelés à servir le partenariat apostolique jésuite en mission	60
<i>Fernando Franco SJ</i>	
<i>Elaine Rudolphi</i>	
Rencontre de l’OCIPE avec les coordinateurs de l’apostolat social	66
<i>Frank Turner SJ</i>	

Rencontre des coordinateurs d'Assistance	70
Les participants	71
EXPÉRIENCES	76
Le SIDA en Afrique : une question de justice sociale <i>Séverin Mukoko SJ</i>	
Prêtre-ouvrier dans une organisation de chômeurs <i>Joseph Boudaud SJ</i> <i>Chantal Gautier</i>	
RECENSION	86
Des champs nouveaux pour l'Église et pour la famille ignatienne <i>David Hollenbach SJ</i>	
Réponse de l'Église aux défis du SIDA <i>A. E. Orobator SJ</i>	
POÈME	97
In Memoriam à mon compagnon mort noyé <i>Mustafa Samite</i>	

ÉDITORIAL

Ce numéro de *Promotio* est une modeste tentative de rendre, pour nos lecteurs, l'esprit de la rencontre annuelle des coordinateurs d'Assistance tenue à Rome en mai dernier. Elle pourrait laisser l'impression, comme l'a ressenti une participante en colère, d'avoir été trop « intense », imposant aux participants un marathon alors que la fatigue suggérerait de prendre confortablement une vieille voie romaine bien droite. Je dois reconnaître qu'il y a du vrai dans ce qu'elle a dit et, dans l'impulsion du moment, j'ai présenté fortes excuses pour avoir inclus trop de questions à l'ordre du jour. À la réflexion cependant, et étant donné la nomination préalable inattendue d'une Commission sur la Justice Sociale, je dois admettre que dans le cas éventuel où l'on devrait planifier de nouveau la rencontre, j'adopterais une ligne de conduite très similaire.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots d'explication quant à l'introduction d'un nouveau thème dans un programme déjà très chargé. L'objectif original de la rencontre était d'examiner le thème de la collaboration des laïcs. Alors que nous préparions la rencontre, le Père Général a créé une Commission sur la Justice Sociale ayant la tâche de revoir le décret 3, « Notre mission et la justice », de la 34^e Congrégation Générale. À la lumière de l'expérience de ces dix dernières années dans le monde et dans la Compagnie de Jésus, la Commission a été sollicitée pour examiner la pertinence du décret 3 et les nouvelles approches qu'il serait opportun d'appliquer. Nous avons pensé que la rencontre entre coordinateurs et partenaires laïcs pourrait s'avérer être une bonne occasion pour les membres de la Commission d'avoir une séance de brainstorming avec des laïcs et des jésuites. À peine un mois avant la rencontre, nous avons réussi à insérer dans le programme dix séances pour présenter chacune des quatre sections du décret 3, et pour laisser un peu de temps pour méditer et prier, en petits groupes, sur notre mission et la justice. Le prochain numéro de *Promotio* présentera un travail préliminaire réalisé par les membres de la Commission sur ce thème.

La rencontre de cette année a aussi été mémorable pour une autre raison: pour la première fois, elle a été ouverte aux femmes et aux hommes partenaires dans l'apostolat social. La nature du thème choisi - une réflexion sur le partenariat jésuites-laïcs dans l'apostolat social - peut justifier le fait de s'être aventuré dans cette direction novatrice ou, comme un jésuite l'a observé, d'avoir posé ce précédent inattendu. Un débat sur le partenariat laïque spécifiquement consacré à ce thème a été inclus durant les trois jours de la rencontre. Thomas Roach SJ, secrétaire du Secrétariat pour l'Education, Eddie Mercieca SJ, secrétaire de la Spiritualité Ignatienne, et

Guy Maginzi, Secrétaire exécutif de la Communauté de Vie Chrétienne mondial dont les bureaux sont à la Curie Généralice à Rome, étaient invités à ce débat en tant que conférenciers extraordinaires.

Comme si tout cela ne suffisait pas, le dernier jour de la rencontre, au beau milieu d'une rébellion presque amicale, nous avons réussi à avoir une présentation édifiante par Costanza Pagnini de la seconde partie, qualitative, de l'étude sur « la Formation et l'Apostolat Social », suivie d'une discussion éclairée. L'une des séances du dernier jour était réservée à une discussion libre sur les détails de notre participation au prochain Forum Social Mondial qui aura lieu à Nairobi. La présence d'Elias Omondi SJ, désigné par le père Fratern Masawe SJ pour organiser la participation jésuite au Forum Social Mondial, a aidé à conclure la séance avec quelques indications et un travail personnel à terminer.

La nécessité de trouver des moyens concrets de renforcer l'advocacy dans l'apostolat social était l'une des recommandations faites par les coordinateurs lors de la rencontre de l'année dernière. En conséquence le secrétariat a organisé de nombreuses rencontres bilatérales entre le directeur de l'OCIPE (Bruxelles), Frank Turner SJ, et les participants d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique. Ces rencontres ont duré plus d'une journée après la fin de la rencontre officielle, et elles ont traité de la possibilité de développer des structures pour l'advocacy à Bruxelles avec l'Union européenne, en collaboration avec des institutions jésuites dans d'autres pays.

Permettez-moi de revenir sur le contenu de ce numéro. Les réflexions sur une collaboration apostolique se sont ouvertes avec la discussion informelle du père Peter-Hans Kolvenbach. Dans son style inimitable, mêlant sagesse, esprit et connaissance de la spiritualité ignatienne, le Père Général situe la pertinence actuelle d'un partenariat laïque à l'intérieur de l'ecclésiologie du « Peuple de Dieu », un concept théologique développé par le Concile Vatican II. Au cœur de cette expression, il y a l'affirmation que les laïcs sont un pilier et un fondement de l'Église. Insistant sur la perspective universelle que Saint Ignace donne à la Compagnie de Jésus, le Père Général interprète de façon créative le modèle d'un partenariat apostolique comme le mariage du particulier, nos talents personnels et nos vocations, et de l'universel, nos dons personnels mis en commun au service de la mission.

Les réflexions sur le partenariat jésuites-laïcs sont parties d'une tentative de comprendre la variété des expériences dans la construction d'une collaboration venant de travailleurs sociaux et d'institutions partout à travers le monde. La méthode a consisté à débiter avec des récits locaux, des histoires concrètes de centres et de provinces. L'objectif était de réfléchir sur ce qui progressait avant d'ériger un modèle applicable à la Compagnie

tout entière. Un groupe d'éditeurs mis en place par quatre participants a résumé dans quatre articles les présentations régionales. Sans prétendre tenir compte de tous les types de collaboration, et conscients des limites de ne pas avoir contrôlé chaque récit avec les présentateurs originaux, les auteurs de ces quatre articles donnent un aperçu de la diversité des expériences et des modèles de partenariat existant dans le secteur social.

Un élément important de la méthodologie adoptée à la rencontre était l'insertion de moments de réflexion en prière, par petits groupes. Puisque les quatre articles ne traitent pas explicitement de la réflexion des groupes, cela peut être utile d'esquisser ici les perspectives les plus importantes qu'ils offrent. En les insérant ici, ces remarques pourraient aussi servir d'introduction utile aux récits ou rapports régionaux.

Tous les groupes ont unanimement choisi la diversité comme étant l'élément le plus important ressortant de ce partage. Il y a eu une sorte de découverte inattendue, une prise de conscience partagée que les formes de partenariat apostolique et de collaboration partout dans le monde sont assez différentes. Le chemin suivi, les points de référence pour établir un cadre de partenariat, l'emphase, les manières d'exercer le leadership, tout cela s'est développé différemment. Plus qu'un obstacle, ces différentes approches sont considérées comme une richesse, une manière judicieuse de procéder, de s'adapter aux différents contextes culturels et religieux. Quelques-uns ont même conclu que, à ce point-là, cela pourrait être impossible d'avoir un nouveau décret pour la Compagnie tout entière. Des participants d'Afrique et d'Asie ont été profondément reconnaissants pour la richesse, la diversité, la grâce et la créativité exprimées dans les présentations. Leur déclaration commune est rédigée en ces termes :

« Nous pensons que la réalité tangible qui a émergé, c'est que ces 'proto-modèles' (i) décrivent des réalités qui existent déjà, et (ii) qui racontent notre histoire; des histoires de souffrances, d'espairs, de séparations, de rapports, de tensions et de célébrations partagées. En explorant et en découvrant ce partenariat jésuites-laïcs, nous sommes au niveau expérimental; un niveau de prise de conscience et de compréhension croissantes; un niveau qui a besoin de maturation et de structuration à venir. Seulement comme cela il nous sera plus aisé de poser comme principe quelque chose de caractère plus universel. Nous avons besoin d'universaux mais cela ne sera possible que dans le futur ».

La suggestion de considérer le stade actuel de la collaboration apostolique comme « expérimental » n'a pas été acceptée par tout le monde. Quelques jésuites l'ont dit avec force:

« Expérimenter le partenariat laïque a déjà été fait ! À vrai dire, la mission jésuite est déjà conduite en partenariat avec d'autres. Au lieu de parler 'd'expériences' nous devrions plutôt parler d'inculturation de la collaboration ».

L'une des sources de diversité dans les modèles est le rôle joué par la foi chrétienne et la spiritualité ignatienne dans la mise en place et le renforcement du partenariat apostolique. Certains modèles mettent l'accent sur la motivation spirituelle et ignatienne de ceux qui veulent partager la mission; d'autres modèles insistent sur l'engagement à servir les pauvres et ceux qui souffrent comme force qui soude le partenariat. Comme un groupe l'a remarqué:

« Il n'y a pas qu'un chemin pour développer le partenariat apostolique. Des formes concrètes peuvent être développées seulement dans chaque région/Assistance. Il est crucial, cependant, que chaque région/Assistance prenne un engagement stable pour aider l'apostolat social, et d'autres secteurs, afin de réfléchir conjointement aux questions importantes en suspens: le leadership apostolique, la continuité dans la collaboration, les relations professionnelles et contractuelles, le gouvernement de la Compagnie, la fragilité du secteur social, et le développement d'une spiritualité adaptée ».

Il y avait toujours un espace pour que de petits groupes puissent partager plus librement des sentiments de peine, de frustration et de peur. Des voix furieuses se sont élevées contre le fait de favoriser un partenariat perçu comme occidental. Ces réactions semblent provenir de provinces et de régions faisant face à un net déclin parmi les jésuites engagés dans l'apostolat social. Beaucoup ont évoqué des peurs que des jésuites et des non-jésuites éprouvent. Certains ont même parlé de suspicion et ont émis de sérieuses réserves.

Il est clair que le thème du partenariat jésuites-laïcs touche le sujet sensible de l'identité. Comme un participant l'a remarqué: « pour un jésuite, parler de partenariat laïque, c'est remettre en question très profondément sa vocation et son identité religieuses ». Une femme dans le groupe a rapporté une question qu'un jésuite lui avait posée : « pourquoi devrais-je être un jésuite si toi, une femme, tu peux prendre ma place ? » Le thème de l'identité affecte aussi des non-jésuites : « est-ce que les jésuites veulent avoir des partenaires qui sont différents ou qui sont des 'jésuites de deuxième ordre' ? » La peur de perdre pouvoir et contrôle, d'être relégués, de devoir renoncer à la responsabilité d'un travail que nous, jésuites, devrions revendiquer en tant que tels, semble le point le plus complexe et le moins bien accepté. Certains ont mentionné des abus et des conflits. Un jésuite a soulevé la question abordée par le Père Général dans son discours: les problèmes d'identité ne sont-ils pas intimement liés à la question principale du pouvoir ? Cette question finale devrait trouver écho parmi les étudiants en culture, ethnicité et conflit.

Nous avons aussi partagé des sentiments d'espoir, de joie et de fierté. Quelques laïcs ont attiré l'attention sur la profonde influence exercée par les

jésuites et leur manière de vivre leur engagement auprès des pauvres, inspirant et attirant des partenaires laïques. D'autres ont parlé de la manière dont le sentiment fort d'être avec les pauvres a lié des jésuites et des laïcs qui étaient différents. On sentait l'excitation d'anticiper une nouvelle manière d'être Église, d'ouvrir de nouveaux chemins.

Le débat a donné aux participants l'opportunité de confronter les expériences du secteur social avec celles des secteurs de l'éducation et de la spiritualité. Bien que le thème du partenariat jésuite avec des associations n'ait jamais été au centre de notre discussion, la présentation des Communautés de Vie Chrétienne a souligné les résultats et les défis d'une association ignatienne organisée et menée par des laïcs aidés de l'extérieur par des jésuites, qui agissent comme des assistants ecclésiastiques. Les brèves présentations des Secrétariats pour l'Éducation et pour la Spiritualité Ignatienne ont encore une fois mis l'accent sur le fait que l'énorme travail effectué dans les institutions éducatives des jésuites, les maisons de retraite et les paroisses dépend de manière cruciale et significative du partenariat et de la collaboration des non-jésuites.

La discussion qui a suivi a mis l'accent sur certaines ambiguïtés : « vous, jésuites, aimez parler de collaboration mais le fait que ce soit vous qui me donniez chaque mois mon salaire provoque un certain malaise ». Beaucoup ont soulevé le problème de l'insistance, dans certains cas, des demandes à propos de la 'spiritualité ignatienne' à des collaborateurs non jésuites. Cette approche va à l'encontre de gros problèmes dans des contextes où les partenaires pourraient ne pas être chrétiens, ou quand ils sont simplement non-croyants ou agnostiques. Les partenariats mis en place dans des maisons de retraite ou des paroisses comptent fortement sur le partage de la spiritualité ignatienne. Comment développons-nous ce partenariat dans des contextes séculiers, et sécularisés ? Les premières requièrent le développement de valeurs humaines, ce que l'on appelle parfois 'humanisme'. Cette expression suscite chez beaucoup une réaction vive : « comment peut-on, en se basant sur le respect et la tolérance, devenir plus audacieux en proclamant notre foi, en disant qui nous sommes ? »

Malgré un consensus sur le fait que le cadre général pour décrire un partenariat apostolique dans l'apostolat social est, en l'état actuel des choses, un objectif distant, ce numéro de *Promotio* publie un article de Franco et Rudolphi qui présente une approche générale du partenariat apostolique jésuite. Bien qu'il semble plus approprié d'attendre que les conférences régionales des provinciaux aient reçu la tâche de fixer des directives concrètes pour faire avancer la collaboration entre jésuites et non-jésuites, il pourrait quand même être utile de penser à un cadre général, une série de directives délimitant un champ d'action acceptable. C'est dans cet

esprit que la contribution sur le partenariat apostolique jésuite a été écrite comme exemple concret de cette collaboration.

Je voudrais conclure cet éditorial exceptionnellement long avec un extrait des remarques finales d'un groupe. Leurs mots expriment la détermination d'avancer et la conviction que la diversité doit être acceptée et appuyée :

« Durant tous ces jours, nous avons célébré la naissance parmi nous d'approches et de modèles très divers de collaboration avec les laïcs. Nous proposons un triple engagement par rapport à ces modèles. Premièrement, nous devons les connaître, pour respecter les conditions spécifiques qui leur ont donné naissance. L'initiative de notre engagement ne doit pas être la diminution des jésuites mais la variété des opportunités ouvertes par le partage avec d'autres de notre vocation et notre mission. Deuxièmement, nous devons tous les respecter. Aucune approche n'en devance une autre. Aucun modèle ne devrait être fait pour s'adapter à un autre. Troisièmement, nous devons les faire grandir; leur fournir l'espace pour se développer de manière indépendante. Enfin, nous voulons attirer l'attention sur la spécificité des régions africaines et asiatiques, et sur la nécessité d'être ouverts afin de recevoir et d'être enrichis grâce aux collaborateurs venant de contextes culturels différents ».

Original anglais

Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Fernando Franco SJ

PÈRE GÉNÉRAL

PARTAGEONS CE QUE NOUS CROYONS... LE PARTENARIAT JÉSUITES - LAÏCS P. Peter-Hans Kolvenbach SJ

**Intervention informelle lors de la rencontre des
coordinateurs d'Assistance
Samedi 20 mai 2006**

Bienvenue à Rome

Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance pour avoir accepté l'invitation à venir une fois de plus à Rome, afin de réfléchir et discerner ensemble les questions qui concernent l'apostolat social au sein de la Compagnie de Jésus. Je me réjouis tout particulièrement du fait que, pour la première fois, des jésuites et des laïcs se retrouvent ensemble pour discuter de ces questions.

En décembre dernier tous les Provinciaux se sont rencontrés à Loyola pour déterminer les sujets qui devraient être discutés lors de la 35^{ème} Congrégation Générale, qui se tiendra en janvier 2008. Au cours de votre rencontre ici même, vous avez traité deux sujets parmi les cinq sélectionnés par les Provinciaux : la collaboration avec les laïcs et la justice sociale. Notre apostolat social est en danger : le nombre de jésuites qui y sont impliqués n'est pas proportionné à l'ampleur de la tâche. Il n'y a pas assez de jésuites qui travaillent dans ce secteur pour nous permettre de poursuivre de manière efficace cette mission. Il est possible de tenir le même discours dans le secteur de l'éducation où sont actifs 5000 jésuites et 250000 laïcs. En matière de prise de conscience dans le domaine social, les progrès effectués dans l'ensemble de la Compagnie ne sont pas évidents. Il nous faut redire aux provinciaux la nécessité qu'il y a d'établir dans chaque province un groupe central d'organisation dédié intégralement au secteur social, constitué de jésuites pouvant inspirer le reste des autres acteurs. Sans un tel groupe de jésuites, l'engagement social des autres acteurs restera superficiel ou, en pratique, limité à de bonnes paroles. Pour cette raison, je suis très heureux que vous ayez choisi de considérer les deux sujets ensemble, parce qu'il ne fait aucun doute que, non seulement dans le secteur social, mais encore dans les autres secteurs de notre travail apostolique, le futur ne peut être assuré qu'avec l'aide d'un partenariat entre laïcs et jésuites.

Nous devenons progressivement plus conscients de l'importance de ce 'partenariat' à de nombreux niveaux. Lors d'une rencontre de Supérieurs Généraux, nous avons spontanément reconnu que le même problème existe dans de nombreuses familles religieuses. Il a cependant été remarqué que nous parlons généralement du partenariat entre religieux et laïcs, mais rarement du partenariat des religieux entre eux. Je leur ai personnellement fait part de notre amitié réciproque, mais nous n'avons, il est vrai, pas un seul projet commun, en

particulier dans le secteur social. Il semble cependant que nous soyons en train d'avancer dans cet idéal du partenariat : pour la première fois, un groupe a été envoyé au Sud Soudan pour voir si un travail commun placé sous l'égide de toutes les familles religieuses pouvait être initié en collaboration avec des laïcs. Le projet est maintenant dans une phase avancée et quelques rencontres supplémentaires devraient lui permettre de devenir réalité.

Dans la joie qui est la mienne, je saisis l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier également de tout ce que vous faites afin de souligner l'importance du Forum Social Mondial. À Mumbai (Bombay) vous avez fait du très bon travail et vous avez œuvré en collaboration avec d'autres groupes. Porto Alegre fut différent. En janvier 2007, ce sera au tour de Nairobi d'être l'hôte de ce rassemblement international. Nous devrions préparer avec soin notre participation conjointe. C'est très bien de participer au Forum Social Mondial, de se rencontrer et de faire connaissance les uns avec les autres. Mais ce serait plus productif si nous préparions notre participation conjointe à l'avance. La rencontre à Mumbai nous a montré que cela est possible. Pour tirer profit des réseaux tissés les uns avec les autres, il faut se préparer avec soin et disposer d'une tribune commune. J'ai le sentiment qu'il existe en Afrique un grand besoin d'encourager les jésuites et ceux qui travaillent dans les centres sociaux ou d'autres institutions à tisser des liens entre eux pour développer le travail en réseau. En Afrique, il est indéniablement nécessaire de promouvoir la paix avant même de penser en termes de stratégies de développement. Étant donné que les jésuites ont un Centre pour la Paix à Nairobi, ce rassemblement mondial pourrait s'avérer fructueux. J'espère qu'il renforcera le travail en réseau parmi les jésuites et les laïcs engagés dans la lutte pour la dignité, la justice et la paix en Afrique. Comme vous le savez, l'Afrique est l'une des cinq priorités apostoliques pour la Compagnie.

L'Église comme peuple de Dieu

Je voudrais faire quelques brefs commentaires sur le thème du partenariat avec les laïcs. Permettez-moi de commencer en vous citant un texte de la CG 34 que vous avez peut-être déjà entendu de nombreuses fois :

« L'Esprit nous appelle comme "hommes pour et avec les autres" à partager avec les laïcs, hommes et femmes, ce que nous croyons, ce que nous sommes et ce que nous avons, dans un compagnonnage créatif pour "l'aide des âmes et la plus grande gloire de Dieu" » (d. 13, n. 26).

Nous sommes ici confrontés à un réel appel de l'Esprit, un appel fortement entendu lors du Concile Vatican II. L'Esprit du Seigneur appelle l'Église à devenir une fois de plus le « peuple de Dieu », un terme qui inclut non seulement le clergé, mais tous les fidèles. Or, chaque fois que nous parlons des laïcs, nous avons une difficulté à les concevoir comme faisant partie du peuple de Dieu. C'est là une source d'étonnement. Nous ne devrions pas oublier que le

terme de « laïcs » vient du grec *laos*, et que ce terme fait référence au peuple **tout entier**. Cette signification est enracinée dans la liturgie de l'Église. La liturgie est la célébration du *laos*, non seulement la célébration du prêtre, mais celle du peuple tout entier. Saint Augustin disait clairement : « Je suis un évêque à votre service, mais je suis un chrétien avec vous et parmi vous ». Il était tout à fait conscient que l'on ne peut pas parler du clergé sans parler des laïcs et que ceux-ci représentent le peuple de Dieu.

Le Concile Vatican II a redécouvert la signification de l'Église comme peuple de Dieu, ce qui a entraîné des difficultés pour comprendre la place de la vie religieuse au sein de l'Église. Avant le Concile, l'Église était soutenue par trois piliers : le clergé, les laïcs et les familles religieuses. Inspirés par l'Esprit Saint, les évêques ont découvert que l'Église n'était soutenue que par deux piliers: le clergé et les laïcs. Ce sont eux qui constituent le peuple de Dieu. En effet, pendant de nombreux siècles, il n'y eut ni sœurs, ni moines, ni vie religieuse et pourtant l'Église était bien l'Église. L'Église pourrait être elle-même sans vie religieuse.

Cette affirmation est peut-être un peu excessive, car pendant de nombreuses années un effort fut fait pour voir la vie religieuse comme portant témoignage de la « sainteté » dans l'Église. L'Église aura toujours des membres qui sont saints et il est vrai que souvent ce sont des hommes et des femmes religieux qui ont rendu témoignage de cette sainteté. Le Concile Vatican II a, en cette matière aussi, fait un pas en avant important : il a pour ainsi dire retiré le monopole de la sainteté que les religieux s'étaient eux-mêmes attribué. Le Concile a dit très clairement que la sainteté est la vocation de tous les membres du peuple de Dieu et pas seulement celle d'un groupe spécifique, celle des « professionnels » de la sainteté.

Je suis toujours ébahi par le fait que nous paraissions n'avoir découvert cette vérité qu'au cours du siècle dernier. Il est instructif de se rappeler qu'au cours du troisième siècle en Égypte, les moines ont initié ce que nous pourrions appeler avec humour les Jeux Olympiques de l'ascétisme, une compétition pour décider qui était le meilleur ascète et la personne la plus sainte en Égypte. Des recherches furent menées avec soin et il fut finalement découvert que la personne la plus sainte était une mère de famille battue chaque jour par son mari et qui pourtant adressait quotidiennement au Seigneur la prière du *Trisagion*, l'invocation du Dieu trois fois saint.

Jean-Paul II a toujours insisté pour dire que l'Église de notre siècle est l'Église des laïcs. Cette affirmation n'est pas aisément acceptée et nous, religieux, avons parfois été gênés par elle. Nous nous demandons : « Où est notre place dans l'Église ? » Dans ce contexte, il nous faut aussi nous rappeler l'apparition de nombreuses « associations » ecclésiales, des groupes tels que les communautés néo-catéchuménales (*Kikos*), ou le mouvement des Focolari, qui tous deux possèdent un grand nombre d'adhérents laïcs. Beaucoup de ceux qui appartiennent à ces associations ou mouvements sont engagés dans des

activités apostoliques qui furent jadis considérées comme des monopoles de la vie religieuse. Nous, les religieux, paraissions avoir perdu en pratique tout monopole apostolique dans l'Église. La pratique de la charité, la tenue d'hôpitaux, la direction d'établissements éducatifs et le service des pauvres étaient autant d'activités considérées comme le monopole de la vie religieuse. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Les laïcs sont impliqués dans toutes ces activités, même ce que nous avons l'habitude d'appeler autrefois « les missions » dans les pays étrangers. Telle est notre réalité aujourd'hui. Elle nous ouvre de nouvelles opportunités et nous place devant de nouveaux défis.

Dans ce contexte, vous avez choisi la question du partenariat avec les laïcs comme thème de votre réflexion. Permettez-moi d'aborder un autre aspect que vous avez mentionné. Il est tout à fait vrai que le nombre de religieux est en chute. Il y a quelques années, nous parlions d'un nombre total d'un million de religieux à travers le monde. Parmi eux, 80% sont des sœurs, 5% des frères et 15% des prêtres religieux. Les chiffres continuent à diminuer dans toutes les catégories et nous sommes actuellement probablement environ 850000. Ceci, pourtant, pourrait être une occasion de réfléchir sur l'avenir de tout le bon travail qui a été initié par divers groupes religieux et qui se poursuit aujourd'hui encore.

Je suis d'accord avec vous sur le fait que la chute du nombre des religieux ne devrait pas être une raison qui motive une réflexion sur le partenariat avec les laïcs. La véritable raison est tout à fait différente. Pour la comprendre, nous devons considérer le partenariat, non en termes de lutte de pouvoir entre des partenaires, mais comme une question de partage de la responsabilité apostolique en vue de la même mission, ou, si vous voulez, en vue du même apostolat.

La tension ignatienne entre l'universel et le particulier

Je voudrais proposer quelques éléments de réflexion sur l'esprit de Saint Ignace, qui peuvent nous aider à découvrir la véritable raison de ce partenariat. Saint Ignace est un fondateur particulier. Il semble avoir fait toutes les « bonnes œuvres », donnant même les Exercices Spirituels, avant de devenir prêtre, religieux et jésuite. Le Seigneur lui a enseigné les Exercices alors qu'il était encore laïc et il a pratiqué cet apostolat en tant que laïc avec d'autres laïcs. Il a réalisé seulement plus tard que, dans le contexte social de son époque, il ne pouvait poursuivre ce ministère sans étudier à l'université, ni sans devenir prêtre. Les autorités de l'Église ne pouvaient pas croire que si quelqu'un n'était pas prêtre, il pût dire quoi que ce fût au sujet de l'Évangile ou de la sainteté.

Il n'est cependant pas exact de dire qu'Ignace a prêté une attention spécifique au partenariat avec les laïcs sous prétexte que pour lui un tel besoin n'existait pas. Il lui était tout à fait naturel de penser que dans l'Église nous travaillons tous en tant que chrétiens, en tant que croyants. Que quelqu'un soit prêtre ou laïc était pour lui une question d'importance secondaire.

Pour saisir ce point, il nous faut nous souvenir qu'Ignace était constamment universel dans sa pensée et que sa perspective englobait toujours la pluralité. Par exemple, il ne croyait pas que l'on puisse parler de spiritualité seulement en termes de corps et d'esprit. La spiritualité, pour lui, se référait toujours à la personne tout entière. Pareillement, il concevait difficilement une approche apostolique qui exclurait les laïcs ou bien les religieux. Ses activités apostoliques avaient pour destinataire le peuple de Dieu tout entier. C'est ici, à Rome, comme vous le savez, qu'il a initié les fameuses Confraternités. Elles étaient les prémices de ce qui serait appelé plus tard les sodalités. Dans l'église de Sainte-Marthe, il a fait participer l'Église tout entière, le clergé comme les laïcs, à une activité sociale. Nous possédons même une lettre de lui dans laquelle il explique qu'il voudrait commencer telle œuvre avec l'espoir que les laïcs prendraient ultérieurement le relais, afin que les jésuites puissent partir et commencer la même œuvre ailleurs.

Travailler avec le peuple de Dieu tout entier, les laïcs comme le clergé, était sa manière de procéder apostoliquement. Il a mentionné la contribution spécifique que peuvent apporter les jésuites dans ce partenariat : ils pourraient devenir, pour utiliser le vocabulaire de la chimie, comme des catalyseurs, cette substance qui permet à une réaction chimique d'être accélérée.

Permettez-moi de le répéter : la vision de Saint Ignace était universelle. Jamais il ne tint une position étroite ou particulariste. Un coup d'œil dans l'index lexical des Constitutions permet de remarquer que le mot universel est toujours en lien avec le terme particulier. En voici quelques exemples. Le supérieur doit avoir une vision universelle et un soin particulier de chacun. En ce qui concerne l'apostolat de la Compagnie, les jésuites doivent être présents partout dans le monde – c'est la dimension universelle. Le monde est notre communauté et notre maison. Ceci, cependant, ne signifie pas que les jésuites doivent être constamment en vadrouille. Saint Ignace veut que les jésuites soient enracinés dans un lieu spécifique pour y faire un travail spécifique – c'est la dimension locale.

Saint Ignace a conféré à la Compagnie une dimension universelle. Cette perspective et cette direction demeurent la pierre d'angle du fameux long article 622 des Constitutions, qui traite du « bien plus universel », principe directeur du choix de nos ministères. Ignace est capable de mettre en balance l'universel avec le particulier. Dans cet article des Constitutions, nous pouvons même dire qu'il regarde le particulier à partir d'une perspective universelle. Il considère ces deux éléments comme co-existant dans une certaine tension dynamique, reliés l'un avec l'autre non d'une manière stable et établie une fois pour toute, mais comme se déplaçant selon un processus dynamique. Ce processus ne se développe pas selon notre volonté, c'est-à-dire en faisant en sorte que notre volonté propre se faufile de manière volontariste de notre part, mais plutôt comme la décision de laisser le Seigneur devenir de plus en plus l'énergie qui nous guide. Tel est le dynamisme qu'Ignace voulait nous voir

vivre. C'est dans cet esprit que nous devons considérer la question du partenariat entre jésuites et laïcs. Il se peut que nous n'atteignons jamais la situation idéale mais nous devons vivre et traverser la tension entre l'universel et le particulier, tout en apprenant d'elle.

Dans ce partenariat chacun peut avoir ses propres vues idéales, mais le bien commun du partenariat doit être découvert en vivant celui-ci de manière dynamique et sérieuse. C'est la raison pour laquelle des rencontres telles que la vôtre aujourd'hui sont importantes. Elles permettent de découvrir les nouvelles questions et les nouveaux défis et d'apprendre à partir de l'expérience des uns et des autres. Nous pouvons avoir un document écrit, mais celui-ci ne peut pas épuiser toute la richesse de cette relation dynamique. Il ne peut pas donner de réponses définitives à tout. Il s'agit clairement d'un processus dynamique que nous pouvons seulement accompagner, vivre et traverser en l'évaluant régulièrement et en partageant les uns avec les autres.

La Compagnie est engagée dans ce processus et je crois que les Provinciaux sont également convaincus que, même si des progrès ont été réalisés, de nouveaux problèmes se lèvent distinctement à l'horizon et de nouveaux défis sont à relever. Le principal problème dans tout ce domaine est de décider du lieu où nous nous tenons à un moment donné. **La difficulté de ce partenariat est toujours que, à un moment donné, nous devons être nous-mêmes parce que c'est le seul don que nous ayons et le seul don que nous puissions offrir : telle est notre particularité. Simultanément nous savons que nous ne pouvons pas garder ce don pour nous-mêmes. Il doit être partagé en partenariat avec d'autres : telle est notre dimension universelle.** Vous pouvez maintenant vous rendre compte de la difficulté.

Vivre le partenariat dans nos institutions

Comment vivons-nous ce partenariat dans nos grandes institutions ? La position officielle veut que les jésuites garantissent le caractère jésuite d'une institution donnée. Le verbe 'garantir' est compris d'une manière extensive. Je connais des institutions où seul un jésuite travaille, garantissant ainsi le caractère jésuite de l'institution. Vous pouvez vous demander : « Quel est son rôle ? Quelle est sa fonction ? » Vous obtiendrez peut-être la réponse suivante : « Il est le Président du Conseil d'Administration ». Très bien. Mais soyons honnêtes : pouvons-nous réellement prétendre que de cette manière nous pouvons garantir les valeurs jésuites d'une institution d'enseignement ? Je suis conscient du fait que les Provinciaux aiment faire usage du verbe 'garantir', et je suis d'accord sur le fait que nous devons maintenir l'usage de ce verbe. Nous ne sommes cependant pas dans nos institutions comme propriétaires des valeurs jésuites, mais plutôt comme leurs garants. C'est de cette manière que nous pouvons être réellement disponibles pour nos partenaires dans nos institutions ou nos centres.

Permettez-moi de vous faire part d'une question fréquemment posée. Si dans un pays nous avons plus de 20 universités alors que le nombre de jésuites présents dans chacune d'elles continue de chuter, ne serait-il pas préférable, afin de garantir les valeurs jésuites de nos institutions d'enseignement, de n'avoir que cinq universités avec une forte présence jésuite dans chacune d'elles ? Plutôt que de répondre à cette question, j'aimerais poser une autre question : une telle question fait-elle écho à une autre question sous-jacente, celle de ceux qui détiennent le pouvoir dans l'institution, ou bien s'agit-il seulement d'une question relative à l'influence qui peut être exercée ? Dans ce contexte, il est peut-être préférable de parler en termes de responsabilités. La question se pose alors comme suit : peut-être voulons-nous vraiment travailler avec tout le monde, mais, en définitive, c'est nous qui portons la responsabilité de l'institution. Dès lors, comment garantissons-nous l'exercice de cette responsabilité ? S'il n'est pas possible de maintenir cette garantie, alors nous ne pouvons guère que menacer une institution donnée de retirer l'adjectif 'jésuite' de son nom. Un Provincial peut tout au plus dire à une institution : « Si vous ne vous ouvrez pas aux pauvres, je vous retire l'adjectif jésuite ». De nombreux Provinciaux disent que cela revient à menacer de lâcher une bombe atomique : vous pouvez annoncer la menace, mais vous ne pouvez pas lâcher la bombe.

Lorsque nous parlons de partenariat, le réel problème qui surgit toujours est que nous en parlons en termes de partage de responsabilités. C'est, je pense, ce que nous voudrions atteindre. Souvent cependant, nous sommes engagés dans une lutte de pouvoir : il ne s'agit plus de responsabilité, mais de savoir qui a plus ou moins de pouvoir. Comment résoudre ce problème ?

Le partenariat et le 'nouveau sujet apostolique'

En Amérique latine, nous faisons face à deux types opposés d'initiatives fortes. Au cours de la dernière rencontre de la Conférence des Provinciaux d'Amérique latine à Santiago du Chili, la question a été posée à nouveau. Le débat a porté sur la manière de regarder le partenariat avec les laïcs en termes de **nouveau sujet apostolique**. Cette conception implique que les jésuites et les laïcs ont une mission, un apostolat, et par conséquent un centre, une institution, où jésuites et laïcs travaillent sans aucune distinction. Ainsi, l'absence ou le manque de distinction constitue, dirions-nous, le nouveau sujet apostolique. Certains sont favorables à cette manière de voir les choses, d'autres y sont radicalement opposés. Ces derniers estiment que ce n'est ni possible, ni faisable.

Il peut être important pour nous de comprendre le contexte dans lequel cette initiative est née. Ce type de partenariat entre jésuites et laïcs a fleuri dans des institutions telles que *Fe y Alegría* dont, en pratique, la Compagnie n'est pas propriétaire. La Compagnie y a certes une influence inspiratrice et prend sa mission très sérieusement à cœur. Cependant, dans les faits, il demeure qu'il n'y a pratiquement pas de différence entre les jésuites et les non-jésuites,

principalement des éducateurs, qui travaillent à *Fe y Alegría*. Les jésuites sont vraiment présents pour animer, inspirer, aider et ces fonctions sont reconnues et appréciées. Alors qu'au niveau du service rendu tous sont sur le même plan, des différences en termes de caractère et d'expérience existent bien. Certains prétendront que ce n'est pas là une description honnête de *Fe y Alegría*, puisque tout le monde sait très bien qui est jésuite et qui a non seulement la responsabilité, mais encore le pouvoir, de prendre les décisions. En pratique, la réalité des choses n'est pas si clairement définie. Nous pouvons au moins nous accorder pour dire qu'un gros effort a été fait dans ces institutions pour retirer de la relation de partenariat toute différence et distinction entre les laïcs et les jésuites.

Nous nous trouvons donc face à deux situations extrêmes. La première, très exclusive et qui existe aujourd'hui encore, est celle de jésuites âgés, voire même de jésuites plus jeunes, qui affirment que l'institution (université) nous appartient. Par conséquent, nous sommes les patrons. « Nous sommes heureux », diront les jésuites, « que d'autres viennent et travaillent dans l'institution et nous voulons collaborer avec eux. Mais nous restons les propriétaires de l'institution ». La seconde situation, plus inclusive, est celle où jésuites et laïcs acceptent de travailler d'une telle manière qu'aucune différence d'aucune sorte n'est reconnue. Comme toujours dans des cas similaires, la solution se trouve entre les deux extrêmes, mais il est très difficile de savoir où est ce milieu et comment le définir.

Partenariat en contextes multiculturels

Dans les cas de partenariats où des partages créatifs de compétences entre jésuites et laïcs sont vécus, nous sommes confrontés à un autre problème. Dans certains continents, nous vivons dans des sociétés où se côtoient non seulement plusieurs nations, mais aussi plusieurs religions. La question se pose alors : est-il réellement possible de collaborer avec des partenaires issus d'autres religions ? Cette question est particulièrement importante en Asie, en Afrique, mais elle devient pertinente aussi en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine. Dans certains cas il peut nous arriver de nous poser la question suivante : est-il ou non possible de collaborer avec des personnes qui ne se reconnaissent dans aucune religion ? Pouvons-nous leur dire : « Nous voulons vous embaucher pour partager avec vous notre mission » ?

Nous devons reconnaître que cette question devient plus complexe lorsque nos partenaires laïcs sont musulmans. Il existe des situations de fait où nous travaillons avec eux, par exemple dans notre université à Beyrouth. Je sais par expérience qu'en l'absence de partenaires laïcs musulmans, il n'aurait pas été possible de diriger cette université. En qualité de doyen de l'université, j'ai collaboré avec d'autres doyens, musulmans. En tant que jésuites, nous avons toujours très clairement exposé quelles étaient les valeurs de l'université. N'oubliez pas qu'elle s'appelle l'Université Saint-Joseph ! Bien que le prénom

de Joseph soit bien connu dans l'islam, il nous a fallu de la peine pour expliquer clairement le sens chrétien de Saint Joseph. Permettez-moi d'ajouter que cette expérience n'est peut-être pas applicable à d'autres contextes musulmans.

Néanmoins, des expériences en provenance d'autres pays montrent que le partenariat avec des laïcs non chrétiens est possible. Lors de la rencontre des anciens élèves de nos Écoles et Collèges à Calcutta en Inde, j'ai eu le sentiment qu'ils respectaient la célébration de l'Eucharistie et exprimaient tout à fait ouvertement qu'ils étaient à l'aise dans nos institutions et avec les valeurs de l'éducation jésuite. Il apparaissait que jésuites et musulmans pouvaient avoir part à un même partenariat éducatif.

Le Saint Père est très soucieux du dialogue entre le Christianisme et l'Islam. Sur un plan théologique, la réconciliation et l'unité peuvent paraître insaisissables. Les chrétiens croient en la Sainte Trinité ; l'Islam a été fondée pour défendre l'unicité de Dieu. Si par dialogue, nous entendons le partage de notre foi les uns avec les autres pour arriver à une nouvelle position théologique, le dialogue réel ne paraît pas être possible. Le saint Père estime cependant que le dialogue est possible et nécessaire au niveau des valeurs morales. Dans un discours à la communauté musulmane à Cologne (20 août 2005), il disait :

« Je suis profondément convaincu que nous **devons proclamer**, sans céder aux pressions négatives du moment, **les valeurs** de respect réciproque, de solidarité et de paix. La vie de tout être humain est sacrée, que ce soit pour les chrétiens ou pour les musulmans. Nous avons **un grand champ d'action** dans lequel nous nous sentons unis pour le service des valeurs morales fondamentales »¹. [C'est moi qui souligne]

Il poursuit en disant dans le même discours que notre recherche d'un terrain 'commun' devient une recherche d'un **ensemble de valeurs partagées** : la dignité de chaque personne, la nécessité d'éliminer toute rancœur de nos cœurs, l'engagement à écouter attentivement et faire entendre la voix de notre conscience². Ce souci de considérer le dialogue interreligieux dans un contexte plus large a peut-être motivé la décision du Saint Père de placer le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux dans le giron du Conseil Pontifical pour la Culture. Nous pouvons aussi nous souvenir que la politique de l'Église a toujours été d'encourager les chrétiens, là où ils sont minoritaires, à collaborer avec d'autres et éviter de favoriser une mentalité de ghetto. Ce danger est bien réel.

Dans la ligne de ce principe de collaboration avec d'autres pour construire une société plus juste fondée sur les valeurs, nous avons spontanément collaboré avec de nombreuses ONG et d'autres organisations. Le partenariat peut par conséquent être bâti sur ce principe et la religion n'est pas nécessairement un obstacle à la collaboration. Nous sommes devenus de plus en plus conscients du fait que devant une catastrophe, comme le tsunami par

exemple, l'être humain est appelé à collaborer avec d'autres pour contribuer à alléger la souffrance humaine.

C'est aussi l'esprit qui a incité Jean-Paul II à convoquer tous les chefs religieux à Assise et à proclamer conjointement qu'aucun être humain n'est autorisé à tuer un autre être humain au nom de Dieu. Il y a des valeurs telles que la justice, la paix et la vérité qui peuvent être construites ensemble, dans le respect des uns et des autres. Ce respect mutuel, cette connaissance mutuelle de nos partenaires est une partie importante du dialogue. Nous ne pouvons pas comprendre la signification de l'Hindouisme ou du Bouddhisme en nous contentant de lire un livre. Il faut entrer en contact avec des hindous et des bouddhistes réels. Par conséquent, j'accorde du prix à une initiative prise en Asie de faire se rencontrer nos jeunes jésuites avec des moines bouddhistes et des ascètes hindous. Il nous faut apprendre les uns des autres. Le partenariat peut alors naître et grandir à partir de ce partage mutuel. Plus tard, avec prudence, nous serons peut-être capables de prier ensemble, comme nous le montre l'exemple de la communauté de Sant'Egidio.

La formation au partenariat

J'aimerais aborder la question de la formation comme un aspect affectant le partenariat entre jésuites et laïcs. Tout ce qui a trait au partenariat demeurera un doux rêve si les personnes concernées n'y sont pas préparées. Le partenariat n'est pas quelque chose qui advient naturellement, quelque chose qui serait donné par avance. Il nous faut apprendre à travailler ensemble. La formation est nécessaire non seulement pour nos partenaires laïcs, mais aussi pour nous, jésuites. Les jésuites comme les non-jésuites doivent apprendre. Je suis conscient que la formation en ce domaine est en progrès en de nombreuses provinces. En Espagne, des professeurs laïcs sont invités pour une rencontre de deux jours à Loyola afin de réfléchir à ce que signifie pour une école ou une université d'être jésuite. Aux États-Unis, ce sont les membres du Conseil d'Administration qui se réunissent afin de réfléchir ensemble à la signification de la charte de l'institution. Ceci constitue, au moins, une manière de s'assurer que tous savent ce que nous proposons, ce qui se trouve derrière notre effort apostolique et ce que sont nos objectifs. La raison en est que l'on ne peut pas parler de véritable partenariat tant que ces éléments fondamentaux demeurent cachés dans les nuages.

Sur la question de la formation, bien d'autres progrès doivent être réalisés. Je pense que tout le monde est maintenant convaincu du réel besoin en la matière, car de plus en plus de laïcs occupent des postes décisionnels dans nos institutions. Des laïcs sont maintenant présidents d'universités jésuites. Des laïcs sont maintenant en position de gestion, de supervision ou de direction. Dans d'autres institutions jésuites, ils occupent de plus en plus des tâches professionnelles à responsabilité croissante.

Le besoin de formation devient plus urgent pour les générations à venir. Actuellement, nous vivons encore l'époque où les laïcs dans nos institutions

ont au moins vu un jésuite ou bien ont quelque connaissance de nos institutions. Mais nous sommes sur une ligne de crête : à l'avenir il se peut que nos partenaires laïcs ne connaissent les jésuites que par le nom sans avoir jamais rencontré un seul jésuite dans nos institutions.

Permettez-moi maintenant de me pencher sur une question difficile à laquelle j'ai dû répondre. Prenant la parole lors d'une rencontre entre jésuites, il n'est pas si rare d'entendre quelqu'un dire : « Père Général, permettez-moi d'être très franc. Tant que l'institution est la nôtre, si nous ne la traitons pas comme telle, cela ne fonctionnera pas ». En tant que linguiste je dois expliquer qu'il est juste de parler de 'notre institution', mais cette personne utilise le terme 'la nôtre' d'une manière exclusive, et non inclusive. Il y a de nombreuses langues, par exemple la fameuse langue des Indiens Hopi d'Amérique du Nord, qui ont deux pronoms personnels pluriels différents : l'un revêt une signification exclusive, l'autre une signification inclusive. Les vieux missionnaires n'étaient pas conscients de cette différence. Prêchant aux Indiens ils utilisaient la forme exclusive en déclarant avec emphase : « Nous sommes pécheurs ». Le peuple en concluait avec joie : « Ceci est peut-être votre cas, mais cela ne nous concerne pas ». Nous parlons souvent de nos institutions d'une manière exclusive. Il nous faut apprendre à parler de 'nos' institutions d'une manière inclusive.

Permettez-moi d'ajouter que toute la Compagnie peut ne pas être favorable à cette manière de voir les choses. Il ne s'agit pas d'un problème de génération au sens où cela affecterait seulement les jésuites plus anciens. Le problème concerne aussi les jeunes jésuites qui voudraient interpréter le terme 'notre' dans un sens exclusif. Il y a beaucoup à faire dans la formation des jeunes jésuites. Les Maîtres des Novices envoient les novices dans une banlieue pauvre de la ville. Comme tout bon futur jésuite, les novices endossent immédiatement la responsabilité principale pour tout. J'ai souvent demandé aux Maîtres des Novices d'envoyer les novices faire ces expériences dans une organisation, afin qu'ils n'assument pas des positions de direction, mais qu'ils aient à apprendre comment collaborer avec des non-jésuites, en suivant les indications données par quelqu'un d'autre qui n'est pas jésuite. Ce type de travail sous la direction d'un non-jésuite pourra ne pas être leur future mission, mais au moins auront-ils fait l'expérience de travailler dans d'autres organisations tout en gardant leur identité propre autant que faire se peut. Nous n'avons pas fait le tour de la question, mais il est clair que la formation des jésuites au travail en partenariat est aussi importante que la formation des non-jésuites.

Proximité avec les pauvres et compétence personnelle

Permettez-moi de conclure avec deux points qui vous sont déjà connus. Le premier est que dans notre collaboration et partenariat, nous devrions demeurer assez proches de la réalité des pauvres. Autrefois, chaque province conservait comme idéal une communauté d'insertion vivant en étroit contact

avec les pauvres. Cet idéal n'est malheureusement pas devenu une réalité. Cela ne signifie pas que les Provinciaux ne pensent pas aux pauvres, mais le fait est que personne ne vit avec eux. Dans d'autres cas, il a été décidé qu'au moins un jésuite dans chaque communauté devrait avoir des contacts directs avec les pauvres au nom de l'ensemble de la communauté. En général, cet idéal non plus n'a pas été réalisé. D'où la nécessité de réduire notre distance à la fois personnelle et institutionnelle avec les pauvres. Sur un plan extérieur, nous disons tous que nous devons être avec les pauvres. Mais ces mots doivent être 'dits' par notre tête tout autant que par nos pieds. Réduire notre distance avec les pauvres est également une donnée à prendre en compte dans nos centres sociaux. Certains d'entre eux font un travail remarquable dans le domaine de l'advocacy (défense des droits) et dans la promotion de cercles de réflexion. Mais ils ont perdu, d'une certaine manière, leur lien humain réel avec les pauvres.

Le second point que je voudrais mentionner, qui semble contredire ce que je viens juste d'exposer, est l'attention que nous devrions prêter à notre compétence professionnelle. C'est bien beau de crier, de protester, de prendre part à des manifestations, de descendre dans la rue, mais notre voix ne sera pas entendue efficacement tant qu'elle ne s'exprimera pas de manière professionnelle et compétente. Je regrette de n'avoir pas suffisamment poussé les jésuites à s'engager dans des études de sociologie, d'économie et de gestion. Ces jésuites auraient pu faire entendre une voix professionnelle dans les grandes institutions telles que la Banque Mondiale, les Nations Unies, le Fonds Monétaire et d'autres encore. Crier peut être parfois nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Notre aide aux pauvres doit être compétente. Sur ce point, il y aurait encore beaucoup à faire.

Permettez-moi de terminer par une brève remarque : je ne veux pas prolonger davantage mon intervention. Je vous suis extrêmement reconnaissant d'être venus à Rome. Je souhaite vous adresser un remerciement spécial pour votre coopération et votre partenariat dans les travaux de la Commission de la Justice Sociale. La justice sociale sera certainement au programme de la Congrégation Générale. Nous avons besoin de votre aide en tant que professionnels et de votre expérience en tant que personnes. Merci, une fois encore.

Original anglais

Traduit par Hervé-Pierre Guillot SJ

¹http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2005/august/documents/hf_ben-xvi_spe_20050820_meeting-muslims_fr.html

²*Ibid*

PARTENARIAT EN AFRIQUE ET AUX ETATS-UNIS

Mary Baudouin

1. Introduction

En tant que membre bénévole du groupe d'éditeurs, on m'a demandé d'écrire un article sur les présentations et discussions touchant au partenariat laïque dans les Assistances de l'Afrique et des États-Unis. Je vais les aborder dans cet ordre. Je parlerai aussi des principes directeurs propres à chaque région, je les ai inclus à la fin de la section de chacune des régions. Il n'a pas été aisé d'écrire sur l'Afrique puisque je n'y ai aucune expérience directe. Mes commentaires se fondent évidemment sur la présentation du père Antoine Bérilengar et des discussions qui ont suivi.

2. Collaboration avec les laïcs d'Afrique

La collaboration avec les laïcs d'Afrique, un continent qui ne comprend pas une majorité de chrétiens, pose de nombreux défis et offre quelques opportunités pour développer de nouveaux modèles de partenariats. Comme le mentionne le père Antoine Bérilengar, coordinateur de l'apostolat social de l'Assistance de l'Afrique et Madagascar :

Nous avons besoin d'un réel partenariat permettant aux laïcs d'apporter à la Compagnie leurs talents et à la Compagnie de partager ses charismes avec les laïcs. Ceci constituerait un enrichissement mutuel pour la promotion de l'apostolat social.

La Compagnie de Jésus croît rapidement en Afrique ; plusieurs Africains de naissance y sont ordonnés. Et pourtant, des collaborateurs laïques compétents ressentent le besoin de combler les lacunes professionnelles au sein de ce groupe de prêtres et frères qui sont encore très jeunes. Plusieurs des centres sociaux engagent des laïcs très compétents, mais, de façon bien compréhensible, plusieurs ne sont pas tant motivés par la mission et la spiritualité de la Compagnie que par l'attrait d'un emploi stable avec un salaire régulier et de bonnes conditions de travail. La réalité des conditions de travail difficiles et des maigres salaires qui prévalent dans la société rend alléchant les emplois en apostolat social qui offrent un salaire régulier, des conditions agréables et la chance de travailler avec quelqu'un qui vous respectent et s'inquiète de vous.

La collaboration avec les laïcs d'Afrique pose de nombreux défis et offre quelques opportunités

Bien qu'il ne semble pas y avoir de problème avec le fait que les jésuites et les laïcs travaillent ensemble, y compris lorsque des jésuites travaillent pour des directeurs laïques, il n'y a pas de partage sur le plan spirituel. Dans certains pays, cet état de fait se trouve exacerbé lorsque les collaborateurs sont musulmans ou pratiquent des religions traditionnelles, rendant par le fait même extrêmement difficile d'arriver à un niveau quelconque de partage

spirituel où Jésus Christ se trouve au centre. Comme nous le dit le père Bérilengar : « La référence à Jésus Christ limite sérieusement le partage de la spiritualité ignatienne avec les non-chrétiens. » Lorsque c'est le cas, une entente est possible en découvrant les valeurs communes, mais cela ne répond pas aux besoins et désirs spirituels, particulièrement ceux des collaborateurs jésuites comme le père Bérilengar.

Le père Bérilengar exprime son sincère souhait « qu'il puisse exister un partenariat avec les laïcs qui aillent au-delà du simple besoin de combler les lacunes en main-d'oeuvre jésuite ou au-delà du simple désir d'obtenir un bon emploi ». Il croit que les jésuites en Afrique ont besoin non seulement d'être davantage ouverts à partager leur spiritualité avec les laïcs, mais également prêts à écouter et à apprendre des laïcs en ce qui concerne leur besoin de croissance spirituelle.

Un des espoirs à l'horizon pour développer ce partenariat consiste en la forte croissance des communautés de vie chrétienne (CVX) dans plusieurs pays africains ; là les personnes cherchent une spiritualité au-delà de leurs habiletés professionnelles, demandant des retraites, démontrant un intérêt pour les Exercices spirituels et recherchant quelque chose pouvant les aider à mieux vivre leurs vies difficiles. Les communautés de vie chrétiennes les aident à unifier les différentes facettes de leur vie - professionnelle, spirituelle, et familiale. Il serait possible d'encourager le développement des communautés de vie chrétienne parmi le personnel des centres sociaux et parmi les membres chrétiens du personnel de l'apostolat social ; cela se fait déjà en certains endroits.

En développant un partenariat entre les laïcs et les jésuites nous pourrions prendre en considération, selon le père Bérilengar, les principes directeurs suivants:

- (1) **Culture et religion.** La réalité africaine et d'autres pays en voie de développement part du principe que les collaborateurs et partenaires proviennent d'une multiplicité d'antécédents religieux et culturels. Les jésuites peuvent partager tant leur vision que leur spiritualité avec leurs partenaires, mais doivent également être prêts à ce que la réciproque soit vraie. Il existe un besoin pour une attitude d'ouverture envers le partage des rôles et des responsabilités avec les personnes de confessions différentes. Cela est tant un défi qu'une opportunité pour développer un nouveau modèle de collaboration/partenariat entre chrétiens et non-chrétiens des pays en développement.
- (2) **Raisons d'une collaboration laïque.** La réalité de la main-d'œuvre africaine, comme celle de tout travail dans de nombreuses Assistances, ne devrait pas être la raison d'initier un dialogue sur le partenariat jésuites/laïcs. Cette position ne permet pas de reconnaître les dons et aspirations des collaborateurs laïques, et, dans l'apostolat social, l'engagement intense de plusieurs collaborateurs laïques de bonne volonté de travailler pour la justice, la paix et l'égalité. Ces valeurs partagées qui sont embrassées par des

personnes de nombreuses cultures différentes, peuvent être le fondement pour aller de l'avant en bonne intelligence et avec un sens commun de mission.

- (3) **Coeurs à l'écoute.** Peut-être qu'une des raisons pour laquelle il n'y a pas de sentiment d'une mission et d'une spiritualité partagées entre jésuites et collaborateurs laïques est que le dialogue sur le sujet n'a été initié ni par les jésuites ni par les collaborateurs laïques. Il pourrait relever de la tâche des jésuites africains de commencer ce dialogue, particulièrement dans les domaines où les laïcs ont été engagés non pas pour la mission mais pour leurs compétences et habiletés à faire le travail en question.
- (4) **Structures pour développer un sens de mission partagée.** Des mouvements laïques existants, comme les communautés de vie chrétienne en Afrique, pourraient se révéler utiles pour commencer à explorer les engagements sérieux de la part des laïcs envers une approche fondée sur la foi dans la mission pour la justice. Les jésuites peuvent encourager ces mouvements et les rendent accessibles à leurs collègues de l'apostolat social.

3. Partenariat aux États-Unis

Deux programmes qui recrutent, forment, encouragent et placent les bénévoles pour travailler avec les pauvres ont offert un moyen remarquable de coopération pour les laïcs et les jésuites et a étendu l'apostolat social à l'ensemble des États-Unis et aux pays en développement.

- Le « *Jesuit Volunteers Corps (JVC)* » et le « *Jesuit Volunteers International (JVI)* » et
- Le « *Ignatian Volunteers Corps (IVC)* »

Ces deux (groupes) organisations ont été fondées par les jésuites et sont liées aux jésuites via la Conférence Jésuite et par une grande participation des jésuites dans la direction, la formation, le financement et les activités de soutien. Les deux programmes sont profondément enracinés dans la spiritualité ignatienne et mettent l'accent autant sur la formation du bénévole que sur le service.

3.1 Le « *Jesuit Volunteer Corps (JVC)* » et le « *Jesuit Volunteers International (JVI)* »

Cette année (2006) marque le 50^{ème} anniversaire d'un modèle remarquable de collaboration entre les jeunes laïcs et les jésuites. Les premiers bénévoles jésuites étaient des collègues des jésuites dans leurs apostolats. En 1956, les jésuites de la province de l'Oregon avaient besoin d'aide dans les écoles qu'ils avaient établies en Alaska ; des hommes et des femmes répondirent à l'appel. Peu à peu d'autres personnes sont venues et elles ont été envoyées ailleurs dans le Nord-Ouest et au-delà. Dès la moitié des années soixante une structure plus formelle de soutien et de formation a commencé à évoluer et en 1975 le

mouvement a commencé à s'étendre à d'autres régions des États-Unis ; des bureaux de JVC ont été établis par d'autres provinces.

En 1984, le bureau des « *Jesuits Volunteers International (JVI)* » a été établi et a commencé à envoyer des bénévoles dans des pays en développement à travers le monde. Présentement il y a six différentes organisations JVC/JVI qui sont incorporées séparément aux États-Unis ; chacune a une relation formelle avec la province dans laquelle elle est située. Au cours des 50 dernières années, plus de 12,000 bénévoles ont servi le monde, multipliant exponentiellement l'engagement jésuite de travailler pour une foi qui fait justice.

Les JVC/JVI offrent aux jeunes femmes et jeunes hommes l'opportunité de travailler à plein temps pour une période allant de 12 mois à 2 ans dans des ministères qui servent les pauvres directement ou travaillent envers des changements structurels aux États-Unis ou dans des pays en développement dans des œuvres jésuites. Les bénévoles jésuites sont mis au défi d'intégrer leur foi dans l'action en travaillant et vivant parmi les pauvres et les marginaux, en vivant simplement et en communauté avec d'autres bénévoles jésuites et en examinant les causes de l'injustice sociale.

Les bénévoles jésuites s'engagent à vivre les quatre valeurs suivantes durant leur engagement : la justice sociale, la spiritualité, la communauté et la simplicité. La plupart des bénévoles sont récemment diplômés de l'université ; près de la moitié proviennent des 28 collèges et universités jésuites aux États-Unis. Chaque année, environ 300 bénévoles servent dans les ONG – les écoles communautaires, les cliniques médicales, les centres de services sociaux ou les agences légales de représentation – ce qui paie une partie de leurs salaires. Alors qu'environ une trentaine de bénévoles travaillent directement dans des entreprises jésuites, la plupart se retrouvent dans des agences non affiliées valorisant l'enthousiasme de la jeunesse et l'engagement profond des bénévoles.

Une partie importante de l'engagement JVC/JVI est de vivre simplement avec une allocation modeste dans un quartier à faible revenu afin de connaître et éventuellement de s'identifier aux pauvres et d'adhérer à cette valeur qu'est la simplicité. Les bénévoles vivent avec d'autres bénévoles et s'engagent à la prière hebdomadaire, au travail et à grandir ensemble comme communauté et à participer à la vie de leur quartier. Chaque communauté a le soutien de personnes cadre, dont plusieurs sont des jésuites –prêtres, frères ou scholastiques– qui rencontrent les bénévoles tant formellement qu'informellement et les aident à s'ajuster à leur nouvel environnement et à explorer comment mieux vivre les quatre valeurs de base.

La croissance spirituelle est la marque distinctive du « *Jesuit Volunteers Corps* ». À cette fin, les bénévoles jésuites participent à plusieurs retraites durant leur année de service, y compris une retraite ignatienne silencieuse. On

Une partie importante de l'engagement JVC/JVI est de vivre et de s'identifier aux pauvres

les encourage également à avoir un directeur spirituel ; plusieurs jésuites se sont portés volontaires pour remplir ce rôle. Les jésuites collaborent d'autres façons importantes avec les JVC en offrant formation et développement professionnel pour le personnel, en recrutant des bénévoles potentiels et en servant de conférenciers lors de retraites de formation. En ce moment il n'y a pas de jésuites membres du personnel des 6 organisations JVC/JVI aux États-Unis, mais ils siègent aux conseils d'administration des 6 organisations.

Le « *Jesuits Volunteers Corps (JVC)* » a formellement déclaré que « notre fondation jésuite est la plus forte dimension de notre identité, de notre mission et de notre spiritualité ». Cette fondation nourrit les bénévoles durant leur année de service et conséquemment plusieurs vivent une conversion qui les mène vers des engagements de toute une vie à travailler pour la justice sociale et à croître spirituellement. On a dit souvent qu'une année de service avec JVC/JVI laissait les bénévoles 'ruinés à vie' ! Plusieurs paroisses jésuites, écoles et autres œuvres ainsi que de nombreuses organisations dans l'ensemble des États-Unis ont été les bénéficiaires de ces 'âmes ruinées' ! qui continuent de transformer les vies des personnes et des communautés dans lesquelles ils s'établissent.

3.2 Le « *Ignatian Volunteers Corps (IVC)* »

Alors que JVC/JVI attirent largement les jeunes bénévoles, le IVC a été établi pour attirer les talents et l'expertise considérable des personnes retraitées qui désirent tant servir les pauvres que grandir dans la foi chrétienne. Depuis sa fondation par deux jésuites en 1995, plus de 450 bénévoles ont joint les rangs de IVC. Les bénévoles travaillent directement avec les pauvres dans une agence communautaire pendant 2 jours par semaine et ce pour un minimum de 10 mois par an. Contrairement à JVC/JVI, qui a 6 organisations, le IVC est une organisation nationale possédant 11 différents bureaux dans 7 provinces. Les jésuites siègent également dans le conseil d'administration et les provinces ainsi que la Conférence Jésuite fournissent le financement.

Le IVC est également guidé par les quatre valeurs de base, mais celles-ci sont orientées vers le bénévole ayant plus de maturité. Pendant leur année d'engagement, les bénévoles s'engagent à grandir et reçoivent aussi une promesse de développement dans les domaines de la grâce, de la sagesse, de l'expérience et de l'action. Tout comme pour les JVC/JVI, les bénévoles sont attirés par le programme tant pour l'occasion de servir que pour approfondir leur spiritualité. Ils font cela en utilisant un processus de réflexion rigoureux où ils gardent un journal spirituel, rencontrent individuellement un directeur spirituel, ont une rencontre communautaire mensuelle avec d'autres bénévoles IVC et se rassemblent périodiquement pour un jour ou deux de retraite. Ce développement spirituel se fait souvent avec l'aide de jésuites. Les bénévoles

Pendant leur année d'engagement, les bénévoles reçoivent une promesse de développement dans les domaines de la grâce, de la sagesse, de l'expérience et de l'action

participent aussi à un curriculum de formation ou d'éducation sur la justice sociale et la spiritualité ignatienne qui se déroule sur un cycle de trois ans.

Contrairement aux JVC/JVI, les bénévoles servent dans leurs propres communautés et habitent dans leurs propres maisons. Cela leur permet de servir pendant plusieurs années et de continuer à prendre soin de leurs familles, de leurs responsabilités communautaires et ecclésiales.

Les IVC collaborent avec les jésuites à plusieurs niveaux. Les jésuites servent comme directeurs spirituels et dirigent des retraites qui ont souvent lieu dans des maisons de retraite jésuites. Dans la mesure du possible, un jésuite est recruté comme animateur de chaque région, une position qui ressemble à celle d'aumônier pour le groupe local de bénévoles. Alors que les directeurs régionaux et nationaux, tous des laïcs, sont bien imprégnés de la spiritualité ignatienne, cet animateur offre un lien très fort avec les principes et fondements de la Compagnie et aide à les transmettre aux bénévoles.

Suzanne Geaney, la directrice nationale pour IVC, souligne : « notre façon de réfléchir et de prier selon la tradition ignatienne aide les bénévoles à découvrir et réfléchir sur le sens profond du travail qu'ils accomplissent, ce qui constitue un aspect unique de IVC ». Cette dimension du service assure que les bénévoles soient bien ancrés, régénérés et engagés intensément dans leur travail d'accompagnement du pauvre.

Les principes en action

En analysant les modèles de « *Jesuit Volunteer Corps/Jesuit Volunteers* » et du « *Ignatian Volunteer Corps* », un certain nombre de forces semblent avoir guidé le développement de ce type particulier de collaboration entre laïcs et jésuites. Comprendre ces forces peut être utile dans l'élaboration d'efforts futurs.

Il est important de dépenser temps, argent et efforts afin d'aider les bénévoles à grandir spirituellement et intellectuellement dans la tradition ignatienne

(1) **Formation.** Les deux organisations ont reconnu très tôt l'importance de dépenser temps, argent et efforts afin d'aider les bénévoles à grandir spirituellement et intellectuellement dans la tradition ignatienne. Le personnel passe probablement autant de temps sur cet aspect du programme que sur le placement des bénévoles dans des lieux de travail avec les pauvres. Le résultat de cette formation est tangible, puisque tant pour les jeunes bénévoles que pour ceux plus âgés, ces années de service mènent à une vie d'engagement pour la justice sociale et la croissance spirituelle. Cela étend l'influence des jésuites bien au-delà de ce que ceux-ci peuvent accomplir seuls. Il est intéressant de noter que la responsabilité pour cette formation est partagée mutuellement par les jésuites et les laïcs et que dans plusieurs cas, les jésuites prennent leurs idées tant pour le contenu que le processus lui-même des directeurs du programme laïque. Si tant de jésuites n'avaient pas confiance dans le fait de faire équipe avec les laïcs

autour de la spiritualité ignatienne, cela poserait certainement un problème pour les organisations, mais à ce jour cela n'a pas été le cas ; en fait, le contraire est plutôt vrai en ce que les jésuites ont exprimé leur grande confiance dans la capacité des leaders laïques du JVC à partager dans l'authentique tradition ignatienne.

- (2) **Leadership.** De par leur structure, aussi bien JVC/JVI que IVC sont des organisations qui sont menées par et pour des laïcs, mais avec une influence jésuite tant désirée et définie. Comme le disait un directeur local de JVC : « Il s'agit d'un programme laïque. Cela a été une décision consciente ». Les jésuites sont en quelque sorte les propriétaires du programme (bien que non formellement), mais ils n'ont pas le contrôle des organisations, ce qui permet un partenariat égal entre jésuites et laïcs. Ceci ne veut pas dire que les jésuites n'ont pas une grande influence sur les programmes ; ils en ont mais ils l'exercent en tant que membre du conseil d'administration et en tant qu'animateur plutôt que comme directeur. Cette ouverture à considérer le contrôle sous un autre angle semble être un des éléments du succès non seulement de cette collaboration, mais aussi de la reproduction de cette mutualité dans nos futures entreprises.

Les organisations ne sont pas formellement parrainées par les jésuites, mais il s'agit plus d'une « franchise », le droit d'utiliser le nom des jésuites

- (3) **Liens avec les provinces et les structures jésuites.**

Bien que non formel dans plusieurs cas, chaque bureau JVC/JVI a une association avec la province qu'il sert. Aucune des organisations ne déménagerait dans une région sans d'abord établir un lien avec la province et avec le provincial. Dans certaines provinces, le provincial rend visite annuellement aux directeurs régionaux tout comme pour tout autre apostolat jésuite, mais ces directeurs sont responsables envers leurs propres conseils d'administration, dont certains jésuites sont membres, et non pas envers le Provincial. En fait, les organisations ne sont pas formellement parrainées par les jésuites, mais il s'agit plus d'une « franchise », le droit d'utiliser le nom des jésuites. Cela peut être source de confusion pour certains, y compris certains jésuites, et rendre le lien formel quelque peu nébuleux. Jusqu'ici cela n'a pas posé de problème, mais pourrait en poser un en ce qui concerne la responsabilité civile tant pour les jésuites que pour les organisations. Il existe toutefois un sentiment très fort à l'effet que les organisations appartiennent à la 'famille ignatienne'. Tout comme d'autres apostolats affiliés aux jésuites il est nécessaire de clarifier ce qu'est une œuvre jésuite, particulièrement si celle-ci est dirigée par des laïcs.

- (4) **Partager la mission.** Il est très clair que selon ces modèles les JVC/JVI et le IVC partagent la mission de promouvoir une foi qui fait justice. Les bénévoles savent certainement qu'ils participent à cette mission et qu'ils étendent la présence des jésuites dans des coins de pays où il n'y a pas de

jésuites qui travaillent. Cela ne constitue pas une mission officielle confiée aux bénévoles par les jésuites ; mais c'est comme si ceux-ci se l'étaient attribuée eux-mêmes. Alors que cela pourrait être menaçant pour les jésuites, cela ne semble pas être le cas, ce qui est tout à l'honneur tant des jésuites que des bénévoles JVC/JVI et IVC et constitue un compliment pour leur désir d'œuvrer ensemble dans le ministère auprès des pauvres.

Original anglais
Traduit par Christine Gauthier

Mary Baudouin
Assistante pour les Ministères Sociaux
500 S Jefferson Davis Pkwy
New Orleans, LA 70119-7192 - U.S.A.
<mbaudouin@norprov.org>

PARTENARIAT DES JÉSUITES AVEC LES LAÏCS **Les Assistances d'Asie du Sud et de l'Est et d'Océanie** **Paul Dass sj**

Cet article comprend cinq différentes parties. Une brève section qui explique le contexte dans lequel l'Église, et au sein d'elle la Compagnie, fonctionne. Ensuite vient une sélection de récits sur le partenariat des jésuites avec les laïcs racontés par ceux qui participent effectivement à cette alliance ce qui permet d'éclairer les trois sections qui suivent. Celles-ci concernent l'émergence des modèles et types de partenariat jésuite avec les laïcs ; les difficultés et défis auxquels nous faisons face dans ce domaine et enfin les recommandations fondées sur certains principes de base.

1. LE CONTEXTE

La situation de l'Église en Asie est si différente de celles des autres Assistances que nous sentons la nécessité de signaler les aspects saillants du contexte asiatique.

1. Seuls trois pour cent des Asiatiques sont catholiques. Nous vivons dans une atmosphère hautement multiculturelle et multi-religieuse.
2. Beaucoup de nos collaborateurs laïcs appartiennent à des traditions religieuses non chrétiennes.

***La situation de
l'Église en Asie est
si différente que
nous sentons la
nécessité de
signaler les
aspects saillants***

3. La plupart de nos apostolats sociaux sont dans le secteur informel ce qui veut dire de caractère non institutionnel.

2. RÉCITS

Nous devons la sélection suivante de récits à des partenaires laïques et aux jésuites. Ils représentent une palette d'expériences collectives de partenariat à la fois pleines de joies et de préoccupation. Ces récits ne constituent qu'une infime partie d'un grand matériau que nous avons collecté, mais ils donnent une idée fidèle des réponses faites par l'un et l'autre partenaire. Lire leurs propres paroles nous permettra d'entendre leur voix et de mieux appréhender leurs positions. C'est pour cette raison qu'il nous a semblé utile de publier les extraits qui suivent.

- **La joie**

Comment aurais-je pu espérer les résultats que nous avons atteints sans l'aide des sept autres membres de mon équipe? Mon partenariat avec les laïcs ne doit pas être perçu comme une fin à part avec des stratégies particulièrement définies pour l'atteindre. Il dérive plutôt du travail que nous accomplissons. MICSEM a la réputation d'être en quelque sorte une famille – plutôt une famille qu'un bureau. Nous parlons les uns aux autres de nos soucis familiaux, nous préparons et célébrons ensemble les anniversaires et nous fêtons les grandes occasions. Nous buvons et dansons tout comme nous nous fâchons parfois et nous nous disputons les uns avec les autres. Il est difficile d'imaginer comment nous pourrions améliorer ce que nous avons sans devenir une communauté à part entière. Bien qu'elle cherche à juste titre à développer un profond sens du partenariat entre les jésuites et les laïcs, la Compagnie de Jésus n'a nul besoin d'institutionnaliser à outrance les moyens de créer un tel partenariat. Il partira en grande partie de la base. L'esprit de camaraderie poussera ses racines et avec lui le sentiment de partager tous un important ministère.

- **Grandir ensemble**

Nous renforçons notre sens de la mission en accomplissant celle-ci. La conversation, le partage d'informations et autres moyens informels sont efficaces. Nous n'évoluons pas au sein d'une institution. Nous répondons aux besoins de gens qui sont jeunes, malades, situés en milieu rural et dans d'autres circonstances variées, et nous travaillons avec eux dans leurs milieux.

- **Prendre racine**

La collaboration avec les laïcs est importante parce qu'ils ont l'expérience et traversent les situations de la vie réelle.

- **Le culte**

Avant cette expérience, je croyais que malgré la doctrine sociale de l'Église, la religion catholique s'occupait plus de doctrines et de rituels que de maux sociaux. Travailler avec certains jésuites qui se dédient à l'apostolat social m'a permis de comprendre que

même le travail de développement social, qu'il s'agisse de la recherche, l'éducation ou l'organisation de la communauté peut être une forme de prière.

- **Trouver Dieu**

Les principes ignatiens m'ont influencé plus que les personnalités jésuites. La notion de trouver Dieu en toute chose m'a conduit à le chercher consciemment dans chaque personne, chaque occasion et dans tout ce qui m'entoure.

- **La spiritualité**

Les prêtres doivent nous rappeler sans cesse que Dieu est au cœur de tout cela ... et que Dieu est l'hôte de chaque âme que nous cherchons à aider. Les prêtres incarnent la voix de la raison apaisée et du doux réconfort dans un monde envahi par la clameur de maints maux. Ils nous encouragent par leur foi vraiment profonde, leur foi en Dieu et en l'humanité. Les laïcs, dans l'enthousiasme d'accomplir leur mission d'aide, oublient souvent que Dieu et non pas l'homme est au cœur de tout et c'est l'une des raisons à l'origine des courts-circuits dans cet apostolat.

- **Le professionnalisme**

Reconnaissons-le : les prêtres ne sont pas les mieux placés pour la gestion et l'administration pour la simple raison qu'ils ne sont pas formés pour cela. Les laïcs devraient remplir cette fonction et bien la remplir. Les laïcs qui ont de l'expérience par ailleurs (expérience des entreprises par exemple) seront à même de redresser bien des erreurs inhérentes aux centres sociaux qui sont moyennement gérés (partant, ils pourront « professionnaliser les affaires » pour ainsi dire). Pour être francs, certains jésuites sont les premiers à enfreindre les règles et stratégies –parce qu'ils trouvent toujours une « manière jésuite » d'aider les autres, même quand cela est contraire aux règles et stratégies. Les professionnels seraient là pour définir les moyens de redresser ces aberrations bien-intentionnées et proposer des amendements aux stratégies et règlements de manière à assurer la pérennité de cet esprit d' « aide ».

- **Le bien-être intégral**

Nous devons manifester notre estime et confiance à nos collaborateurs laïques, les aider dans leur développement professionnel et leur montrer clairement que nous nous préoccupons de leur bien-être intégral ce qui passe par des salaires adéquats pour prendre soin de leurs familles, assurer les retraites, etc.

- **Le taux d'abandon**

Beaucoup de gens rejoignent les centres sociaux jésuites avec de bonnes intentions : servir l'humanité et travailler pour les pauvres. Mais ils ne restent pas longtemps. Le standing familial, le consumérisme, la culture des ONG nationaux et internationaux ainsi que les nouveaux modes d'action sociale des entreprises, tout cela séduit le personnel avec diverses offres alléchantes. Le cas encore récent de l'Institut Social Indien (ISI), de New Delhi, qui est une œuvre phare des jésuites en Asie du Sud en est un exemple parlant. En 2001 l'ISI comptait quinze laïcs qualifiés pour la recherche, la formation et la médiation ; ces personnes avaient la responsabilité d'unités ou

départements entiers. En 2006, il n'en reste que trois. Entre-temps, 17 personnes sont venues et parties. Maintenant, l'Institut n'a que neuf chercheurs et a des postes à pourvoir. Hier, l'ISI a perdu des travailleurs dévoués. Il devient de plus en plus difficile pour l'ISI de garder une équipe de partenaires laïques qui soient aussi satisfaits de la rémunération que de l'engagement, l'action, la réflexion et l'intervention.

- **La promotion**

Un autre exemple serait le statut du directeur laïque du Centre des sciences du comportement à Gujarat. C'est le seul centre qui, de par son règlement, est dirigé par un directeur laïque pour un mandat de 3 à 6 ans. Normalement, les directeurs sont choisis parmi le personnel du centre. Mais le fait est qu'aucun directeur n'a poursuivi son travail au centre après son mandat. Serait-ce que le centre n'a pas de place pour des personnes aussi compétentes ou celles-ci sont-elles attirées par des responsabilités encore plus grandes ? En ce qui concerne le personnel académiquement qualifié, le partenariat apostolique jésuite s'avère d'une courte durée.

- **Le cléricisme**

Il y a encore un peu de cléricisme dans ce partenariat. Les laïcs veulent un directeur jésuite, un chef jésuite, un dirigeant jésuite, etc. Briser ce sens de respect démesuré pour la magie jésuite est un vrai défi. Sans doute est-il nécessaire d'évaluer la manière dont nous faisons leur connaissance. Nous ne partageons pas assez notre spiritualité avec les laïcs. Même s'il y a des efforts qui vont dans ce sens, on peut faire beaucoup mieux. Sans les laïcs l'apostolat social ne progressera pas et ne sera pas viable. Nous devons les associer à l'ensemble de cet apostolat depuis la planification et la participation jusqu'à l'administration et l'évaluation.

3. LES MODÈLES ET TYPES ÉMERGENTS

Après avoir écouté certaines voix du partenariat des jésuites avec les laïcs, il convient maintenant de considérer le genre d'institution, formelle et informelle, où elles se situent. Le fait d'évoquer le partenariat des jésuites avec les laïcs dans l'apostolat social induit une diversité et une variété des modes de collaboration. Chaque mode de collaboration et de partenariat naît d'un contexte et d'un besoin uniques. Ils sont concrets. Ils évoluent. À l'état actuel de leur évolution, ils défient toute catégorisation et toute classification. Néanmoins, s'il fallait les situer pour mieux les appréhender le résultat serait le suivant : ils sont à considérer sous l'angle de **leur dimension**, leur **niveau d'engagement** et leur **propriétaire**.

3.1 La dimension

Petite et informelle

On trouve ce cas de figure dans les petits apostolats souvent conduits par un seul jésuite avec une équipe de sept à dix laïcs environ, salariés ou bénévoles. On peut citer comme exemples MicSem en

***Le partenariat
des jésuites avec
les laïcs dans
l'apostolat social
induit une
diversité et une
variété des modes
de collaboration***

Micronésie, Arubumi en Malaisie et JESA en Thaïlande. Quand il y a un personnel laïque, le travail est mieux organisé, la planification et l'engagement avec le personnel laïque sont plus viables. S'il s'agit de bénévoles laïques l'implication est plus difficile à obtenir et il est dur de lancer un projet viable sur une longue durée. Le temps de travail ne va pas de neuf à cinq heures, il déborde souvent en heures supplémentaires. Les conditions et règles du partenariat jésuite avec les laïcs sont plus difficiles à définir. Le sens de leur identité, qu'il soit fort ou non, dépend de l'intérêt personnel et des opportunités.

Grande et institutionnelle

Cette qualification s'applique à des centres sociaux qui embauchent un grand nombre de salariés, qui ont à leur disposition des infrastructures (immeubles, etc.), des financements, une gestion opérante et une force institutionnelle. C'est le cas de l'ISI à New Delhi, ICSI aux Philippines ou Taman Tani en Indonésie. Ils ont souvent de l'ancienneté, leurs objectifs de travail sont bien déterminés, leur administration est bien définie et leur organisation et évaluation sont d'autant plus systématisées. L'horaire de travail va le plus souvent de neuf à cinq heures. Le professionnalisme est un aspect incontournable de ce modèle. Les conditions et règles du partenariat jésuite avec les laïcs sont plus faciles à établir. L'identité est plus renforcée et institutionnelle.

Moyenne et croissante

La plupart des apostolats sociaux fondés sur le principe du partenariat jésuite avec les laïcs se situent dans la catégorie des centres de moyenne dimension et en pleine expansion. C'est le cas d'ESSC aux Philippines et d'ACTS en Malaisie. Sont inclus dans cette catégorie les réseaux d'apostolat social. Ces réseaux naissent généralement de plusieurs organisations particulières qui se mettent ensemble au nom d'objectifs spécifiques qu'il faut atteindre en commun. Deux exemples de tels réseaux liés à l'apostolat social jésuite sont le Réseau Forestier Asiatique (AFN) et le SAPI en Inde. Quand il s'agit de réseaux, le partenariat jésuite se situe plus au niveau du travail à accomplir qu'au niveau d'une certaine identité jésuite à partager.

3.2 Le niveau d'engagement

L'on peut distinguer deux niveaux ou deux types d'engagements qui conditionnent le partenariat des jésuites avec les laïcs dans l'apostolat social : le niveau de base et le niveau académique, de la recherche ou administratif.

Le niveau de base

La plupart des groupes de partenariat laïque dans l'apostolat social se trouvent dans cette catégorie. Ils regroupent les gens qui travaillent avec nous sur le terrain. Ils ont une forte expérience, s'identifient facilement avec nous et prennent part à notre travail suivant des règles très simples. Ils appartiennent

eux-mêmes à des groupes marginalisés et peuvent ainsi comprendre aisément nos intentions et actions. Dans la communauté, ils sont les piliers de la mobilisation et de l'organisation ; ce sont eux qui alertent les consciences. La plupart d'entre eux ne sont pas catholiques. En ce qui concerne l'Asie du Sud quatre-vingt pour cents d'entre eux ne sont pas catholiques. Leurs connaissances sur les jésuites et leur spiritualité sont rudimentaires, tout comme leurs connaissances sur l'Église mais ils comptent sur nos conseils, notre soutien et notre formation. En tant que partenaires laïques de la base, ils constituent notre force dans l'apostolat social et ils nous donnent de la crédibilité.

***Ces partenaires
laïques de la base
constituent notre
force dans
l'apostolat social et
ils nous donnent de
la crédibilité***

Le niveau académique, de la recherche ou administratif

Les partenaires laïques engagés dans la recherche ou l'administration forment un petit groupe dans l'apostolat social. Ce sont généralement des gens très qualifiés dans leur domaine de compétence. Ils sont partie prenante des institutions qui existent et sont eux-mêmes dirigeants voire parfois directeurs de nos apostolats sociaux. Ils ont une meilleure connaissance de qui nous sommes à l'inverse des collaborateurs de base et mettent l'accent sur la nécessité pour eux de prendre part à la prise de décision. Leurs attentes sont élevées. Ils contribuent efficacement à un type de travail dont l'importance pour l'apostolat social devient de plus en plus reconnue : le travail de recherche, d'écriture, de définition des stratégies et de la médiation.

3.3 Le propriétaire

Apostolats qui relèvent de la Compagnie

Il s'agit d'œuvres qui appartiennent à la Compagnie et sont gérées par elle ; elles se situent généralement dans les grandes provinces bien établies. C'est le cas de nos centres sociaux. Les laïcs en sont les collaborateurs et les partenaires par le fait même d'y être employés. Les conditions et règles sont bien définies et le partenariat lui-même ainsi que ses diverses formes est d'autant plus facile à définir et à formuler.

Apostolats qui relèvent de l'Église

Beaucoup de jésuites accomplissent leur apostolat social à l'intérieur du cadre défini par le diocèse local, et sont eux-mêmes employés du diocèse. Leur travail est souvent appelé ministère. Le système de soutien pour de tels ministères est parfois laissé à leur propre discrétion et les laïcs qui les assistent sont souvent des bénévoles. Puisque ces ministères n'appartiennent pas à la Compagnie, ils ne permettent pas de clarifier suffisamment le pacte de partenariat qui relie la Compagnie aux laïcs concernés. Il faut néanmoins remarquer que de plus en plus de ces laïcs tournent vers la Compagnie leur quête de vision, de motivation et de soutien spirituel. Et ce sont de vrais ouvriers dans ce domaine.

Cela peut aider à clarifier la quête de nouveaux fondements qui peuvent déterminer ce domaine comme lieu de partenariat entre les jésuites et les laïcs.

Apostolat qui relève de la société

Beaucoup de jésuites travaillent ou même sont à l'origine d'organisations civiles et d'ONG. Leurs rapports avec les laïcs qui reprennent et gèrent ces organisations sont variés. Il y a des cas où les jésuites eux-mêmes sont les principaux acteurs au sein de ces organisations et il y a des cas où ce sont les laïcs qui en ont la charge et qui, parfois même, en sont les propriétaires légaux. Le lien avec les partenaires laïques reste toutefois très important, puisque l'élan et l'orientation de départ de ces organisations prennent racine dans les principales préoccupations apostoliques de la Compagnie même. Cela peut aussi aider à clarifier la quête de nouveaux fondements qui peuvent faciliter et déterminer ce domaine comme lieu de partenariat entre les jésuites et les laïcs.

4. LES DIFFICULTÉS ET DÉFIS

4.1 Notre apostolat social est généralement de nature non institutionnelle

Si la force du caractère non institutionnel des apostolats sociaux réside dans le fait qu'ils s'inspirent des besoins, s'enracinent dans les milieux ruraux, sont flexibles, implantés parmi les pauvres et prennent part de manière plus directe aux joies et peines des personnes, leur faiblesse majeure est qu'ils constituent un apostolat vulnérable. Ils peuvent être suspendus à tout moment vu qu'ils n'appartiennent pas à la Compagnie de Jésus au même titre que les institutions. Ils sont souvent considérés comme des initiatives individuelles fondées sur un engagement individuel, l'administration jésuite voit en eux des œuvres temporaires qui dépendent du dévouement et de la disponibilité d'un jésuite.

L'impact que cela produit sur la participation et la position des partenaires laïques qui travaillent dans un tel secteur informel et non institutionnel est varié. Tout d'abord, cela ne constitue pas un terrain stable pour l'exploration d'un tel partenariat. Et si un grand nombre de nos actions en matière d'apostolat social se trouvent dans ce secteur, la place accordée à l'établissement, le développement et l'apport d'un tel partenariat est elle-même assez réduite. Ensuite, il ne permet pas de mesurer sérieusement la viabilité – qui passe sans doute par le travail des partenaires laïques – de ces actions dans l'apostolat social. Ainsi, l'apostolat lui-même en pâtit. Troisièmement, la valeur à la fois de l'apostolat et de la situation de ses partenaires laïques sera toujours marginale et ne pourra jamais jouer le rôle incontournable qu'il devrait jouer dans le cadre plus large des besoins apostoliques.

Par conséquent, l'on risque gros si l'on n'accorde pas au secteur informel et non informel de l'apostolat social la valeur qui leur revient. Il faut un équilibre

***L'on risque gros si
l'on n'accorde pas
aux secteurs
informel et non
informel de
l'apostolat social
la valeur qui leur
revient***

entre les secteurs formel et informel, l'institutionnel et le non institutionnel, dans chaque délibération et considération qui sont faites.

4.2 Le contexte multi-religieux et multiculturel de nos apostolats sociaux

Dans un continent où quatre-vingt sept pour cent de la population est non catholique, la plupart de nos apostolats sociaux sont gérés hors de l'Église et par les personnes qui sont hors de l'Église. Cela constitue un défi quant à notre manière de concevoir nos œuvres. La question est de savoir si nous devrions proclamer explicitement notre foi chrétienne comme étant la base de nos œuvres ou si nous devrions plutôt trouver une base plus commune inspirée de valeurs humanistes et de principes interreligieux afin de nous rendre accessibles et crédibles. Cette question devient de plus en plus pressante dans un contexte de polarisations religieuses, ethniques et culturelles croissantes qui touchent nos sociétés. Une base explicitement chrétienne est accusée d'intentions prosélytes.

La même interrogation concerne nos partenaires laïques qui appartiennent à d'autres traditions religieuses. Comment leur transmettre notre spiritualité ? Sous quelles conditions ? Comment pouvons-nous les motiver et les édifier tout en respectant leurs convictions et croyances religieuses ? Des non-chrétiens peuvent-ils être des partenaires laïques des jésuites ? Y a-t-il de nouvelles manières de penser qui peuvent préciser un tel partenariat ? Ces questions, spécifiques à l'Assistance d'Asie nécessitent une réflexion attentive et empathique.

***Devrions-nous
proclamer
explicitement notre
foi chrétienne ou
plutôt trouver une
base plus commune
inspirée de valeurs
humanistes ?***

4.3 Le problème de la hiérarchie

La problématique de la hiérarchie existe aussi bien à l'intérieur de la Compagnie qu'au sein de l'Église, particulièrement au sein de l'Église locale. Elle touche les questions de la gouvernance, de la responsabilité des dirigeants, les processus de prise de décision et la propriété. Nous avons remarqué au cours de ces pages qu'au sein de la Compagnie beaucoup de jésuites ne sont pas bien disposés à voir des laïcs prendre en charge et diriger leurs œuvres.

***Le débat
dévie souvent
vers l'idée de
propriété aux
dépens de
celle de
partenariat***

C'est une question d'autorité et de contrôle. Le leadership jésuite dans l'apostolat social a souvent été vu comme une illustration de cet individualisme légendaire qui, dans les faits, réduit l'espace laissé à la participation des laïcs et ramène souvent les rapports entre les jésuites et les laïcs à ceux entre un employeur et un employé. Le débat dévie souvent vers l'idée de propriété aux dépens de celle de partenariat.

La même problématique de hiérarchie se pose, et de plus en plus, dans le contexte de la gouvernance des églises locales. En Asie du Sud, des jésuites se

sont vu refuser l'accès dans certains diocèses pour cette raison même qu'ils sont engagés dans l'apostolat social. Ailleurs, dans d'autres diocèses, la hiérarchie locale refuse aux jésuites de participer à l'apostolat social même quand les besoins humains sont criants et urgents. Ils savent ainsi la vitalité de la Compagnie en la matière. L'enjeu concerne souvent le contrôle, l'autorité, la provenance et le pouvoir ainsi que la renommée. Dans les deux cas, les jésuites doivent parfois recourir voire compter sur les laïcs pour mener à bien l'œuvre. Ils ne sont pas juste des instruments et des marionnettes entre nos mains. Ils accomplissent leur tâche par conviction et continuent à compter sur le soutien tacite de la Compagnie.

L'idée de « nouveau sujet apostolique » est éclairante. Elle pose des questions d'avenir en passant du « travailler pour » au « travailler avec » ; de l'idée de « propriété » à celle de « parrainage » ; de la paralysante « peur de perdre le contrôle » à la quête d'une véritable « collaboration » en comblant le fossé entre l'institutionnel (qu'est la Compagnie) et le non institutionnel (le laïc). Le partenariat, cela signifie permettre aux deux parties de se rendre vulnérables. Reste à savoir si la notion du « nouveau sujet apostolique » ne serait pas l'alternative que nous cherchons, une meilleure description de ce que nous visons, particulièrement dans une Église dont l'organisation institutionnelle s'inspire de plus en plus des rapports entre le clergé et les laïcs. L'idée du « nouveau sujet apostolique » contient les germes d'une nouvelle catégorie ecclésiale qui n'est ni religieuse, ni laïque, ni cléricale. De la même manière, elle peut ouvrir la voie à la réflexion sur la possibilité des non-catholiques de devenir de véritables partenaires laïques des jésuites, étant dans le vrai sens de l'expression de « **nouveaux** sujets apostoliques ».

L'idée de « nouveau sujet apostolique » contient les germes d'une nouvelle catégorie ecclésiale qui n'est ni religieux, ni laïque, ni cléricale

5. PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS POUR LE PROCESSUS

Il a été communément admis que l'émergence de l'idée de partenariat entre les jésuites et les laïcs dans l'apostolat social est aujourd'hui largement situé au niveau expérimental. Aussi y a-t-il encore beaucoup à savoir, apprendre et comprendre. Mais cela n'est possible que si l'expérience elle-même, dans ses modalités et spécificités, est reconnue, respectée et prise comme fondement. À cet effet, les principes et recommandations suivants peuvent aider à consolider davantage ce partenariat entre les jésuites et les laïcs.

1. Confirmer à nouveau la matrice de notre apostolat qui a pour coordonnées la foi, la justice, les cultures et les religions. (Premier principe).
2. Permettre aux laïcs non seulement de participer mais également de diriger nos apostolats sociaux. (Principe de gouvernance doublé d'un parti pris compensatoire/affirmatif).

3. Permettre aux laïcs de participer entièrement à nos discernements apostoliques et à nos processus de prise de décision. Les intégrer dans tous les niveaux de planification, d'administration et d'évaluation de nos apostolats sociaux (Principe de participation et de propriété).
4. Accorder plus d'attention aux partenariats de base. Encourager les collaborateurs compétents dans leurs domaines. (Principe de traitement préférentiel doublé d'une discrimination positive, compensatoire)
5. Renforcer le secteur informel et non institutionnel de l'apostolat social. Étudier et évaluer sa viabilité et nous dédier avec force à sa structuration et pérennité, surtout pour qu'il soit perpétué grâce à une administration laïque. (Principe de viabilité et de durabilité)
6. Explorer les possibilités apostoliques hors de l'Église dans les cas où les laïcs sont les mieux placés pour prendre en charge et développer les œuvres de l'apostolat social, spécialement dans les contextes de sensibilités multiculturelles et multi-religieuses mais aussi ecclésiastiques. Explorer et structurer les partenariats selon ces contextes. (Principe d'adaptabilité, de croissance et d'expérimentation).
7. En faisant tout ce qui précède, explorer, élargir, affermir, clarifier et confirmer le principe de collaboration avec les ouvriers non catholiques comme une véritable forme de partenariat entre les jésuites et les laïcs dans l'apostolat social. (Principe d'inclusion et de non-discrimination).

Tester et expérimenter quelques-uns des principes et recommandations qui précèdent pourrait bien contribuer à la maturation de l'expérience requise pour entreprendre une analyse cohérente et globale du partenariat entre les jésuites et les laïcs dans l'apostolat social. Cela devrait ensuite servir de base pour le discernement et la prise de décision à venir.

Par-dessus tout, il a été reconnu que, tout en convergeant et tout en prenant forme, la plupart de ces expériences au sein du partenariat des jésuites avec les laïcs sont en elles-mêmes puissantes. Elles décrivent des réalités qui sont déjà présentes. Elles portent toutes des nouvelles du partenariat, avec ses ombres et ses lumières, ses peines et espoirs partagés, ses tensions, sacrifices et célébrations. Nous espérons qu'alors que nous continuons de partager notre vision et notre spiritualité jésuite avec nos partenaires laïques nous porterons ensemble cette vision et cette spiritualité du partenariat à son plein et heureux accomplissement.

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Paul Dass SJ
Xavier Hall
Jalan Gasino
46000 Petaling Jaya – MALAISIE
<jceao.pd@gmail.com>

LAÏCS ET JÉSUITES DANS L' APOSTOLAT SOCIAL AMÉRIQUE LATINE Jorge Julio Mejía M. SJ

LES EXPÉRIENCES

Quatre centres sociaux d'Amérique Latine ont partagé leurs réflexions sur l'expérience de travail d'hommes et de femmes, laïcs ou religieux, dans une même institution de la Compagnie de Jésus : le Centre d'Études et d'Action Sociale (CEAS), fondé en 1967 par les jésuites de la province de Bahía, le Centre de Formation Agro-Industriel « Jesús Obrero » de la province du Pérou, fondé en 1971, le Centre de Recherche et d'Éducation Populaire (CINEP) fondé en 1972 et le Programme pour la Paix (PpP) fondé en 1987, ces deux derniers de la province de Colombie.

Le tableau suivant montre la relation numérique entre laïcs et jésuites dans chaque centre :

Nombre de collaborateurs et de jésuites Travaillant dans les centres sociaux			
Centres	Laïcs	Jésuites	Total
CEAS	16	1	17
CCAIJO	45	0	45
CINEP	57	3	60
PpP	14	1	15

Des éléments communs existent dans l'histoire des quatre centres : ils ont commencé par une initiative de la Compagnie de Jésus avec pour objectif de s'engager dans la recherche de solutions à l'injustice sociale dans chaque pays. Pour cela, un instrument d'analyse et de compréhension de la situation sociale a été créé, pour réaliser une action à destination de diverses communautés pauvres afin de les aider à prendre des initiatives propres pour résoudre leurs problèmes : projets de développement, éducation populaire, travail de promotion et de défense des droits économiques, sociaux et culturels. L'option était le service des pauvres et la perspective, celle des changements structuraux. La population était surtout composée de paysans et d'habitants des périphéries urbaines à Bahia, de paysans au Pérou, de paysans, d'ouvriers et d'habitants de grandes villes en Colombie.

À chaque fois, les fondateurs furent jésuites : au CEAS, tous étaient jésuites au début, au CCAIJO, un seul, au CINEP, dix, et pour le Programme pour la Paix, trois. Au cours des années suivantes, et comme le montre le tableau ci-

dessus, ces nombres ont changé. La situation actuelle est la suivante : au CEAS, un seul, au CCAIJO aucun, au CINEP, seulement trois, et pour le Programme pour la Paix, un. Diverses causes expliquent ces différences : la première est la diminution du nombre de jésuites dans chaque pays. La seconde est le changement du lieu que certains de ces centres ont occupé dans les projets apostoliques de leurs provinces. Ceci fut l'occasion d'une déconnexion d'avec le Corps apostolique, au moins pour le CEAS et le CINEP. Au Pérou, la communauté locale a toujours promu le CCAIJO, et le PpP de Colombie a eu, dès sa naissance, un caractère d'action institutionnel de la Compagnie de Jésus, et le Directeur était le Provincial lui-même.

Comme conséquence de ce qui vient d'être dit, l'importance des laïcs pour assurer la charge des centres a été en augmentant. Sans leur collaboration, il n'y avait pas de futur possible. Aujourd'hui ce sont eux qui portent le poids du travail des divers projets.

L'importance des laïcs pour assurer la charge des centres a été en augmentant

Au CCAIJO, les directeurs sont des laïcs. Il n'en est pas de même au CINEP et au PpP qui toujours ont maintenu des jésuites comme directeurs. Au CEAS, les directeurs ont été jésuites seulement pendant les trois premières décennies, et exclusivement laïcs au cours des dix dernières années. Après la CG 34, la présence des laïcs n'est plus d'ordre utilitaire, « nécessaires pour la survie de l'œuvre », elle est considérée comme un signe des temps, part essentielle de la condition de la communauté ecclésiale comprise comme un unique corps avec diverses fonctions parmi lesquelles la tête qui ne peut subsister sans le corps et toutes ses parties.

Le caractère du travail dans les centres sociaux, qui exige des études en sciences sociales, plus que les tensions vécues en Amérique Latine, dues à l'engagement social des chrétiens éclairés par la forme dont fut menée la réflexion de foi sur l'engagement pour la justice (Théologie de la Libération), induisit un travail assez sécularisé. Les projets nécessitaient des experts en sciences sociales, en développement, des techniciens, des travailleurs sociaux et ceux-ci arrivèrent de milieux non religieux, voire de formation marxiste. À partir de là, il est possible d'expliquer :

- (a) la difficulté à articuler un discours sur le caractère ignatien des œuvres et
- (b) la réticence des jeunes jésuites à s'investir dans ces œuvres à cause du profil requis pour y entrer.

CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLABORATION

Comme conséquence de ce qui vient d'être dit, une combinaison de deux groupes très distincts d'un point de vue des trajectoires personnelles et des idéologies politiques est apparue.

Des points de convergences émergent : le service des pauvres et la perspective de changements sociaux structureaux. La nature humaniste de cette option.

Et **des points de divergence** : la définition du travail dans les centres comme mission de la Compagnie de Jésus. Selon la distance qu'ils eurent avec la Compagnie de Jésus, le sentiment de former un corps apostolique changea beaucoup.

Certains parmi les compagnons laïcs qui ont intégré les équipes ne sont pas croyants, se déclarent agnostiques ou simplement indifférents. Cependant, il existe un axe commun : un projet de vie personnel de service de la cause des pauvres, cherchant la justice sociale et la paix. Ceci fait que finalement, la « collaboration » s'est tissée à l'occasion de tâches conjointes, d'analyses communes de la situation, des défis et des risques assumés en équipe, et des solidarités établies dans les moments plus conflictuels et douloureux.

Une combinaison de deux groupes très distincts d'un point de vue des trajectoires personnelles et des idéologies politiques est apparue

Il convient de revenir sur les types de présence, qui vont aussi caractériser le type de relation jésuites-laïcs :

- (1) Le **collaborateur** : c'est celui qui assume la mission, la vision et les principaux axes de l'institution de manière personnelle, indépendamment de la fonction qu'il occupe dans l'œuvre. Travailler dans une œuvre de la compagnie signifie avoir un projet de vie au service des pauvres et des exclus, et accepter de faire partie, de quelque manière, du corps apostolique. Une telle appartenance n'est pas l'objet d'un contrat (même si de fait il existe) : c'est un esprit partagé. Le projet de vie et de service, les valeurs communes autour du travail social créent un lien spécial, parce que le projet fondateur de l'œuvre à laquelle il appartient est partagé.
- (2) **Engagé** : c'est le professionnel qui s'engage à faire un travail sans s'affilier à la raison du travail que lui donne la mission de la Compagnie.

Les laïcs, hommes et femmes, sont-ils si différents des jésuites qui travaillent dans l'apostolat social ?

Ils sont égaux, parce qu'il partagent, avant tout, la condition humaine. De plus, ils vivent dans un même et immense continent : l'Amérique Latine.

Ils sont égaux en ce qu'ils s'identifient à un engagement commun : travailler de manière solidaire en cherchant les formes de justice sociale qui transforment la condition de plus de 50% des habitants du continent qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté selon les statistiques du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). De plus, ils veulent avoir une incidence sur la forme d'organisation du vivre ensemble : ils désirent des organisations véritablement démocratiques, la libération des diverses formes de corruption, d'irresponsabilité et d'individualisme qui vont érodant la politique et pour cela, ils éduquent et promeuvent des manières d'exercer les responsabilités publiques selon les intérêts de la communauté, et non selon la recherche de bénéfices personnels et de petits groupes.

Il sont égaux dans la mesure où le fait de vivre ensemble avec les pauvres les conduit à une vie simple, proche de l'autre, avec la capacité de partager, protégés de l'indifférence, sensibilisés pour vivre en communauté et pour garder le groupe comme point de référence pour les propositions d'organisation, de répartition de la richesse et le traitement des conflits.

Il y a des différences dans la manière de se mettre en relation avec la foi et la religion : certains prennent leurs distances avec les institutions religieuses, se déclarent agnostiques, et d'autres se définissent comme croyants, serviteurs de la mission du Christ. Et entre ces deux extrêmes, certains sont engagés à travers leur appartenance à la Compagnie de Jésus, liés par les engagements qui s'expriment dans les vœux : partager les biens, vivre l'amour de manière différente d'une relation de couple, obéir à un supérieur religieux, et surtout à l'appel de Dieu manifesté dans la clameur des pauvres. D'autres servent la mission du Christ dans leur vie de couple, dans une attitude de solidarité et d'engagement pour la vie.

Il y a des différences dans la manière de se mettre en relation avec la foi et la religion

Ainsi, ce qui marque l'identité de nos centres, et qui est valable pour tous, est :

- L'option préférentielle pour les pauvres
- La réflexion pour développer une action éclairée
- Les processus éducatifs pour le développement et la justice sociale
- Le rapport personnalisé à l'équipe de travail
- Rendre compte de manière transparente
- La recherche constante du « plus grand service ».

En définitive, ces centres sont des œuvres aux frontières. Y travailler crée un lieu de travail pluriel, divers, ce qui est une grande richesse parce qu'il s'alimente d'anti-dogmatisme. Le contact avec les pauvres crée une attitude humaniste, importante une fois qu'ont été dépassés les radicalismes des années 70 et 80 (dont la plupart ont résulté en grande partie d'une réaction d'indignation devant la dure situation des pauvres, plus que d'une libre option idéologique et méthodologique des personnes engagées dans les causes populaires).

Le travail social convertit les jésuites et les laïcs en compagnons de vie parce qu'il partagent la même expérience de la vie du peuple pauvre, d'une situation sociale conflictuelle, et de la souffrance. Là réside aussi une magnifique opportunité de faire grandir notre manière d'être professionnel.

DIFFICULTÉS DANS LA COLLABORATION

Les difficultés dans la relation peuvent surgir à l'heure d'exercer des responsabilités de direction et d'administration. Jusqu'aux années 80-90, quand la présence des jésuites était significative, quantitativement et qualitativement,

le plus grand risque résidait dans la relation au caractère démocratique de l'entité, puisqu'il existait une sorte de non-conformité (parfois claire, d'autres fois plus obscure) due à leurs privilèges : depuis la manière d'être embauchés (nommés par le Provincial pour travailler dans le centre, généralement sans consulter les équipes, pendant que les autres devaient passer par un processus de sélection formel avec des pré requis en terme de capacités relativement exigeants) jusque dans le travail, vu qu'il n'est pas facile pour une équipe de

Les difficultés dans la relation peuvent surgir à l'heure d'exercer des responsabilités de direction et d'administration

laïcs de dire à un jésuite ce qu'il doit faire et où il doit aller. Malheureusement, ceci s'améliora uniquement dans la mesure où le nombre de jésuites diminua.

L'autre menace dans cette collaboration est liée à une question un peu plus complexe, vu qu'elle ne dépend pas seulement des deux parties impliquées (jésuites et laïcs), mais aussi de la structure propre du secteur social dans lequel s'organise le travail, où sont définies les priorités, et qui fonctionne, en général, exclusivement avec des jésuites. Peu de laïcs y participent.

De toutes manières, les œuvres sociales viennent des jésuites. La « collaboration » est plus difficile quand ceux-ci se sentent « propriétaires » de l'œuvre. Ce sont les cas où l'on constate des relations de subordination.

LES DÉFIS

Si l'on regarde vers le futur, espérer que le rôle principal d'une personne laïque sera, dans la collaboration, de conduire l'œuvre de manière qualifiée, est un défi. Par conduite qualifiée, nous entendons :

- (i) les capacités à la diriger de la meilleure manière
- (ii) par une personne en harmonie avec le charisme ignatien et avec le sens du corps,
- (iii) et « majeure » dans son lien avec la Compagnie et les jésuites, capable d'établir une relation à parité dans la coresponsabilité.

Il faudrait demander aux jésuites de ne pas se sentir propriétaires de l'œuvre

Il faudrait demander aux jésuites de ne pas se sentir propriétaires de l'œuvre, qu'ils reconnaissent que c'est seulement dans la coresponsabilité que les choses pourront avancer, et qu'il n'y a pas de raison qu'ils aient le dernier mot, seulement parce qu'ils jésuites. Souhaitons que leur autorité provienne d'autres considérations (leur manière d'être, leur style, leur spiritualité, leur générosité, leur capacité professionnelle) que du seul fait d'être jésuites.

Il est souhaitable que les laïcs puissent participer et discuter des structures nationales de l'apostolat social. Que comme laïcs, ils aient un rôle clair dans cette commission. Que ce ne soit pas seulement une commission jésuite. Il vaut

la peine d'approfondir le concept de « Nouveau Sujet Apostolique » de la CPAL, malgré les critiques qui sont apparues. De cette manière, nos collaborateurs (peut-être vaudrait-il la peine de les appeler plutôt compagnons apostoliques), pourraient intervenir plus et avoir davantage d'initiative dans l'apostolat social.

Ce qui vient d'être dit suppose de la part des jésuites plus de clarté dans l'explicitation de leur charisme, ainsi qu'une plus grande ouverture à la collaboration et la révision concrète des structures d'organisation du travail social.

S'il y a une conception de la communauté chrétienne comme peuple de Dieu dans lequel nous sommes tous égaux, tout en possédant nos charismes et ministères propres, la relation ne devrait pas poser de problème. Mais si l'institution est verticale, s'il y a une culture cléricale qui se manifeste par un sentiment de supériorité des jésuites, considérant au fond que le laïc est un chrétien de niveau inférieur au religieux, et plus encore au prêtre, alors la relation sera toujours de subordination. Ceci provoque un comportement dans lequel perce un certain culte aux « pères » : ils ont le dernier mot, ils sont les propriétaires, les employeurs, les décideurs, ils ne se soumettent pas aux règles auxquelles sont soumis les autres, et ils n'observent pas les procédures.

Il ne fait aucun doute que l'engagement commun des jésuites et des laïcs pour une société dans laquelle ils cherchent à recréer et renforcer les liens sociaux de justice, de démocratie, d'équité et de participation, leur commune confrontation à de graves problématiques sociales et humaines, leur relation constante avec les communautés populaires qui marque leur style de vie et leurs valeurs préparent une collaboration entre jésuites et laïcs qui ne pose pas de problème. Ils travaillent en équipes, ils ont des idéaux et des valeurs communs, liés à la recherche d'une vie digne pour tous, d'une humanisation de l'économie et de la politique.

La formation est un facteur essentiel aux conditions de participation des laïcs à la mission de la Compagnie, dans la perspective d'assumer des responsabilités dans des centres sociaux. Cette formation devrait garder présents les aspects suivants :

- (i) La spiritualité ignatienne
- (ii) Le leadership
- (iii) Le service d'une justice qui vient de la foi
- (iv) La responsabilité face à la société : la capacité de proposer des alternatives viables pour servir son propre pays
- (v) La connaissance de la Compagnie de Jésus, ses structures et ses formes de gouvernement, ses priorités et ses projets apostoliques, et la relation du secteur social avec les autres secteurs.

**La formation
est un facteur
essentiel aux
conditions de
participation
des laïcs**

LES LIGNES DIRECTRICES DE LA RELATION AVEC LES LAÏCS.

Après avoir réfléchi à partir de ces quatre expériences, il est possible de réaliser l'inventaire suivant, des pistes qui caractérisent et à la fois orientent la relation jésuites-laïcs dans le secteur social d'Amérique Latine. Nous avons trouvé des modes de relation réussis, de collaboration, de bonnes pratiques pour réaliser la mission. Nous n'avons pas eu besoin de beaucoup de théorie ou de documents. Nous restons attachés à une saine relation dans laquelle prévaut une relation amicale entre jésuites et laïcs.

- (1) Une perspective générale dans cette diversité : il n'existe aucune bonne pratique qui chercherait à gommer les différences entre jésuites et laïcs. La posture religieuse et croyante n'est pas un obstacle, elle doit au contraire être un facteur d'unité. C'est un critère clé.
- (2) Avoir une motivation qui inspire le service de tous : l'engagement à servir et aimer l'humanité souffrante. Un sentiment commun apparaît ici, qui est spirituel dans un certain sens. Et ce secteur peut offrir à certains l'explicitation d'un mode d'être spirituel qui est celui de Saint Ignace. Nous distinguons trois niveaux dans la relation : certains laïcs vont se sentir plus identifiés avec la spiritualité ignatienne que d'autres, mais tous ont leur propre manière de célébrer la vie. Nous devons garder présente la vocation de chacun. Il est donc important de respecter les différents appels. Il y a plusieurs vocations au service de la mission. Cette tension est constitutive de cette relation.
- (3) L'on ne fait ordinairement pas de distinction entre des laïcs qui seraient de première classe parce que de spiritualité ignatienne, et d'autres de seconde classe parce qu'ils n'en seraient pas.
- (4) Dans le secteur social, une relation entre jésuites et laïcs s'établit à partir des compétences professionnelles, généralement dans le champ des sciences sociales. Ils sont collègues. La formation des jésuites n'incluant pas les sciences sociales, ceci pourrait expliquer la réduction du nombre de jésuites dans le secteur social.
- (5) Les centres sociaux sont plus liés aux situations conflictuelles de la société. Parfois, le fait d'être lié à la Compagnie peut les rendre vulnérables devant l'Église, parce que cette dernière attend qu'ils jouent un rôle qui soit considéré comme « prudent » dans la société. Ceci peut, parfois, créer une distance par rapport à la Compagnie. Les laïcs ne doivent pas obéissance au Provincial, à la différence des jésuites. Le leadership laïc et son autonomie peuvent conduire à une perte de contrôle et ceci peut être problématique. Il peut exister une tension entre obéissance aux exigences de la réalité et de la société avec ses conflits, et les exigences de l'obéissance religieuse : que ce soit à la Compagnie ou à l'Église. Parfois ceci crée des tensions entre le centre social et la Compagnie et l'Église, voire à l'intérieur du centre entre jésuites et laïcs.

- (6) Cette relation est porteuse de tensions créatrices : il est important d'être conscients et de nous laisser conduire là. De toutes manières, la relation, la participation, l'assignation de responsabilités, la collaboration doivent se penser et se vivre depuis la Mission de la Compagnie, depuis la conscience du Corps Apostolique.
- (7) Il y a aussi un bon nombre de personnes très engagées dans la mission : c'est le personnel de service, le personnel administratif : bibliothécaires, secrétaires, chauffeurs. Nous devons les prendre en compte. Ils apportent aussi beaucoup. Ils ont l'habitude d'avoir les plus bas salaires.
- (8) La réduction drastique du nombre de jésuites affecte leur présence dans le secteur. Les jésuites du secteur ont l'habitude d'être les plus disponibles pour assumer des responsabilités dans la province.
- (9) Le lien avec les jeunes jésuites : ils ont des difficultés à travailler sous la direction d'un laïc. Nous devons former des jésuites qui puissent travailler en relation avec des laïcs. La formation a un rôle important dans la préparation du futur dans la relation jésuites-laïcs.
- (10) La gouvernance : nous devons voir de manière urgente comment penser la réforme des structures qui permettront un gouvernement du corps apostolique qui facilite cette participation des laïcs. Pourquoi donne-t-on un traitement différent à un laïc responsable d'une œuvre qu'à un jésuite ?

Toute cette réflexion est le fruit d'une expérience très importante d'un groupe de jésuites et de laïcs convoqués à Rome par le Secrétaire de la Justice Sociale à la veille de la 35^{ème} Congrégation Générale. Cette réunion a permis de regarder ensemble le défi important de ces temps nouveaux où la relation entre jésuites et laïcs évolue, se clarifie, et ouvre de nouvelles perspectives dans une action apostolique conjointe.

Original espagnol
Traduit par Guilhem Causse SJ

Jorge Julio Mejía SJ
Assistant Area Socio-Pastoral
Carrera 23 N° 39-69
Santafé de Bogotá 1, D.C. - COLOMBIE
<jjulio@colomsat.net.co>

PARTENARIAT LAÏC EN EUROPE

Elaine Rudolphi

Cet aperçu des rapports entre les jésuites et leurs partenaires laïcs dans les œuvres et institutions du secteur social en Europe est issu des interventions faites lors de la rencontre des coordinateurs de l'apostolat social jésuite tenue à Rome en mai 2006. Ces interventions furent faites par les personnes suivantes :

Robin Schweiger SJ (Coordinateur de l'Europe de l'Est, EOR),
Higinio Pi Perez SJ (Coordinateur de l'Europe méridionale, EMR),
Eduardo Ibañez (Coordinateur de l'Andalousie et les Îles Canaries, Espagne, BET),
Andreas Gösele SJ (Coordinateur de l'Europe Centrale, ECE),
Stephen Power SJ (Adjoint du Directeur International du JRS), et
Elaine Rudolphi.

Aucun représentant de l'Assistance d'Europe Occidentale n'était présent à la rencontre.

L'expérience de collaboration entre les jésuites et les non-jésuites varie beaucoup au sein des quatre Assistances d'Europe, tandis que l'expérience du JRS varie encore plus.

Pendant toutes les Assistances partagent le fait que les non-jésuites ont intégré les œuvres et institutions de l'apostolat social pour la simple raison qu'il n'y avait pas suffisamment de jésuites disponibles. Quant à l'époque où cela s'est produit, éloignée ou récente, quant à savoir si le changement était bien vu ou non, cela varie de l'une à l'autre.

1 OBSERVATIONS CONCERNANT L'ASSISTANCE D'EUROPE DE L'EST

L'expérience qu'a l'Assistance de l'Europe de l'Est dans le domaine de la collaboration avec les partenaires non jésuites n'est ni longue ni profonde. Cela s'explique par l'histoire de ces provinces que l'existence des régimes communistes a influencées de plusieurs manières. Dans la plupart des provinces d'Europe de l'Est, la mentalité de l'Église catholique est encore très cléricale et admet très peu de participation laïque. Les collaborateurs laïques sont quasiment invisibles dans un tel environnement. L'apostolat social a une spécificité supplémentaire : comment construire un tel apostolat sans éveiller les souvenirs négatifs d'une entreprise socialiste ? Peu de jésuites travaillent dans l'apostolat social ici.

L'expérience de l'Europe de l'Est dans la collaboration avec les partenaires non jésuites n'est ni longue ni profonde

1.1 Quelques facteurs déterminants pour la collaboration

Dans la plupart des cas, la collaboration existe avec des personnes qui ont pour ainsi dire une aura prophétique, fait qui comporte des conséquences aussi

bien positives que négatives. Les jésuites tout comme les non-jésuites risquent de lier à eux les personnes et de leur imposer les objectifs qu'ils voudraient eux-mêmes atteindre et ceci peut être vu comme une manière de se servir des autres pour satisfaire à des intérêts purement personnels.

Bien que cela ne soit pas vrai pour l'ensemble de l'Assistance d'Europe de l'Est, bien des gens estiment que l'Église catholique et ses institutions sont capables de déboursier de grosses sommes d'argent. Cette image d'une richesse à portée de main incite les laïques au partenariat. Les personnes sensibles à ce genre d'attraction pourront travailler un certain temps, mais si un salaire plus élevé leur est proposé ailleurs ils quitteront les institutions jésuites pour lesquelles ils travaillent. Dans de telles circonstances, les institutions sociales peuvent être réduites à des entités dont on use et abuse. En conséquence, les non-jésuites qui prennent à cœur une œuvre spécifique de l'apostolat social sont découragés, perdent confiance et assurance et abandonnent l'institution.

Il est très important d'être juste envers les non-jésuites et de leur donner un salaire qui réponde aux normes du pays. De la même manière, les jésuites devraient être payés, mais cela constitue une exception plutôt que la normalité dans l'Assistance d'Europe de l'Est.

Des collaborateurs bien formés garantissent incontestablement une atmosphère créative et constructive au sein de l'Institution. La formation exige l'investissement des deux parties. Il est très utile d'aménager un temps de réflexion et de prière pour éviter de « se perdre » dans les activités mais également pour rendre la collaboration plus créative. Les exemples positifs de cette collaboration peuvent attirer à l'apostolat social les gens qui ont beaucoup d'assurance, de sens de responsabilité et un esprit de service.

Les exemples positifs ne sont souvent possibles qu'après plusieurs échecs aussi bien de la part des jésuites que des non-jésuites. Une écoute et une attention véritables aux besoins sont cruciales pour le partenariat. Toute personne concernée doit être humble et consciente de ses limites pour pouvoir développer une attitude positive envers le partenariat. Les cas de succès ont pour base une évaluation honnête de la contribution de chaque partenaire et la volonté des partenaires de faire usage de leurs dons (éducation, spiritualité, expérience, imagination, ouverture aux responsabilités) dans les rôles qui leur reviennent, en tant que dirigeants ou en tant qu'employés.

1.2 Les difficultés rencontrées

Les plus grandes difficultés pour une réelle collaboration sont les fausses attentes et les fausses images. Un jésuite peut espérer que la responsabilité d'une œuvre lui sera confiée mais il peut également témoigner d'un détachement critique envers l'œuvre. De la même manière, le non-jésuite peut penser que les jésuites prendront inmanquablement l'œuvre en main et que c'est à eux que reviendront les décisions, ce qui est une fausse attente, une attente qui exempte le non-jésuite de ses responsabilités. Ces difficultés

résultent du paternalisme des jésuites et de la confiance exagérée que leur accordent leurs partenaires.

D'autres difficultés se manifestent au niveau administratif. Il est aisé de muter un jésuite ou de lui confier une autre mission puisque son bien-être est garanti par la Compagnie. Il est moins aisé de muter les collaborateurs ou des les remercier puisque cela rend l'emploi précaire, fragilise les relations humaines et affecte les membres des familles qui dépendent du salarié.

Ces difficultés peuvent toutefois être surmontées si tous prennent conscience de la complexité du partenariat entre les jésuites et les non-jésuites.

1.3 Opportunités

La part positive de la collaboration devient manifeste quand le besoin d'ouvriers dévoués grandit et que les compétences qu'ils apportent sont appropriées à l'apostolat. Le défi consiste à faire le meilleur usage possible des talents présents et non jésuites.

Si les personnes impliquées dans un secteur apostolique utilisent à bon escient leurs talents et compétences, s'ils communiquent bien, s'ils osent essayer de nouvelles idées et projets et penser de façon créative, alors la confiance et un sens d'utilité règneront dans la mission apostolique.

2 LA SITUATION DANS L'ASSISTANCE D'EUROPE MERIDIONALE

Il convient de préciser dès le départ que ces réflexions sur l'Assistance d'Europe méridionale font référence à certaines expériences qui sont partagées par le Coordinateur de la Bétique qui comprend l'Andalousie, dans le Sud de l'Espagne et les Îles Canaries.

Les changements sociaux intervenus ces dernières décennies ont incontestablement influé sur le nombre de vocations à la vie religieuse en Espagne. Cela est vrai aussi pour la Compagnie, bien que les cinq provinces d'Espagne aient encore la grâce de connaître une grande diversité institutionnelle. Toutefois, l'apostolat social se retrouve avec moins d'œuvres ainsi que peu de marge pour l'action et la réflexion sociale. La majorité des activités est entreprise par des bénévoles.

Le manque de jésuites fait de la collaboration une urgence et, aujourd'hui, l'apostolat social serait inconcevable sans la présence de collaborateurs non jésuites qualifiés et professionnels. Cela étant, le caractère jésuite de cet apostolat serait difficile à maintenir si les jésuites devaient se retirer complètement de ce secteur. La complexité du changement et la vitesse à laquelle il s'accomplit constituent un défi à la réflexion sociale, à l'action appropriée et à l'efficacité apostolique. De ce point de vue, le partenariat entre les jésuites et les non-jésuites semble être l'issue requise.

Il y a plusieurs formes de collaboration dans la Bétique. Le premier défi est le grand nombre de bénévoles. D'autre part, les collaborateurs principaux, qui

***Toutefois,
l'apostolat social
se retrouve avec
moins d'œuvres
ainsi que peu de
marge pour
l'action et la
réflexion sociale***

sont recrutés comme des employés salariés et permanents afin de garantir la continuité, sont très proches de la spiritualité ignatienne ; ils sont très motivés et prennent à cœur le sens et la mission de l'apostolat social. Les personnes qui ont un lien juridique avec la Compagnie mettent en évidence un aspect important du partenariat.

2.1. Besoins et difficultés

Un besoin réel exprimé par les partenaires non jésuites est la possibilité de rencontrer les jésuites et les communautés jésuites qui sont « liés » de manière profonde à une commune mission et qui sont prêts à construire l'avenir avec des partenaires non jésuites. Toutefois, il n'y a pas beaucoup de jésuites qui partagent cet idéal de collaboration.

Les jésuites envoyés dans les communautés d'insertion ou comme directeurs d'œuvres qui appartiennent à l'apostolat social prennent souvent un peu de distance avec la communauté ou l'œuvre, qui doit souvent être abandonnée. Le manque de réflexion sur les liens entre la communauté et l'œuvre produit des rapports malaisés avec les collaborateurs.

Les proches collaborateurs non jésuites sont aujourd'hui confiants du fait qu'ils sont familiers avec la manière dont la compagnie de Jésus est gouvernée et espèrent qu'un véritable partenariat dans ce domaine verra le jour et qu'on pourra en faire l'expérience. Invoquer le gouvernement comme excuse pour exclure les non-jésuites de la prise de décision après les avoir consultés comme collaborateurs n'est plus acceptable. Les collaborateurs finissent par se lasser d'une rhétorique qui ne cède pas la place à un partenariat effectif. L'on connaît des cas où des collaborateurs ont rejoint d'autres organisations parce qu'ils ne voyaient aucune opportunité d'« injecter » leur expérience dans le réseau de l'apostolat social.

2.2. Une vision commune

Sans une vision commune partagée par toutes les personnes qui contribuent à l'apostolat social, le partenariat serait très difficile à promouvoir et n'aurait qu'un court avenir. Pour construire un partenariat, les personnes concernées, aussi bien les jésuites que les non-jésuites, devront avoir en commun au moins les éléments principaux des objectifs, la vision et la mission d'une œuvre apostolique spécifique. Pour l'heure, il y a des réflexions qui cherchent à déterminer si cette motivation initiale devrait être érigée en exigence et en critère de sélection. Le consensus obtenu en cette matière permettra de déterminer s'il vaut mieux décrire une personne comme employé ou comme collaborateur/partenaire. Il est important de noter qu'un simple « intérêt social » (j'accomplis une tâche sociale, sans prendre en compte mes motivations) n'est pas suffisant ; le partenariat exige une vision ou spiritualité commune. Autrement, l'on courrait le risque d'une relation exclusivement

***Il n'y a pas
beaucoup de
jésuites qui
partagent cet idéal
de collaboration***

contractuelle et professionnelle, et le professionnalisme à outrance peut étouffer l'esprit de « la foi qui fait la justice ».

Par conséquent, il est d'une importance capitale de prendre le temps de partager cette spiritualité. Cette vision spirituelle commune permettra à toutes les personnes concernées de présupposer que « tout bon chrétien doit être disposé à sauver la proposition du prochain plutôt qu'à la condamner » (ES, 22). Partager cette vision permet de développer et d'orienter l'avenir des œuvres et institutions dans l'apostolat social, de concrétiser la planification apostolique, de créer une pluralité de base pour une participation sociale et de mettre en rapport le travail d'une personne avec la mission plus universelle et même de la Compagnie de Jésus. Ainsi, la formation est d'une importance cruciale mais il convient de noter que la formation continue en spiritualité ignatienne est entravée par le manque de ressources financières.

***Il est d'une
importance capitale
de prendre le temps
de partager cette
spiritualité***

Dans la Bétique, deux rencontres annuelles facilitent la promotion d'une vision commune : une rencontre de prière et de réflexion et, deuxièmement, la rencontre sectorielle. Les jésuites et collaborateurs dévoués et qualifiés qui voient la sagesse du partenariat permettront de rester ouverts dans un monde complexe et de ne pas succomber aux prophéties fatalistes ou à la victimisation. La plus grande croissance intervient là où les jésuites et leurs partenaires décident ensemble de s'investir dans l'apostolat social avec l'intention de renforcer ce secteur, en le reliant aux projets de la province. Le partenariat et la formation des collaborateurs non jésuites pour des postes administratifs sont nécessaires à l'efficacité apostolique. Les collaborateurs non jésuites croient que le rôle d'un jésuite devrait être celui d'encourager et de promouvoir cette forme de « vocation à la collaboration » dans l'apostolat social. Les jésuites devraient offrir à leurs collaborateurs les opportunités qu'ils n'obtiendront pas ailleurs.

3 SITUATION DE L'ASSISTANCE D'EUROPE CENTRALE

Il est important de signaler dès le début que la situation décrite dans cette partie reflète l'expérience partagée par les représentants de l'Allemagne. Suite au caractère spécial des rapports Église-État en Allemagne, ce survol ne couvre que le personnel salarié dans les institutions jésuites. En Allemagne, les Églises catholique et protestante font partie des plus importants employeurs qui ont une législation spéciale, laquelle autorise l'emploi et l'accorde à leur autonomie légale. Au cœur de ce système se trouve l'idée d'une « communauté de service » qui est considérée comme incompatible avec l'activité industrielle et les accords collectifs. Les employés sont pour la plupart payés selon l'accord salarial collectif des employés fédéraux. La Compagnie de Jésus est un employeur plutôt minime mais se conforme à la loi sur la main-d'œuvre particulière à l'Église Catholique.

3.1 Les collaborateurs sont des salariés

La plupart des participants –aussi bien jésuites que non jésuites– ont insisté sur l'importance des rapports qui caractérisent l'emploi. Les personnes qui travaillent avec nous sont des employés et la Compagnie de Jésus est l'employeur. Pourtant, dans plusieurs domaines les jésuites manquent de compétence et doivent compter sur la collaboration laïque, qui est nécessaire si, pour utiliser leurs propres termes, « nous devons remplir notre propre mission ». Un grand nombre de collaborateurs se voient d'abord comme des professionnels qui sont embauchés pour leurs compétences spécifiques. Les collaborateurs, de leur côté, soulignent généralement le bon environnement de travail dans les institutions jésuites où la personne humaine est mise au centre.

La plupart des collaborateurs sont catholiques ou chrétiens, un pré requis pour certains postes, surtout dans les œuvres confiées aux jésuites par les diocèses. En conséquence, la mission jésuite est bien accueillie et tous les collaborateurs s'approprient l'objectif particulier d'une institution spécifique. Pour beaucoup, cet objectif est l'une des raisons pour lesquelles ils travaillent avec les jésuites, puisqu'il inclut le travail pour les pauvres et les défavorisés, pour une société plus humaine et plus juste. Bien que cette identification avec des institutions concrètes soit grande, la plupart des collaborateurs n'ont qu'une idée floue de l'apostolat social ou des projets de la province, sans parler de ceux de la Compagnie universelle. Aussi, travailler en réseau avec d'autres institutions jésuites et hors du secteur social constitue-t-il un défi à relever.

Quand l'on évoque la spiritualité, la tendance est de l'identifier avec la spiritualité jésuite ou ignatienne. Le rôle que joue la spiritualité dans les institutions jésuites varie mais il est souvent d'un niveau insuffisant. Dans certaines institutions des efforts délibérés sont faits pour changer cet état de choses, et les jésuites espèrent offrir à leurs collaborateurs des éléments de leur spiritualité. Les jésuites tout comme leurs collaborateurs soulignent l'importance de la discrétion en ce domaine : la liberté personnelle des collaborateurs doit toujours être mise en avant. Quelques collaborateurs ont trouvé dans la spiritualité ignatienne leur spiritualité mais préfèrent ne pas confondre leur cheminement spirituel avec leur travail.

***La mission jésuite est
bien accueillie et tous
les collaborateurs
s'approprient
l'objectif particulier
d'une institution
spécifique***

3.2 Collaboration et leadership

Presque toutes les œuvres du secteur social sont dirigées par des jésuites, un fait que beaucoup de jésuites estiment très important étant convaincus que leur caractère jésuite serait affaibli voire même perdu si des non-jésuites dirigeaient l'œuvre ou si la participation jésuite allait s'amenuisant. Le partenariat jésuite n'est envisagé que dans le contexte d'une chute en nombre de jésuites qualifiés.

Quelques collaborateurs soutiennent que, étant donné la structure spéciale des œuvres jésuites, les non-jésuites ne peuvent pas facilement assumer le rôle des jésuites. Cela est surtout vrai quand il s'agit de la représentation dans le monde extérieur où le fait que ce soit un jésuite ou un collaborateur qui parle fait toute la différence.

Dans l'ensemble, l'on remarque un style de gouvernance très orienté vers la collaboration, les décisions étant prises ensemble dans des réunions d'équipes ; les collaborateurs se voient confier un haut degré de responsabilité dans leurs domaines respectifs.

4 QUELQUES OBSERVATIONS CONCERNANT L'ASSISTANCE D'EUROPE OCCIDENTALE

Même si l'Assistance d'Europe occidentale s'étend, pour des raisons historiques, du Canada au Proche-Orient, ce survol se limite à la partie européenne de cette Assistance. La partie européenne est caractérisée par des réalités culturelles très diverses et embrasse au moins deux grands groupes culturels : l'un est la sphère des langues romanes (c'est-à-dire le français, l'italien, l'espagnol et les langues apparentées) l'autre est la sphère des langues anglo-saxonnes (c'est-à-dire l'anglais, le néerlandais, le flamand et les langues apparentées). Il n'y a aucune intervention directe lors de la rencontre, aussi les observations qui suivent résultent-elles de mes contacts personnels avec des jésuites et collaborateurs dans les provinces de France, d'Irlande et de Grande Bretagne ainsi que dans les deux provinces belges.

4.1 Le « nous » inclusif

Dans la sphère anglo-saxonne, la collaboration et le partenariat couvrent de larges domaines en même temps que prévaut le sentiment d'avoir en commun une même base et une même mission. Le provincial de l'Irlande a une manière de parler des 200 jésuites et 700 partenaires non jésuites –« nous sommes 900 dans la d'Irlande »- qui indique une mission commune.

Des tensions ou obstacles émergent quand il y a des réticences à considérer l'« appel » spécifique ou type d'enracinement. Quand des non-jésuites évoquent l'appel à s'impliquer dans la Compagnie de Jésus, cela incite les jésuites à réfléchir sur leur propre appel. Il est peut-être utile de redécouvrir la parole d'Ignace qui évoquait la « *diferencia de grados* », la différence de degrés, un concept qui pourrait être développé. Les jésuites et les non-jésuites vivent cet enracinement de différentes manières, et l'avenir exige que plusieurs mesures soient prises si la confiance et le partenariat doivent être établis. L'adoption de « bonnes pratiques » décrites dans la section suivante sera un pas en avant significatif sur le chemin du partenariat.

4.2 Tensions créatives

Dans toutes les sessions, il fut beaucoup question de défis et de tensions. Toutefois, l'on avait ce fort sentiment que les tensions seront créatives et

positives si elles sont reconnues et traitées, mais balayées d'un revers de main, elles pourraient constituer une menace à la tâche ou mission commune. Voici quelques-uns des défis qui nécessitent une réponse appropriée : une vraie culture de consultation et de prise de décision ; les problèmes de responsabilité ; autorité et gouvernance ; l'individualisme et les exigences d'un travail d'équipe ; la compétence professionnelle et la disponibilité apostolique.

4.3 Une lecture théologique du partenariat

L'on pourrait contribuer à un développement fructueux du partenariat si l'on considère un triangle théologique traditionnellement évoqué pour décrire l'Église : le triangle de *martyria*, *leitourgia* et *diaconia*.

Le partenariat dans l'apostolat social peut progresser si toutes les personnes concernées, jésuites et non jésuites, sont prêtes à donner ensemble un témoignage de « foi qui fait la justice » (*martyria*). Il peut progresser si les gens se sentent appelés au service de Dieu (*leitourgia*) et célèbrent le fait d'être des pierres vivantes d'un corps apostolique. Enfin, il peut progresser si toutes les personnes concernées se sentent appelées à servir ceux qui connaissent le besoin et à servir la communauté proche (*diaconia*). Si ces trois dimensions sont présentes, une quatrième dimension apparaîtra, celle de la *koinonia*, la communauté au service des nécessiteux, faite de jésuites et de partenaires non jésuites.

5 APPRENDRE PAR L'AUDACE : LE SERVICE JÉSUISTE DES RÉFUGIÉS -JRS

Le JRS fut fondé en 1980 et est structuré de deux manières différentes : des régions qui dépendent directement du bureau international et des régions qui travaillent au sein des structures jésuites provinciales. Le JRS fait partie de l'apostolat social. En Europe et dans les Amériques le JRS travaille directement sous l'autorité d'un Provincial ou Modérateur. En Afrique et en Asie, les directeurs du JRS relèvent directement du directeur international basé à Rome. Le personnel du JRS est composé à 85% de laïcs, à 7% de jésuites, à 6% de religieuses et à 2% de frères et prêtres. En tout, environ 1200 personnes ont signé un contrat à temps plein. Le partenariat induit plusieurs types différents de rapports qui incluent un grand nombre de bénévoles.

5.1 Expériences

Les activités du JRS sont caractérisées par l'urgence des situations, ce qui affecte la manière de travailler ensemble. Les gens « se donnent », tout simplement. Beaucoup de non-jésuites ont perçu l'urgence et étaient prêts à travailler pour un maigre salaire et avec peu de sécurité. Souvent, les modalités de collaboration interviennent plus tard avec des résultats positifs ou parfois moins positifs.

Un des points positifs est que la bureaucratie est réduite à un strict minimum, les questions de considération sont sainement traitées (celle de savoir « qui est le patron » est résolue à travers l'action), et la diversité constitue une norme admise par tous. Le travail en réseau est une facette importante du JRS. Les non-jésuites se donnent généreusement au travail dans un esprit de bénévolat et sans que leur sécurité soit vraiment garantie.

Un des points moins positifs est l'absence de mécanismes permettant de répondre aux besoins des gens dans des situations d'insécurité. Pire encore, dans certains cas l'orientation et la formation sont inadéquates. Vivre et travailler avec plusieurs groupes culturels constitue un défi puisque cela ne se fait pas automatiquement. Un inconvénient du travail est le fait que les collaborateurs non jésuites qui restent longtemps n'ont souvent pas les moyens de pourvoir à leur avenir ni ceux de se garantir une sécurité sociale à long terme.

Dans certaines régions et pour certains types de travail, travailler au JRS conduit certains religieux, prêtres et laïcs non seulement à travailler ensemble mais également à vivre dans un logement commun. Cela permet de mettre à dure épreuve les théories de participation et de partenariat !

Le JRS conduit certains religieux, prêtres et laïcs non seulement à travailler ensemble mais également à vivre dans un logement commun

Quelle a été l'expérience vécue ? Dans l'ensemble, les conditions de travail sont très dures, mais au lieu de séparer les gens ces conditions les ont rassemblés. Le partage a créé un certain nombre de révélations. Tout d'abord, les religieux ont au moins autant de difficultés à s'adapter que leurs collègues laïques. Le fait d'être religieux ne signifie pas toujours qu'ils sont faits pour une communauté du JRS. Les laïcs peuvent vivre aussi simplement que les religieux et peuvent même y être mieux préparés. Les religieux semblent connaître autant de réserve face au partage de leur vie que les laïques.

5.2 Structures

Le JRS emprunte plusieurs structures différentes en privilégiant toujours la plus efficace. La structure du JRS, toute nouvelle au sein de la compagnie, est assez simple. Il y a dix régions et chacune a ses propres responsabilités. Cette structure induit quelques incohérences pour le partenariat, puisqu'une partie de la structure n'est pas représentative de la proportion générale des jésuites et collaborateurs impliqués. Le poste de directeur régional est accessible à tous depuis 1997 mais neuf postes sur les dix sont toujours tenus par des jésuites. Le Bureau des Directeurs Internationaux fonctionne comme une consulte provinciale, ce qui veut dire que seuls des jésuites peuvent être membres de ce bureau. L'on peut se demander s'il est nécessaire de diversifier. Quelques missions à court terme sont concevables pour des jésuites (ceux qui font le Troisième An, par exemple) mais non pas pour les autres en règle générale.

5.3 Vision et mission

La meilleure description de la mission et de la vision du JRS est à trouver dans la CG 34 (65): « Le Service Jésuite des Réfugiés accompagne un grand nombre de ces frères et sœurs, les servant en compagnons et plaidant leur cause dans un monde qui n'en a cure ». Cette formulation de la mission est largement acceptée et opère une unification forte. Toutefois, le concept de spiritualité ignatienne reste large. Ceux qui travaillent avec le JRS se sont engagés au nom de la vision spirituelle de l'Évangile et/ou au nom du dévouement humanitaire aux réfugiés. Ceux qui aspirent à une participation active de l'Église ont trouvé dans le JRS les réponses à certains besoins : besoin d'une communauté de foi, d'une prière régulière et le souci d'un travail pastoral plus explicite. Ceux qui envisagent une perspective humanitaire sans engagement religieux ont insisté sur le travail en réseau avec les organismes apparentés et sur l'importance de la participation et de la formation des réfugiés.

5.4 Points à développer

Parmi les points qui reviennent souvent dans les discussions on peut mentionner les suivants :

- i) Alors que la formation à la gouvernance est nécessaire aujourd'hui pour développer un style qui soit participatif et capable d'accueillir les opinions de tous, l'on peut se demander dans quelle mesure cela est cohérent au sein d'une organisation hautement hiérarchique avec une forte centralisation.
- ii) Des engagements à long termes sont nécessaires si l'on doit garantir l'expertise et le savoir tout en assurant la continuité. De même que le JRS a besoin de personnel, qui comprend des jésuites, qui soit disposé à rester, de même tout le personnel a besoin d'engagements à long terme de la part de l'organisation. Cela touche au développement et à la promotion du personnel ; cela a aussi un coût financier.
- iii) L'on peut se servir des procédures d'évaluation pour camoufler une participation médiocre - il est important d'impliquer pleinement les collaborateurs non jésuites. Les critères qui permettent de lancer, poursuivre et clore les projets du JRS sont semblables à ceux prévus pour les consultes jésuites et l'on se rend compte que dans l'évaluation du travail du JRS le processus de discernement est souvent escamoté. D'où la question suivante : le personnel non jésuite est-il pleinement impliqué dans les discernements entrepris pour le choix des projets ?
- iv) Comme le travail du JRS est accompli en équipe, l'écart entre de beaux idéaux et des pratiques quelque peu différentes doit être réduit. La vie commune a besoin d'un soutien. L'on pourrait faire davantage pour développer l'accompagnement spirituel pour toutes les personnes impliquées et pour faciliter les retraites annuelles.

6. DE BONNES PRATIQUES POUR UN CORPS QUI GRANDIT DANS L'APOSTOLAT SOCIAL

À partir des expériences relatées et de mes propres observations je sens que toute tentative visant à définir des bonnes pratiques pour un corps qui grandit dans l'apostolat social devrait contenir les éléments suivants :

Fondements du partenariat : nourrir chez les partenaires la passion d'une foi qui fait la justice.

Principes de planification pastorale :

- Instaurer une planification participative, des processus intersectoriels de planification qui permettent l'échange à tous niveaux au sein des ministères jésuites et des secteurs, parmi les provinces et/ou régions et Assistances.
- Développer un cadre d'analyse qui réunit les différentes préoccupations apostoliques de manière structurelle et pédagogique.

Communication

- Valoriser l'importance d'une définition claire et appropriée des priorités ainsi que l'importance de leur réalisation et évaluation.
- Consulter les autres, être transparent et responsable.
- Évaluer selon les critères de la CG 34, D 26.

Instaurer des médiateurs à tous les niveaux de gouvernance de la Compagnie

Mesures concrètes

- Comités provinciaux composés de membres compétents dont des jésuites et des collaborateurs non jésuites.
- Créer un comité spécifique pour la collaboration quand il y a plus de collaborateurs/employés que de jésuites dans une région ou une province.
- Instaurer des médiateurs à tous les niveaux de gouvernance de la Compagnie.

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Elaine Rudolphi
OCIPE - Jesuit European Office
51 rue du Cornet
1040 Bruxelles - BELGIQUE
<info@ocipe.org>

APPELÉS À SERVIR :
LE PARTENARIAT APOSTOLIQUE JÉSUIE EN MISSION
APPROCHE ET PERSPECTIVE DE L' APOSTOLAT SOCIAL
Fernando Franco SJ Elaine Rudolphi

1 INTRODUCTION

Le besoin de mieux comprendre la collaboration et le partenariat se fait de plus en plus pressant aujourd'hui dans nombre de provinces, régions et Assistances de la Compagnie de Jésus. Que ce besoin fût également senti lors de la rencontre des provinciaux jésuites tenue à Loyola en décembre 2005, cela se vérifie par le fait que le sujet fut choisi comme l'un des axes prioritaires de la prochaine Congrégation Générale. L'approche proposée dans ce document s'inspire des réflexions partagées par les **Coordinateurs d'Assistance** et partenaires lors de leur rencontre tenue à Rome en mai 2006. Elle puise aussi dans le document qui présente la position du Secrétariat pour la Justice Sociale sur ce sujet.

Le terme de *Partenariat apostolique jésuite* renvoie aux efforts apostoliques réunis et entrepris par les jésuites et leurs partenaires non jésuites en réponse à un appel à servir l'humanité, à être serviteurs de la mission du Christ¹. Nous avons décidé d'appeler les membres de ce partenariat les *partenaires jésuites* et les *partenaires non jésuites*. Ce dernier terme a été préféré parce qu'il prend en compte la diversité des partenaires avec qui la Compagnie travaille : laïcs, religieux, prêtres et autres.

Le présent document est adressé avant tout, mais non pas exclusivement, aux partenaires jésuites et non jésuites travaillant dans l'apostolat social (ministères) ; son objectif est d'approfondir leur compréhension de ce partenariat, et de les aider à répondre plus généreusement à l'appel à servir les plus défavorisés. Il propose aussi une contribution à la *Commission pour la collaboration laïque* créée par le P. Général en vue de la prochaine Congrégation Générale.

L'approche retenue ici ne concerne pas directement les questions relatives à l'emploi. Le type de partenariat dont il est question dans ces pages part du principe que les rapports entre les partenaires jésuites et non jésuites au sein des institutions sociales sont basés sur des pratiques salariales justes et admises. Dans cette approche, le concept de *partenaire* revêt une connotation plus large que celui d'*employé*. La tendance de certains jésuites à gérer les institutions avec des employés et non pas avec des partenaires n'est pas heureuse.

Nous sommes conscient du fait que l'approche proposée revêt un caractère général et que, par conséquent, elle ne saurait embrasser la richesse des formes locales que prend ce partenariat, mais elle est présentée avec l'humble

conviction que, selon l'esprit de Saint Ignace, « le partenariat doit se mettre dans les actes plus que dans les paroles »².

Le présent document comprend quatre parties. La première propose une introduction générale, la deuxième examine les différents contextes dans lesquels le partenariat s'effectue, la troisième analyse les différents éléments qui caractérisent le Partenariat apostolique jésuite, et la quatrième et dernière partie fait des suggestions pratiques pour faire avancer ce partenariat vers l'avenir.

2 LES CONTEXTES DU PARTENARIAT

Le partenariat dans l'apostolat social

Les activités apostoliques de l'apostolat social sont largement conduites par des partenaires non jésuites. Une étude récente sur les centres sociaux jésuites³ indique clairement que nombre d'entre eux sont dirigés par des partenaires non jésuites. Sur la base des données disponibles, environ 700 jésuites et 15 760 partenaires non jésuites travaillent dans les centres sociaux jésuites⁴. Quant à la répartition par Assistance, le pourcentage de partenaires jésuites qui travaillent dans les centres sociaux varie énormément. Ils sont environ 7% du personnel salarié. La Compagnie de Jésus doit courageusement prendre en compte cet état de faits.

Les diverses formes de partenariat

Les partenaires jésuites et non jésuites viennent de milieux considérablement différents. Ils vivent et travaillent dans une grande diversité de contextes. Cette diversité, loin d'être un obstacle, constitue une riche ressource pour la mission et le ministère au milieu de sociétés contemporaines complexes. Plus encore, la manière dont le partenariat s'établit et se développe reçoit la marque de ces diversités.

- **Du point de vue socio-économique et culturel.** Les structures sociales et les niveaux de développement économiques influent sur la manière dont les partenariats sont développés. La diversité culturelle (linguistique, ethnique, raciale, rapports homme/femme, etc.) peut affecter la forme que prennent ces partenariats et la manière dont les institutions sociales interagissent avec leur environnement.
- **Du point de vue des motivations.** Les personnes qui se joignent au partenariat peuvent être motivées par plusieurs facteurs : les convictions religieuses (chrétiennes ou autres) et les préoccupations humanistes. Dans le contexte mondialisé qui est le nôtre la manière dont nous abordons le partenariat doit tenir en compte ces différences et les accueillir.
- **Du point de vue des choix de vie.** Les personnes peuvent être mariés ou célibataires, appartenir à un ordre religieux ou non, assurer un ministère sacerdotal ou non.

- **Modes d'implication.** Les partenaires jésuites tout comme les non jésuites peuvent être salariés ou non, travailler à temps plein ou à temps partiel.

Les partenariats concrets combinent un certain nombre de ces diversités et, dans un contexte de mondialisation, la Compagnie de Jésus et ses partenaires non jésuites ont besoin de développer un cadre pour le partenariat apostolique jésuite qui soit ouvert à cette diversité.

Recommandations de la 34^e Congrégation Générale

L'approche au partenariat apostolique jésuite proposée ici doit être vue comme le développement des recommandations proposées par le décret 13 de la 34^e Congrégation Générale⁵. Notre réflexion sur le partenariat apostolique jésuite développe en particulier la partie qui traite de la collaboration des jésuites avec les non-jésuites dans les œuvres de la Compagnie⁶.

Sans nier l'importance et le sens des autres formes de collaboration, le partenariat apostolique jésuite offre des possibilités pratiques et concrètes pour faire avancer la mission de la Compagnie de Jésus. Les partenaires non jésuites qui ont un lien juridique avec la Compagnie peuvent être aisément intégrés dans ce modèle de partenariat.

3 LE PARTENARIAT APOSTOLIQUE JÉSUISTE

Source et origine

À l'origine de ce partenariat se trouve l'acceptation (à la fois de la part des partenaires jésuites et non jésuites) d'un appel à servir, à devenir serviteurs de la mission du Christ. L'appel, tel qu'il est généralement perçu, prend sa source au-delà des limites de nos étroites vies et peut être interprété de plusieurs manières : pour certains, il peut s'agir d'un appel ressenti au cours d'une retraite ignatienne, pour d'autres ce peut être une manière d'accomplir leur vocation dans un autre ordre religieux, ou tout simplement une manière d'être vraiment des êtres humains. C'est *la* vocation qui permet aux partenaires jésuites et non jésuites d'être égaux dans la mission⁷.

Cet appel est vécu à travers plusieurs instances. Pour un partenaire jésuite, l'appel à une tâche spécifique est vécu en vertu de ses vœux religieux et du mandat reçu de son supérieur majeur. Pour un partenaire non jésuite l'appel à rejoindre le partenariat se concrétise à travers la mission que lui confie le supérieur majeur. Dans les deux cas un discernement personnel et commun est nécessaire. Bien que le processus de médiation soit différent, les deux partenaires partagent l'acceptation d'un travail en équipe pour une tâche ou mission commune.

Caractéristiques du partenariat apostolique jésuite

Le partenariat apostolique jésuite est caractérisé par le fait que les partenaires jésuites et non jésuites partagent une même responsabilité pour

l'accomplissement d'une mission apostolique ; ils partagent une même vision, une culture ou une manière commune d'appréhender la vie. Cette vision commune repose sur un ensemble de valeurs et d'attitudes conformes à la manière jésuite de procéder⁸.

D'après la CG 34, ces valeurs et attitudes qui inspirent l'engagement dans la mission peuvent être ainsi formulées :

La *gratuité* est la valeur qui consiste à donner gratuitement ce que l'on a reçu gratuitement. Dans la tradition ignatienne cette gratuité se nourrit d'un amour profond et personnel de Jésus-Christ.

La *solidarité* avec les plus défavorisés naît d'une profonde compassion et amitié pour ceux qui subissent l'injustice.

La *réflexion intérieure* renvoie à la valeur attachée au développement d'une certaine cohérence et d'un discernement intérieurs. La tradition ignatienne appelle cela la contemplation dans l'action.

La *compétence intellectuelle* enrichit le labeur apostolique par « *le savoir et l'intelligence, l'imagination et l'ingéniosité, les études solides et l'analyse rigoureuse* »⁹.

La *disponibilité* révèle l'attitude de qui est ouvert, souple et prêt à accepter une nouvelle tâche pour le bien de la mission.

La recherche du *magis* est la valeur ou caractéristique qui imprègne toutes les autres. Elle renvoie à « *une certaine agressivité apostolique* »¹⁰ typique de la manière jésuite de procéder.

Le corps apostolique jésuite et l'envoi en mission

Rejoindre le partenariat apostolique jésuite permet de constituer le *corps apostolique jésuite*. L'acte d'envoi en mission accompli par le supérieur majeur relie tous les membres de ce corps.

Le corps apostolique jésuite est composé de partenaires jésuites et non jésuites qui ont reçu une mission spécifique¹¹. Chaque conférence des Supérieurs Majeurs peut développer des formes juridiques et des contrats appropriés pour exprimer cette réalité apostolique unique.

L'*envoi en mission* renvoie à l'acte du supérieur majeur qui confie une mission aux partenaires jésuites et non jésuites. Dans le cas d'un jésuite, cela traduit l'essence de son vœu juridique d'obéissance et se concrétise par un mandat spécifique. Dans le cas d'un partenaire non jésuite, il s'agit d'une reconnaissance officielle, par le biais d'un contrat ou sous une autre forme, de l'appel du non-jésuite à prendre part à la mission de la Compagnie.

Une des tâches du supérieur majeur est de gouverner le corps apostolique jésuite, à la fois à travers la *cura personalis* et la *cura apostolica*. L'exercice de la *cura personalis*, bien que requis pour le partenaire jésuite¹², est aussi utile au partenaire non jésuite.

Identité et diversité

Appartenir au corps apostolique jésuite affirme l'identité de chacun comme partenaire jésuite ou non jésuite. Cette identité n'exclue pas pour autant la reconnaissance de la diversité d'identités qui co-existent au sein du Corps. La pluralité légitime ne met pas en danger l'identité ou la reconnaissance d'une appartenance commune. Les individus sont capables de vivre simultanément plusieurs identités.

La diversité qui existe parmi les membres de ce corps apostolique jésuite permet d'accomplir plus aisément la tâche commune. La complexité de la tâche et la variété des éléments dont il faut tenir compte demandent une pluralité des dons. Les Supérieurs Majeurs pourront assigner des rôles et des fonctions selon les capacités de chaque membre.

4 PRÉPARER L'AVENIR

Bien que cette réflexion sur le partenariat apostolique jésuite ait été développée sur la base d'expériences vécues dans l'apostolat social (ministères), il est évident que ce partenariat est une question transversale, qui touche à tous les secteurs (ministères) et à tous les niveaux de gouvernement (province, conférence/région, universel).

Conformément à l'intuition de Saint Ignace, la mise en place du partenariat apostolique jésuite exige, d'une part, la formulation de règles et normes claires applicables à la Compagnie Universelle et, d'autre part, la liberté de les appliquer localement.

Cette manière de procéder exige que les Supérieurs Majeurs joignent leurs efforts afin d'inviter les partenaires jésuites et non jésuites à un discernement commun sur les priorités apostoliques de la mission et les manières concrètes de vivre ce partenariat. Cela peut signifier la mise en place de formes juridiques et de contrats qui définissent ce partenariat dans des œuvres concrètes et aux niveaux provinciaux ou régionaux.

Le développement de ce partenariat dépend beaucoup de la prise au sérieux de la question de formation. Dès le départ, les partenaires jésuites et non jésuites doivent être préparés à ce partenariat. La formation doit être continue et les Supérieurs Majeurs devraient, de manière particulière, s'assurer de ce que les institutions de la Compagnie développent un ensemble de valeurs et attitudes décrites plus haut. Il faut aussi développer des mécanismes appropriés permettant d'exercer une responsabilité commune sur les fruits de l'action apostolique.

Chaque province ou conférence est fortement invitée à préparer un plan d'action spécifique en vue de développer un modèle de partenariat apostolique. Ce plan devrait prévoir des mécanismes de gestion et d'évaluation.

Le partenariat apostolique jésuite trouve comme un espace naturel de croissance et de développement dans les Communautés de solidarité, « espaces apostoliques ouverts à tous, (...), dédiés au bien commun, partageant les préoccupations et perspectives des marginalisés et tournés vers une réalité transformée »¹³.

En conclusion, les auteurs souhaitent offrir cette contribution à la Commission pour la Collaboration laïque dans l’apostolat social pour qu’elle soit utile aux délibérations de la prochaine Congrégation Générale.

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Fernando Franco SJ
Secrétariat pour la Justice Sociale
Rome – ITALIE

Elaine Rudolphi
OCIPE
Bruxelles – BELGIQUE

¹CG 34, d. 2, n. 1. Le même document affirme également (d. 2, n. 3) : « L’Église, dont nous partageons la mission, existe non pour elle-même, mais pour l’humanité (...) »

²Libre adaptation des ES 230.

³Secrétariat pour la Justice Sociale, *Jesuit Social Centres: Structuring the Social Apostolat (Les Centres sociaux jésuites, la structuration de l’Apostolat Social)*, Rome, 2005 p. 14. aussi en espagnol *Centros Sociales Jesuitas: Vertebrando el Apostolado Social*.

⁴*Ibid.* p. 26.

⁵CG 34, d. 13, n. 5 : « Nous proposons les orientations suivantes concernant : a) le service que la Compagnie peut rendre aux laïcs dans leur ministère, b) la formation à la fois des laïcs et des jésuites à cette collaboration, c) la collaboration des jésuites avec les laïcs dans les œuvres de (ou soutenues par) la Compagnie et dans d’autres œuvres et associations, et d) les chances pour l’avenir ».

⁶La CG 34 évoque « la collaboration dans les œuvres de la Compagnie » d. 13 n. 11. La portée légale de l’expression « œuvres de la Compagnie » est donnée par les *Indications concernant l’administration des biens*, Curie Générale de la Compagnie de Jésus, Rome, 2005, n. 1.3.1.

⁷Jesús Orbezo SJ, “Colaboración con los Externos”, contribution à la réunion des provinciaux , Loyola 2005.

⁸CG 34, d. 26.

⁹CG 34, d. 26, n. 20.

¹⁰CG 34, d. 26, n. 27. On doit cette expression à Pedro Arrupe. *Notre manière de procéder*, n. 12, AR 17 (1979), p. 697.

¹¹Corps apostolique jésuite: cela ne renvoie pas à une entité établie par le Droit canonique et ne renvoie pas non plus à la seule Compagnie de Jésus comme le fait l’expression « le corps de la Compagnie » dans CG 34, d. 13/24.

¹²Pour un partenaire jésuite cette *cura personalis* est normalement exercée par le biais du compte de conscience. L’importance de la *cura personalis* pour le partenaire non jésuite a été soulignée par l’intervention de Mark Raper SJ à la rencontre des provinciaux à Loyola, 2005.

¹³Mondialisation et marginalisation. Notre Réponse Apostolique Globale. Secrétariat pour la Justice Sociale. Rome, 2006. n. 77.

RENCONTRE DE L'OC�PE AVEC LES COORDINATEURS DE L'APOSTOLAT SOCIAL

Frank Turner SJ

L'OC�PE¹, fondé en décembre 1956 par l'évêque de Strasbourg, Monseigneur Weber, et confié à la Compagnie, va bientôt fêter son cinquantième anniversaire. Actuellement, il est en train de reformuler ses intérêts de base, une sorte de « re-fondation » institutionnelle. Tout d'abord, une bonne partie de ses principales activités a, ces derniers temps, concerné des problèmes relatifs à l'entrée dans l'UE de dix nouveaux états-membres (mai 2004). En second lieu, on a vu naître une nouvelle réflexion sur les valeurs exprimées dans ce que l'on appelle, pour utiliser l'inimitable jargon de l'Union européenne, « la construction de l'Europe », et le principal outil de ce processus, la Constitution. En ce qui concerne ces deux questions, cela a été bien utile pour l'OC�PE d'avoir des bureaux à Budapest et à Varsovie (et une antenne à Strasbourg) ainsi qu'à Bruxelles.

Naturellement, ces deux questions n'ont pas disparu. En ce qui concerne l'élargissement, d'autres pays font la queue pour entrer dans l'UE, avec plus ou moins de problèmes; de plus, pour la première fois, les problèmes liés à leur entrée ne touchent pas seulement la capacité supposée d'un pays à se conformer aux critères de l'UE concernant la politique, l'économie et les droits de l'homme, mais aussi la capacité et la volonté de l'UE elle-même de les intégrer. Le cas par excellence, extrêmement complexe, est celui de la Turquie qui, si elle entrait, pourrait bien devenir l'état le plus peuplé de l'Union en moins d'une décennie. Elle serait aussi partie intégrante du continent asiatique et non du continent européen, et de surcroît un pays musulman, bien que séculier. Clairement, comme pour la Constitution, un chemin doit être trouvé pour sortir de l'impasse actuelle (appelée de façon quelque peu cynique « période de réflexion », un peu comme certains ont une période de réflexion après un déjeuner un peu lourd), avant 2009. Le compte-rendu de l'UE officiellement énoncé sur sa propre identité et son objectif reste un sujet absolument digne de l'attention d'un bureau jésuite en Europe.

Cependant, l'emphase de l'OC�PE semble s'éloigner d'un intérêt prédominant concernant les affaires internes à l'Europe; plutôt, nous espérons mettre notre accès aux institutions européennes, tel qu'il est, au service du ministère jésuite universel de la justice sociale. Des personnes individuelles n'ont pas d'identité en dehors de leurs relations sociales. De même, la qualité de l'avenir de l'Europe sera déterminée par ses rapports avec le reste du monde; ici, ce sont justement les questions les plus graves concernant la justice sociale qui devraient être soulevées. Dans le cas du bureau de l'OC�PE à Bruxelles, notre premier projet réel, financé de l'extérieur, est consacré à la réalisation d'un réseau d'advocacy pour la paix, et l'on commence à faire des activités d'advocacy pour la République Démocratique du Congo (RDC). Sur

des sujets clés comme l'impact de l'exploitation illégale des immenses ressources naturelles du Congo sur la conquête d'une paix durable, l'avantage relatif de l'OCIPE découle de la relation particulière, bien qu'altérée, de la Belgique avec le Congo, ainsi que du soutien inconditionnel de l'UE pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU là-bas. Nous devons donner suite à ce projet biennal avec le support et la participation des centres sociaux jésuites africains (comme le CEPAS à Kinshasa), avec la Conférence Jésuite des États-Unis et avec des collaborateurs locaux tels que l'Université Catholique de Leuven, qui a été à l'origine d'une bonne partie des impulsions initiales. Le projet constitue ainsi l'une des relations intercontinentales.

Institutionnellement parlant, « relations » veut dire « développer des réseaux ». J'ai donc été heureux quand Fernando Franco a suggéré que la rencontre de Rome en mai sur le partenariat jésuites-laïcs soit suivie d'une session supplémentaire impliquant l'OCIPE. Elaine Rudolphi de l'OCIPE était présente durant le déroulement général de la rencontre de Rome. Je l'ai remplacée à la rencontre quand nous avons commencé à planifier des relations potentielles entre les coordinateurs de l'apostolat social jésuite et l'OCIPE, en particulier son bureau à Bruxelles. De 1997 à 2004, j'ai servi comme conseiller à la Conférence des Évêques Catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles pour les affaires internationales. Ce travail gratifiant m'a néanmoins éloigné des réseaux jésuites, et j'ai maintenant une chance de reprendre contact. Pour cette raison, j'ai été reconnaissant de l'opportunité de rencontrer Paul Dass, Margaret Rose et Joe Xavier d'Asie, Luis Herrera, Jorge Julio Mejía d'Amérique Latine, Luis Arancibia et Miguel González de la Red Javier en Espagne, Antoine Bérilingar et Elias Omondi d'Afrique, ainsi que notre hôte Fernando Franco. J'ai présenté l'OCIPE, et nous avons ensuite tenu une série de discussions séparées par continents avant de clore avec une session plénière.

Pour moi, cette rencontre a été le **début** d'un travail d'exploration et de mise en réseau. Il semble que la notion de « développer des réseaux » suscite une tension intéressante. Les conditions sont :

- une idée suffisamment claire de ce dont on a besoin et de ce que l'on peut offrir afin d'éviter un échange qui ne soit que convivial sans permettre un travail utile ou, pour parler sans prendre de gants, pour éviter de perdre son temps. Le réseau doit avoir ou doit acquérir rapidement une idée claire de sa fonction et la structure appropriée pour la remplir: les participants doivent rapidement trouver un avantage évident à leur participation;
- **mais** : suffisamment d'ouverture face à l'inconnu, suffisamment de liberté par rapport au fait de trop limiter la notion d'efficacité à court terme, et la capacité d'être surpris par de nouvelles possibilités ;
- **et**: de la patience, étant donné que le travail en réseau demande en général 2-3 ans avant de donner des fruits, et la volonté de renoncer à des résultats immédiats au profit d'un travail collectif qui fleurisse graduellement.

De ce point de vue, les coordinateurs de l'apostolat social forment un groupe clé pour l'OCIFE, trop petit pour donner une contribution sérieuse sans s'appuyer sur les forces des collaborateurs. Quelquefois, notre meilleure contribution passe simplement à travers des dialogues internes et externes.

Permettez-moi maintenant de décrire ce dont nous avons discuté à Rome et les zones d'accord.

Considérant le projet de l'OCIFE au Congo (qui, nous l'espérons, mènera à des collaborations africaines à long terme), cela n'a pas été une surprise de considérer la conversation sur l'Afrique constructive. Nous avons déjà commencé à nous engager auprès du CEPAS et d'Elias Omondi du Centre Hakimani à Nairobi; et nous participerons au Forum Social Mondial à Nairobi avant de visiter la RDC avec nos collègues jésuites des États-Unis. L'un de nos objectifs principaux est d'établir un lien entre l'advocacy dans l'Union européenne et l'advocacy dans l'Union africaine et à Washington. De plus, si le projet de former un secrétariat africain pour la justice sociale ou une université jésuite africaine se concrétise, peut-être les collaborations futures pourront-elles être coordonnées plus facilement.

Si ce résultat était prévisible, les possibilités en Amérique Latine, passées brièvement en revue par Luis Herrera et Jorge Julio Mejía, m'ont agréablement surpris. Peu de personnes se rendent compte que l'Europe est maintenant un meilleur investisseur en Amérique Latine que les États-Unis: mais les investissements les plus récents ont consisté dans l'achat de masse et le contrôle de services publics latino-américains (eau, électricité, téléphones) de la part de sociétés commerciales européennes. Toute réponse à cela de la part de la société civile latino-américaine pourrait tirer avantage d'une voix au chapitre de l'Europe. En second lieu, plus positivement, l'Europe pourrait offrir une alternative au style d'intervention des États-Unis en Amérique Latine, par exemple dans les modalités d'accords commerciaux régionaux. Enfin, étant donné que le Forum Social Mondial de 2008 est prévu au Pérou, serait-il possible de développer une perspective jésuite commune englobant l'Amérique Latine et l'Europe ? Du point de vue jésuite, il semble que la CPAL, la Conférence Jésuite Latino-Américaine, manque encore d'une structure régionale propre pour les questions de justice sociale ; elle ne peut donc facilement exprimer des priorités régionales. De manière similaire la Compagnie en Europe affronte des difficultés liées à ses structures de gouvernement qui ne sont pas encore idéales pour développer une mission pour **le continent même**.

Troisièmement, l'Asie. Je reconnais que je n'en attendais pas grand-chose, simplement parce que je connais peu l'Asie. C'est là que j'ai été le plus surpris. L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est mise d'accord pour élaborer une charte pour les dix prochaines années comprenant trois sujets: les droits de l'homme, les femmes et les enfants, et les travailleurs migrants. De manière surprenante, l'ASEAN a choisi le Centre pour les droits

de l'homme de l'université jésuite de Manila pour coordonner ce travail passionnant. Il est certain que des pressions significatives seront exercées sur certains pays asiatiques pour laisser ce projet aller à la dérive ou pour édulcorer tout engagement, et l'ASEAN n'est pas connue non plus pour sa transparence. Serait-il possible de relever le profil de la charte de l'ASEAN dans l'Union européenne ? Sur d'autres thèmes (comme les droits de l'homme en Chine à l'approche des Jeux Olympiques de 2008, ou le fait, rapporté par Joe Xavier, que la « Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée » de l'ONU en 2001 a refusé de prendre en considération la question des castes), l'OCIPE pourrait au moins offrir des contacts européens à ses partenaires asiatiques.

Enfin, l'Europe elle-même. Fernando Franco a parlé de la contribution remarquable à la justice sociale des bureaux pour les missions des provinces européennes. Quelques-uns de ces bureaux sont en train d'aller bien au-delà de la collecte de fonds et de l'hospitalité, entre autres vers des programmes d'advocacy et de formation de volontaires. La Red Javier est aussi au centre de ce développement, ce qui pourrait engendrer de nouveaux réseaux efficaces.

Ce serait tragique si la réduction évidente du nombre des membres de la Compagnie en Europe conduisait à une réduction de nos **perspectives**, et nous poussait vers une nouvelle introversion continentale. Nous espérons que notre rencontre à Rome aidera à soutenir une perspective universelle en ce qui concerne les ministères jésuites sociaux. L'OCIPE cherchera à être un partenaire utile dans cet effort.

Original anglais
Traduit par Anne-Hélène Cauwel

Frank Turner SJ
OCIPE -
Rue de Cornet 51
1040 Bruxelles - BELGIQUE
<director.ocipe@scarlet.be>

¹L'OCIPE, ainsi que le site Web nous l'informe, signifie *Office Catholique d'Information et d'Initiative pour l'Europe*. En plus de son siège principal à Bruxelles, il y a trois bureaux à Strasbourg, Varsovie et Budapest. <http://www.ocipe.org/>

RENCONTRE DES COORDINATEURS D'ASSISTANCE PARTICIPANTS

NOM	RESPONSABILITÉ APOSTOLIQUE
1. Baudouin, Mary	Adjoint du coordinateur de l'apostolat social, Province de Nouvelle-Orléans
2. Bérilengar, Antoine SJ (AOC)	Coordinateur Afrique Membre Commission Justice sociale
3. Costa, Iran	Éditeur <i>Cadernos do Ceas</i> Bahia, Brésil
4. Dass, Paul SJ (MAS)	Coordinateur, Asie Orientale et Océanie
5. Francis, Cheryl	Directrice Social Work, St. Xavier's College, Calcutta, Inde
6. Gösele, Andreas SJ (GER)	Coordinateur, Europe Centrale
7. Herrera, Luis SJ (PER)	Adjoint du coordinateur de la CPAL
8. Ibáñez, Eduardo	Coordinateur, Province Bétique, Espagne
9. Martinez, Margaret Rose	Adjoint du coordinateur d'Asie orientale
10. Mejia, Jorge Julio SJ (COL)	Coordinateur CPAL
11. Pi Perez, Higinio SJ (CAS)	Coordinateur, Europe Méridionale
12. Power, Stephen SJ (BRI)	Adjoint du directeur, JRS International, Rome
13. Rudolphi, Elaine	Jesuit European Works, Bruxelles
14. Schweiger, Robin SJ (SVN)	Coordinateur, Europe Orientale
15. Stormes, James SJ (MAR)	Secrétaire, Apostolat social et International, Conférence Jésuite, USA
16. Xavier, Joe SJ (MDU)	Coordinateur, Asie Méridionale Membre Commission Justice Sociale

MEMBRES COMMISSION JUSTICE SOCIALE

17. Haers, Jacques SJ (BSE)	Professeur de Théologie, Leuven
18. Locatelli, Paul SJ (CFN)	Président, Université Santa Clara, USA
19. Magriñá, Lluís SJ (TAR)	Directeur, JRS International, Rome
20. Franco, Fernando SJ (GUJ)	Secrétaire, Secrétariat pour la Justice Sociale Responsable de la Commission

INVITÉS SPÉCIAUX

Gonzalez, Miguel	ALBOAN, Bilbao, Espagne
Omondi, Elias SJ (AOR)	Directeur Centre Hekimani , Nairobi
Turner, Francis SJ (BRI)	Directeur OCIPE, Bruxelles

Notes:

- (1) Frank Brennan SJ (ASL) et Roberto Jaramillo SJ, Supérieur Régional d'Amazonie, qui sont aussi membres de la Commission, n'ont pas pu assister à la rencontre.
- (2) Liliana Carvajal, Costanza Pagnini et Judy Reeves du Secrétariat pour la Justice Sociale ont offert une assistance très appréciée.

LES PARTICIPANTS

MARY BAUDOUIN

Mary Baudouin est déléguée pour l'apostolat social de la province jésuite de la Nouvelle-Orléans. Elle est également responsable de la planification de la Commission provinciale sur les Ministères et sur la Formation pour les prêtres et laïcs des œuvres jésuites. Avant de rejoindre l'équipe provinciale de la Nouvelle-Orléans en janvier 2003, Mary a travaillé quatorze ans au ministère de la justice sociale en lien avec les Fondations Catholiques et le Bureau de l'apostolat social de l'Archevêché de la Nouvelle-Orléans. En 1987, quand les évêques américains ont écrit leur lettre pastorale sur l'économie américaine, Marie a coordonné leur Bureau pour la Conférence Catholique Américaine du Développement Social et de la Paix Internationale. Elle a également travaillé sept ans comme consultante dans des ONG à caractère social et religieux dans le Sud des États-unis, en se spécialisant dans la planification stratégique, le développement et les recherches de subventions. Mary est titulaire d'une maîtrise en Sciences Sociales, spécialisation : développement des communautés, qu'elle a obtenue à l'Université Saint-Louis de Washington. Comme son mari, Tom Fitzgerald, elle est diplômée de l'Université Loyola, Nouvelle-Orléans. Tom et Mary ont trois enfants : Kevin, Claire et Liam, âgés respectivement de quinze, treize et neuf ans.

ANTOINE BERILENGAR SJ

Le père Antoine Bérilengar Dathol est entré dans la Compagnie de Jésus en 1987 et a été ordonné prêtre en décembre 2000. Cet anthropologue résidant au Tchad a

de multiples casquettes : coordinateur pour l'apostolat social jésuite en Afrique de l'Ouest depuis 2001 et coordinateur de l'apostolat social de la JESAM depuis 2003, il est directeur administratif et financier d'un centre social tenu par les jésuites. Il enseigne les ressources humaines et la résolution de conflits. Il est aussi vicaire d'une paroisse de 2500 à 3000 personnes. Membre religieux du Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers, qui inclut aussi bien des musulmans que des chrétiens, il représente la Commission pour la Justice et la Paix au sein de l'Église Catholique du Tchad. Grâce à ces multiples responsabilités, il est en contact avec de nombreux laïcs mais regrette que ces relations soient trop rarement de véritables partenariats.

IRANEIDSON SANTOS COSTA

Iraneidson Costa achève actuellement un doctorat en Histoire Sociale, et possède une longue expérience d'enseignement en université ; il occupe une chaire en Économie Politique et Formation Sociale à l'Universidade Catolica do Salvador – UCSAL. Il a travaillé en tant qu'organisateur et consultant sur des programmes de recherches portant sur diverses problématiques sociales. Éditeur de *Cadernos do Ceas*, il a publié plusieurs livres et articles, et a un rôle de conseiller auprès du CEAS (*Centro de Estudos e Ação Social*). Il a déjà participé comme intervenant à des séminaires organisés par l'apostolat social de la Compagnie de Jésus.

PAUL DASS SJ

Le père Paul Dass travaille dans le village de Johor Bahru, en Malaisie, situé au Sud de la Péninsule malaisienne en face du détroit de Singapour. Il coordonne le Bureau des Travailleurs Immigrés du diocèse de Melaka – Johor, ainsi que l'apostolat social jésuite de la région Malaisie – Singapour. Il est coordinateur de l'apostolat social de la JCEAO.

CHERYL FRANCIS

Diplômée du Collège Saint François-Xavier de Calcutta en 1989, Cheryl a obtenu une maîtrise en Sciences Sociales en 1992. Elle participe régulièrement à des ateliers et séminaires portant sur des problématiques sociales. Actuellement directrice des Affaires Sociales et du *National Service Scheme* (NSS) au Collège Saint-François Xavier à Calcutta, elle encourage les jeunes du collège à devenir acteurs de transformation sociale en s'engageant dans des projets de développement et dans des initiatives tournées vers les gens démunis et marginalisés. Dans le passé, elle a travaillé dans le domaine social pour la Société de Recherche en lien avec le Collège. Elle a également collaboré à des projets

d'ONG et dirigé des programmes de développement destinés aux adolescents et lycéens. Elle a été responsable d'un projet bénévole pour SERVE, une association éducative, et coordinatrice sociale pour l'archevêché de Calcutta dans des programmes de conseil et de conscientisation.

ANDREAS GÖSELE SJ

Jésuite de la province d'Allemagne, le père Andreas Gösele est né en 1959 à Singen (Allemagne). Membre de la Compagnie de Jésus depuis 1980, il a suivi le cycle habituel de formation jésuite, après ses études d'économie ; depuis 1995, il est membre de l'Institut jésuite d'Études Sociales et de Développement de Munich. Il enseigne également à la Faculté jésuite, « L'École de Philosophie de Munich », en particulier dans le domaine de l'éthique sociale. Deux expériences l'ont particulièrement marqué : les années passées au JRS (Service Jésuite des Réfugiés) en Éthiopie et ses études de théologie au Brésil.

LUIS HERRERA SJ

Le père Luis Herrera est délégué de l'apostolat social d'Amérique Latine, et coordinateur de l'apostolat social de la province du Pérou. Prêtre de paroisse à Andahuaylillas, un petit village rural des Andes péruviennes, il travaille au Centre Social de Développement Rural CCAIJO à Quispicanchi, Cusco. Il est également conseiller de la province du Pérou, et membre de la Commission pour le Planning Apostolique.

EDUARDO IBÁÑEZ

Eduardo Ibañez a poursuivi des études de droit à l'Université de Séville, jusqu'à un doctorat sur les Droits de l'Homme et le Développement. Il a obtenu un master en coopération internationale et gestion des ONG en 2000. Eduardo est coordinateur régional de ENTRECULTURAS-FE Y ALEGRÍA en Andalousie et dans les Îles Canaries, et coordinateur de l'apostolat social pour la province Bétique. Il a été responsable de projet en Namibie pour la Fondation « Intermon-Oxfam ». Il a participé à de nombreux séminaires et congrès sur le développement, les droits de l'homme et la gestion des ONG. Actuellement président d'un réseau andalou luttant contre la pauvreté et la marginalisation, il a travaillé 18 mois comme volontaire au Paraguay dans le cadre d'un programme ignatien « *Proyecto Marginados Urbanos* ». Il a épousé Maria Teresa Gonzalez Perez et a deux petites filles âgées de trois et quatre ans. Il est en lien avec les jésuites depuis octobre 2004 et avec les Communautés de Vie Chrétienne (CLC) depuis 1993.

MARGARET ROSE MARTINEZ

Proviseur de l'école catholique Stella Maris (Kuala Lumpur), Margaret Rose se consacre à l'éducation depuis de nombreuses années. Sa collaboration avec les jésuites a commencé en 1998, par la mise en œuvre de l'apostolat « Firm Foundation Ministry » dont le père Paul Dass était le directeur spirituel ; Margaret Rose s'est d'abord investi dans un projet de soutien pédagogique pour des enfants défavorisés. À l'issue de cette première expérience, elle a repris le Bureau de MARGIN, un groupe où sont engagés plusieurs collaborateurs de l'apostolat social de Malaisie - Singapour, pour lequel elle a organisé des réunions, des journées d'étude et des retraites. Elle possède un réel charisme pour faciliter et développer la formation spirituelle des personnes engagées dans l'apostolat social. En 2003, elle a pris part à un séminaire aux Philippines sur le partenariat entre jésuites et laïcs dans des missions fondées sur la spiritualité ignatienne, qui a tenté de définir les modalités du partenariat et de réfléchir sur les moyens d'une coopération future. L'an dernier, elle était l'une des médiatrices d'un week-end d'étude organisé à Singapour par MARGIN, qui avait pour sujet le partenariat fondé sur les expériences communes de spiritualité ignatienne. Elle travaille également comme formatrice et catéchiste.

JORGE JULIO MEJIA SJ

De nationalité colombienne, le père Jorge Julio Mejía dirige le Programme pour la Paix mis en œuvre par la Compagnie de Jésus en Colombie pour lutter contre la guerre qui oppose deux clans de guérilla, de nombreuses organisations paramilitaires et l'armée colombienne. Ce programme poursuit les objectifs suivants : créer une culture de paix ; développer des initiatives de résolution pacifique des conflits ; offrir des formations en réconciliation ; constituer une source d'informations médiatiques sensée en période de guerre. Pendant trois ans, à partir de la Colombie, le père Jorge Julio Mejía a coordonné l'apostolat social de la Conférence des Provinciaux pour l'Amérique Latine (CPAL), dont le siège est à Rio de Janeiro.

HIGINIO PI PEREZ SJ

Le père Higinio réside actuellement dans une communauté dirigée par la Compagnie à Madrid, dans le district Pozo del Tío Raimundo situé en banlieue de Madrid, une zone ouvrière où les jésuites travaillent depuis cinquante ans. Malgré les restructurations, cette zone fait encore partie du « Quart-monde » qui ceinture les grandes villes européennes. Le travail du père consiste pour une large part à développer un programme de prévention pour les jeunes et les enfants, intitulé « Amoverse ». Il s'agit d'un projet éducatif en dehors des heures

scolaires qui a pour but d'aider les adolescents à affronter un certain nombre de difficultés sociales, éducatives et personnelles pour mieux s'intégrer au système scolaire. Depuis trois ans, le père Higinio est délégué de l'apostolat social pour la province et depuis l'an dernier il est responsable pour les provinces espagnoles et pour l'Assistance d'Europe du Sud ; Dans ce cadre, il organise des réunions pour inspirer et motiver l'apostolat social des provinces, et visite tous les projets sociaux des jésuites dans la province.

STEPHEN POWER SJ

Après un diplôme de Relations Industrielles et d'Ingénierie et plusieurs années de carrière, le frère Stephen est entré dans la Compagnie de Jésus en 1980. Après le noviciat, il a travaillé au centre de retraite Loyola Hall, près de Liverpool. Au cours de ses études de théologie, il a passé une année pastorale à Heythrop College. Il travaille pour le Service Jésuite des Réfugiés (JRS) depuis 1987 en Europe, et il a été directeur régional en Afrique de l'Est. Depuis 2002, il est adjoint du directeur international du JRS au bureau de Rome. En tant que frère d'une communauté religieuse, il a un point de vue particulier sur le fonctionnement de la collaboration avec les laïcs !

ELAINE RUDOLPHI

Elaine Rudolphi a vécu et étudié dans plusieurs pays européens. Elle travaille aujourd'hui pour l'Office Catholique d'Information et d'Initiatives pour l'Europe (OCIFE) à Bruxelles, où s'exercent son esprit d'équipe et son charisme. En lien avec l'apostolat social, membre de plusieurs groupes interprovinciaux, elle est depuis longtemps attachée à la Compagnie. Sa première rencontre avec la spiritualité ignatienne remonte à ses 14 ans, et n'a cessé depuis d'inspirer son discernement. Elle a étudié la théologie et la philosophie avec les jésuites, en participant à de nombreuses retraites guidées et en y consacrant sa vie depuis l'an 2000. Elle s'intéresse particulièrement à la coopération entre les jésuites et les laïcs, et voudrait explorer la structure et la nature de l'apostolat social d'un point de vue supra-provincial. Son objectif premier dans son travail avec l'OCIFE est de diriger plusieurs réseaux jésuites interprovinciaux dans le domaine de l'apostolat social, des publications et de la communication jésuites.

ROBIN SCHWEIGER SJ

Entré dans la Compagnie de Jésus en 1984, le père Robin Schweiger a été ordonné en 1994. Après un doctorat à l'Université Grégorienne de Rome en 2004 et un séjour au Chili, il est reparti travailler en Slovénie en 2005 ; il dirige le JRS depuis le début de l'année. Le père Robin a participé au colloque de l'apostolat

social de Naples en 1997 et contribué au renouveau de l'apostolat social. Il a été le coordinateur de l'apostolat social de l'Assistance d'Europe orientale depuis plusieurs années.

JAMES R STORMES SJ

Jim Stormes a un parcours international dans le développement économique et a travaillé plusieurs années dans la gouvernance jésuite. Originaire de Nouvelle Angleterre, Jim a étudié au Holy Cross College avant d'entrer chez les jésuites. Une fois dans la Compagnie, il a étudié la philosophie à St. Louis University et la théologie à la Weston School of Theology à Cambridge, Mass. Il a passé deux ans au Chili et fait plusieurs séjours en République Dominicaine, au Nicaragua et au Guatemala. C'est son travail dans ce dernier pays qui l'a incité à étudier l'économie à l'Université de Texas, puis à poursuivre un doctorat en économie politique à l'Université de Massachusetts à Amherst. Il a ensuite enseigné l'économie à l'Université St Joseph à Philadelphie, avant d'être appelé à des responsabilités internes par le provincial jésuite. Depuis lors, il est responsable de la coordination des œuvres jésuites, au niveau du Maryland et à l'échelle nationale. Cela inclut des responsabilités de coordination sociale, pastorale et internationale, ainsi qu'un engagement exécutif auprès du provincial. Il est responsable de l'apostolat social et international de la Conférence Jésuite, ce qui comprend la coordination avec le Service Jésuite des Réfugiés aux États-unis.

JOE XAVIER SJ

Depuis cinq ans, Joseph Xavier est coordinateur de l'apostolat social d'Asie du Sud. Il a passé près de sept ans à mettre en place des mouvements dalits dans deux lieux du Tamil Nadu. Juriste de profession, il appartient à la province jésuite de Madurai.

Original anglais
Traduit par Sophie Hubert

EXPÉRIENCES

LE SIDA EN AFRIQUE, UNE QUESTION DE JUSTICE SOCIALE¹

Séverin Mukoko SJ

Je voudrais partager avec vous les fruits de mes recherches après deux mois passés au Réseau Jésuite Africain contre le SIDA (AJAN) à Nairobi (juillet-août).

Ma démarche trouve son point d'appui dans une expérience pastorale marquée par la proximité des personnes infectées et affectées par le VIH, vécue dans la paroisse de 'Christ-Roi' à Kisangani à l'Est de la République Démocratique du Congo, déchirée par la guerre depuis bientôt 9 ans. Fort de cette expérience, grandissaient en moi l'idée et le désir de continuer les investigations dans ce domaine ; d'autant plus que, d'un côté, la Compagnie de Jésus considère la lutte contre le SIDA comme étant une priorité de l'apostolat social en Afrique ; de l'autre, la crédibilité et la pertinence du message chrétien en dépend.

En effet, la mission de l'Église est d'annoncer la Bonne Nouvelle, aussi demandons-nous à la suite du synode africain : « *Comment le message chrétien peut-il être Bonne Nouvelle pour un continent saturé de mauvaises nouvelles ? Au milieu d'un désespoir qui envahit tout, où sont l'espérance et l'optimisme qu'apporte l'Évangile ?* »².

Comment parler du salut, de l'espérance et d'un Dieu-amour qui vient libérer l'humanité et la guérir de ses maux aux gens qui, à cause du SIDA, sont voués à la mort et abandonnés à leur triste sort ? La bonté de Dieu a-t-elle un sens pour eux ?

Il apparaît que ces questions touchent les préoccupations majeures et incontournables du Christianisme, d'autant plus que sont en jeu ces principes de foi que sont les questions de la justification et du péché.

D'où la nécessité d'un engagement conséquent et responsable à côté du Christ qui a reçu la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres et aux captifs la libération (Lc.4, 18-19).

Dès lors, cet engagement à la suite du Christ devient une option pour défendre la cause de ceux qui sont éprouvés par la vie, marqués par la pesanteur de la souffrance et le silence de la désespérance, en l'occurrence les malades du SIDA.

De la lutte contre le SIDA en Afrique

Dans son article intitulé '7 idées fausses sur le SIDA'³, la journaliste indépendante Tina Rosenberg se demande : « *Vingt ans déjà, des milliards de dollars investis... et le fléau reste invaincu ! L'argent des donateurs est-il employé à bon escient ?* »

À l'heure où nous ressentons de plus en plus les impacts de la pandémie du SIDA dans nos sociétés, une telle question vaut son pesant d'or pour un continent qui regorge d'un nombre impressionnant d'organisations et d'associations tant nationales qu'internationales⁴, bénéficiant de fonds significatifs pour mener efficacement la lutte contre ce fléau qui décime notre planète. Il est triste de constater que malgré la présence massive de ces organisations et la masse importante d'argent consacrée, le VIH loin de reculer prend des allures inquiétantes⁵. Eu égard à cette situation, il importe donc de nous interroger sur la manière dont la lutte contre le SIDA est menée en Afrique.

En effet, beaucoup d'organisations qui s'adonnent à cette entreprise ne tiennent pas compte des besoins réels de ceux pour qui le projet est mis en place. Elles se contentent des préjugés et des discours alarmants⁶ qui voilent mal certaines idéologies tendancieuses. On ne peut prétendre combattre efficacement une épidémie qui touche les comportements des individus sans tenir compte de ceux-ci et de leur environnement culturel sans quoi la réponse au défi du SIDA risque d'être de peu d'effet. Placer les individus au centre du combat qu'on est appelé à mener permet non seulement de s'interroger sur la manière dont ils s'approprient l'information⁷ qui leur est fournie, mais aussi de procéder à des analyses tout à fait pertinentes sur la société confrontée au SIDA et modelée par lui. Cette manière inappropriée d'appréhender la problématique de cette pandémie meurtrière en Afrique a comme conséquence la mise en place d'une bureaucratie démesurée qui engloutit les fonds dont dispose le projet. Les personnes infectées et affectées par le VIH, pour qui l'aide a été octroyée, au lieu d'être des acteurs deviennent ainsi des facteurs du fonctionnement d'une entreprise. On ne s'intéresse à ces pauvres moribonds que lorsque l'on a besoin d'une photo d'eux pour un magazine ou une revue.

Où se situent donc l'Église en général, et la Compagnie de Jésus en particulier, dans cette confusion parfois bien entretenue ?

De l'engagement de l'Église et de la Compagnie de Jésus

Bien que timide au début⁸, l'Église Catholique a été parmi les premières institutions sociales à s'engager dans la lutte contre le SIDA en Afrique, spécialement dans l'accueil des personnes infectées et affectées par le virus dans ses multiples structures sociales. Toutefois elle était quasiment absente dans le versant de la prévention. Cela s'explique par son opposition au discours autour des préservatifs comme moyen efficace de prévention. En outre, les agents pastoraux n'étaient pas préparés à parler de la sexualité en public, en raison des traditions culturelles. Depuis que cette épidémie persiste et devient de plus en plus un problème crucial et existentiel pour les sociétés africaines, l'Église est convaincue que le combat contre ce virus de la mort fait parti intégrante de sa mission évangélicatrice en Afrique. Aussi n'hésite-t-elle plus à l'inscrire dans son agenda pastoral⁹.

Les jésuites en Afrique ne sont pas insensibles à cette situation. Un travail remarquable est déployé par certains jésuites pour contribuer au combat que mène la communauté internationale contre le SIDA, surtout dans les pays les plus touchés (Afrique de l'Est et Australe). Pour être plus efficace, à l'initiative des supérieurs majeurs de l'assistance d'Afrique et de Madagascar (JESAM), un réseau de coordination a été créé il y a trois ans pour renforcer les initiatives des jésuites et la capacité de la Compagnie de Jésus en Afrique à donner une réponse qui soit à hauteur des dégâts causés par le SIDA.

Sans pour autant méconnaître les efforts déployés par-ci par-là, il importe de mentionner que l'Église est parfois aussi prise au piège de la logique habituelle des humanitaires qui consiste à consacrer le maximum de temps et de fonds à des rapports qui le plus souvent ne rapportent pas ce qui se vit réellement sur terrain, l'essentiel étant de parvenir tant bien que mal à justifier les sommes perçues.

Vers une nouvelle approche de la lutte contre le SIDA en Afrique

La relecture de l'évolution de l'épidémie du SIDA en Afrique et des moyens mis en œuvre pour la combattre révèle bien l'amateurisme avec lequel on a jusque-là abordé la problématique et elle exige de nouvelles stratégies tenant compte des défis posés à notre société.

Nous affirmons, à la suite de Tina Rosenberg, qu'en l'absence d'une thérapie efficace capable de mettre hors d'état de nuire le virus, source de tant d'amertumes dans ce continent marqué de mauvaises nouvelles, seules des politiques de prévention cohérentes, pragmatiques et réalistes freineront la propagation du virus. Nous ne pouvons donc gagner la lutte contre le SIDA sans mettre l'homme au centre de nos interventions et sans une considération accrue pour la culture qui est un déterminant social important qui influence la vie dans sa totalité. Dans un continent où 'd'innombrables êtres humains sont étendus sur le bord de la route, malades, blessés, impotents, marginalisés et abandonnés'¹⁰, la proximité avec les malades est importante et bienfaisante. Le temps des humanitaires touristes qui se construisent une image sur la misère des autres est révolu. Il est donc temps de faire le deuil de telles organisations, même au sein de notre Église.

Séverin Mukoko SJ
Kikwit/ Sacré-Coeur
c/° Procure des Missions SJ
Avenue de la Reine n°141
1030 Bruxelles - BELGIQUE
<mukosev2001@yahoo.fr>

¹Ces lignes se veulent un plaidoyer en faveur des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA victimes d'exploitation délibérée de la part des groupes qui prétendent lutter contre cette épidémie en Afrique.

²*Ecclesia in Africa* n. 40, 1.

³Cfr. Jeune Afrique/L'intelligent du 11 septembre 05.

⁴Beaucoup d'organisations, spécialement internationales, ont dû ajouter à leur programme initial un projet de lutte contre le SIDA.

⁵Si l'on s'en tient aux estimations et statistiques, parfois fantaisistes, que nous fournissent ces organisations.

⁶Des propos très peu courtois tels que 'les femmes africaines sont une espèce en voie de disparition' tenus par Stephen Lewis, le représentant du Secrétaire Général des Nations Unies pour le SIDA en Afrique à Rio de Janeiro.

⁷L'information est une composante capitale dans le combat contre le SIDA.

⁸Pour des raisons que nous connaissons tous, à savoir qu'au début le SIDA était considéré comme une maladie des homosexuels et comme l'Église est contre cette pratique, elle s'est tenue à distance.

⁹On se souviendra de la rencontre des évêques d'Afrique et de Madagascar en 2003 à Dakar et des différentes lettres pastorales des évêques africains.

¹⁰*Ecclesia in Africa*, n.41.

PRÊTRE-OUVRIER DANS UNE ORGANISATION DE CHÔMEURS

Joseph Boudaud SJ Chantal Gautier

Introduction

Joseph Boudaud, l'auteur du document suivant, est prêtre-ouvrier retraité au Mans en France. Tourneur fraiseur dans la métallurgie, il a été licencié en 1981. En 1985, il a créé avec des chômeurs l'Association Sarthoise des Travailleurs en Recherche d'Emploi (l'ASTRE) dans la mouvance de la première « maison de chômeurs » de Paris. Les « maisons de chômeurs » ont l'originalité d'associer services concrets aux demandeurs d'emploi (aide à la recherche d'emploi, ateliers divers), défense des droits et gestion de l'association par les chômeurs eux-mêmes. Bénévole à l'ASTRE depuis 21 ans, Joseph Boudaud explique ainsi son engagement:

« Je retrouve là, en négatif, l'importance du travail et des liens de travail dans lesquels j'ai baigné pendant 16 ans en usine. Je vis un quotidien, des liens dans la durée. Je vis dans un collectif de proximité, de présence gratuite, mais qui a aussi, comme le syndicalisme, une ambition de changement de la société.

Une association de chômeurs m'apparaît comme un lieu social privilégié où le sort de l'homme est profondément en jeu.

Sont en cause : – le regard que la personne porte sur elle-même et que les autres portent aussi sur elle, – sa reconnaissance sociale et ses liens, – sa capacité à prendre sa vie en mains, malgré les handicaps qui pèsent sur elle.

Les réalités du chômage m'apparaissent comme un lieu de 'jugement' de la société au sens johannique. Elles soulignent, en négatif, les désordres du monde ; elles

appellent à une contestation radicale des valeurs de la société dominante, à une révision du sens du travail, des loisirs, du progrès technique, du syndicalisme... On ne peut les approfondir sans rencontrer l'Europe, le Tiers Monde...

Une association de chômeurs est un pari sur l'espérance dans une situation apparemment bouchée.

On y voit des paradoxes : ouvrir sur de la solidarité et du collectif, alors qu'on est souvent noyé dans ses problèmes personnels, -ouvrir sur un avenir possible, alors qu'on semble pris dans un mouvement de dégradation fatal, - croire que le plus démuné peut avancer, se former, être utile à la société, alors que les valeurs dominantes engendrent l'exclusion et le mépris des faibles.

Humanisation ? Évangélisation ? Faut-il découper 'les choses' ? L'important est de suivre Jésus dans son action de remettre hommes et femmes debout, et de reconnaître, de soutenir le dynamisme du Ressuscité à l'œuvre chez les 'précaires'. Une de mes joies en retour c'est d'entendre de temps en temps des camarades me dire à l'issue d'une manifestation : 'Toi au moins, tu es toujours là...' ».

Le texte qui suit a été prononcé le 21 avril 2006 à Clermont-Ferrand à l'occasion du 20ème anniversaire de la création du Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP). Il a été l'objet de quelques modifications permettant une meilleure compréhension de cette histoire pour des lecteurs non français.

Il a été prononcé à deux voix, celles de deux témoins de l'histoire du Mouvement dans la durée.

Les 20 ans du MNCP (1986-2006) - Quelques jalons de notre histoire

1984- 1986

Cette évocation se fera à deux voix (parité souhaitable !) et se fera plus sous la forme d'un témoignage que d'un exposé historique rigoureux, d'autant plus que nous serons forcément synthétiques, vu le temps qui nous est imparti. Ce que nous allons vous dire sera forcément rapide, incomplet et partiel. Ce sera les grandes dates du MNCP telles que nous les avons vécues.

Chantal a participé à la vie du MNCP depuis les années 1987 au AC et au bureau jusqu' en 1999 et j'ai participé moi-même aux séances de création du mouvement à Bais en Mayenne en 1986. J'ai quitté le conseil d'administration du mouvement il y a 5 ou 6 ans.

L'honnêteté nous demande de dire d'abord que **le MNCP a commencé par un héritage**, celui du syndicat national des chômeurs fondé par Maurice Pagat en 1982.

1982, c'est la montée du chômage de masse en France. Maurice Pagat, lui-même chômeur de longue durée, constate avec un groupe de chômeurs parisiens, qu'aucune force sociale en France prend sérieusement en charge le sort des chômeurs, y compris les syndicats. Il crée donc le syndicat des chômeurs.

Dans la foulée, en 1984, c'est la création de la première maison des chômeurs rue de la Fontaine aux Rois à Paris. Cette maison associe déjà services aux demandeurs d'emploi et activités militantes. On peut parler à son sujet d'intuition géniale : créer un lieu où les chômeurs soient vraiment chez eux. Cette création inspirera le fonctionnement de l'ensemble des associations du MNCP. J'ai eu la chance de visiter cette première maison. C'était une véritable ruche, avec l'enthousiasme des commencements. Comme c'était une innovation, les medias, y compris internationaux, s'y intéressaient.

En 1985, le 30 mai précisément, il y aura donc 21 ans, c'est la **première grande manifestation nationale des chômeurs à Paris**. Chômeurs déjà venus de toute la France, la plupart du temps en car, avec les difficultés financières que vous devinez. Je suis assez fier d'avoir participé à cette manif avec des copains du Mans. Pour beaucoup c'était la première expérience de manifestation. Nous étions entre 5 et 7 mille, pour la police beaucoup moins ! Malheureusement, les medias avaient très peu soutenu.

En Avril 1986, c'est la création à Bais, en Mayenne, d'un 'Centre d'Expérimentation Sociale' en milieu rural. Avec des chômeurs embauchés en T.U.C.¹ pour la culture de produits fermiers. C'est un premier essai, par des chômeurs, d'insertion par l'économique. On peut dire que c'est un peu l'ancêtre des activités du MNCP dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. C'est la mise en œuvre d'une des quatre grandes revendications du MNCP : contribuer à créer des activités socialement utiles.

1986 - 1992

En Mai 1986, c'est la **création**, dans ce même château de Bais, **du MNCP**: Mouvement national des chômeurs et précaires. Soulignons que dès cette époque, les travailleurs précaires sont explicitement pris en compte.

Le MNCP associe dans un même mouvement le syndicat national des chômeurs surtout basé à Paris et l'ensemble d'associations de chômeurs de province jusqu'ici dispersées. Il faut signaler que sont déjà présentes les 4 grandes revendications qui ont traversé l'histoire du mouvement dès le début et qui sont toujours d'actualité :

- (i) présence des associations de chômeurs partout où leurs intérêts sont en jeu;
- (ii) adoption d'un revenu minimum équivalent à 2/3 du SMIC (le RMI² n'existe pas encore);
- (iii) promouvoir un partage plus juste du travail et des revenus, notamment par le passage aux 35 heures;
- (iv) participation à la création d'une économie alternative créatrice d'emplois socialement utiles. (Nous parlons aujourd'hui d'« économie solidaire »).

Les années suivantes sont marquées par différents événements :

En 1987 une première rencontre européenne d'organisations de chômeurs à Bais en Mayenne : 9 pays sont représentés.

En **1988 premiers états généraux du chômage et de l'emploi** qui ont l'ambition d'associer toutes les forces sociales concernées par le chômage. Ils regroupent plusieurs centaines de chercheurs, travailleurs sociaux, chômeurs. La dominante intellectuelle en effarouche et décourage certains. Que de matière grise consacrée au chômage et aux chômeurs sans que les choses changent !

En **1990, c'est l'essai de manifestations décentralisées dans le pays** sur un même thème symbolique : la construction du mur de l'indifférence, la marche des caddy vides etc.

On arrive **en 1992. C'est une date charnière** où le mouvement risque de s'effondrer par manque de moyens et divisions internes. Le président Maurice Pagat envisage la dissolution du mouvement. Résistance de la majorité des membres présents, dont nous deux. Nous décidons d'une relance du Mouvement et convoquons une assemblée générale de refondation, à Nanterre, Maurice Pagat ayant pris ses distances. On peut dire qu'on pose alors les bases du MNCP actuel sous la présidence de Hubert Constancias. On refait les statuts qui donnent davantage de place aux associations locales et on rédige une charte dont l'essentiel figure encore sur la carte d'adhésion et constitue comme la carte d'identité du MNCP. Mais il n'y a ni local pour le siège national, ni aucun permanent salarié, ni évidemment aucune ressource. L'ASSOL de Nanterre nous héberge provisoirement et c'est un vrai problème pour aller aux toilettes! Il fallait vraiment y croire.

1993-2004

Les années **93-94 sont à nouveau des années importantes**. Des syndicalistes rejoignent les chômeurs pourrait-on titrer ! En effet un groupe de syndicalistes de diverses fédérations dont SUD³ et la CFDT de l'ANPE⁴, prend conscience de l'écart creusé entre les syndicats et le monde des chômeurs et veut y remédier. Le MNCP est sollicité pour participer à l'opération. C'est le démarrage d'AC ! 'Agir ensemble Contre le Chômage'. À l'origine ce n'est pas une organisation de chômeurs, mais plutôt une sorte de fédération d'organisations et d'individus décidant de prendre des initiatives communes contre le chômage. D'où la grande marche nationale du printemps 1994 : 5 groupes de marcheurs convergeant vers Paris, venant des 5 extrémités de l'hexagone. Le MNCP est un partenaire très actif.

Une dynamique est créée et **Jean Desessart**, un des animateurs d'AC rejoint le MNCP comme premier permanent salarié. Avec lui c'est **l'organisation d'un siège et d'un secrétariat** social qui prend forme. Une meilleure organisation du mouvement aussi.

Arrive le grand mouvement de l'hiver 97-98. Ce mouvement part de Marseille de la CGT chômeurs et fait rapidement tâche d'huile d'une manière inespérée, à partir de la réduction des fonds sociaux des ASSEDIC⁵. Les médias répercutent les préoccupations. L'opinion publique découvre à la fois la pauvreté, la dignité des chômeurs et leurs capacités à s'organiser. AC, MNCP, CGT chômeurs et APEIS⁶ travaillent la main dans la main et obtiennent un contact direct avec le gouvernement de gauche. Celui-ci a tardé à réagir. Il relève les minima sociaux et met en chantier une loi contre l'exclusion.

Ce mouvement a des **répercussions européennes** et, les années suivantes, le mouvement européen des chômeurs s'organise, avec les marches d'Amsterdam et de Cologne en 1999. Conscients des défis de la mondialisation, nous sommes présents également aux forums sociaux européens de Paris et de Londres. Nous envoyons des délégués à Porto Allegre.

Pour faire bref avec ces dernières années, il faut souligner l'importance de l'opération de la rentrée dans leurs droits des **recalculés en 2004**. Un accord entre les gestionnaires de l'assurance chômage avait en effet décidé de la rétroactivité de mesures de réduction des indemnités de chômage. Les organisations nationales de chômeurs avaient intenté des actions juridiques qui avaient conclus à la rentrée dans leurs droits des chômeurs lésés, dits par la suite 'recalculés'. Cela a évidemment eu un impact important sur l'indemnisation de milliers d'indemnisés. Il faut également souligner l'intérêt et l'impact de l'utilisation de l'arme juridique par les organisations de chômeurs. Unis aux autres organisations de chômeurs, nous avons utilisé efficacement l'arme juridique à la fois au niveau le plus élevé, le conseil d'état, et au niveau des tribunaux d'instance. Ensemble, malgré la faiblesse de nos moyens, nous avons réussi à faire plier des puissances énormes comme l'État et les syndicats signataires de la convention de 2001.

Quel Bilan ?

C'est vrai qu'en 20 ans, au milieu de la montée permanente du chômage et de la précarité, nous n'avons pas réussi à inverser la tendance. Nous n'avons pas non plus réussi à créer, avec nos partenaires, un grand mouvement social de chômeurs. Cela est-il possible ? Cela est-il souhaitable ? (le débat de tout à l'heure va sans doute y revenir). En tout cas, sans être des 'bulldozers', nous avons réussi à être comme le 'poil à gratter' de la société et cela n'est peut être pas si mal.

C'est ici qu'il faudrait évoquer, puisque nous sommes dans un bilan, l'énorme déficit que nous avons en France, en Europe, dans l'absence globale de dialogue et de collaboration avec les organisations de salariés, les syndicats. C'est un facteur de faiblesse et d'inefficacité des deux côtés. Alors que, lorsqu'il y a unité, nous venons de le vivre avec la lutte contre le CPE⁷, la victoire est au bout du chemin. Ceci doit déjà être vrai entre nous, entre organisations de chômeurs.

Mais parlons du positif :

- (1) Il y a d'abord eu des résultats concrets. Le MNCP a participé activement à la mise en route du RMI en 1987.
- (2) À la suite du mouvement de 1997-1998, nous avons pu franchir les portes de l'ANPE en tant qu'organisation dans les comités de liaison.
- (3) Grâce encore à ce mouvement, on a obtenu l'indexation des minima sociaux, la création d'un fonds d'urgence sociale, avec la CASU.
- (4) Aux côtés des autres organisations, nous avons été à l'origine de la loi contre l'exclusion, avec les différentes dispositions concernant l'énergie, le téléphone, mais surtout la CMU⁸.
- (5) Avec les autres organisations de chômeurs, nous avons fait rentrer dans leurs droits des centaines de recalculés.
- (6) Nous avons été aussi des semeurs d'idées que nous avons partagées ensuite avec d'autres : celles de maison de l'emploi, de guichet unique, de cumul assurance chômage, minima sociaux et activités salariales etc.
- (7) Il n'y a pas que les résultats chiffrés. Comme bilan positif, il faut citer un élément moral capital qui justifierait à lui seul notre existence : l'accueil chaleureux dans nos associations pour des milliers de demandeurs d'emploi depuis 20 ans. Un accueil ouvert et fraternel qui a abouti pour beaucoup à des redémarrages, rebondissements, décisions de se battre, et découverte d'un vie collective et solidaire.
- (8) Enfin - et cela ne s'apprécie pas non plus en chiffres - nous avons fait entrer les chômeurs dans le débat social. Même si nous n'avons pas encore réussi à être présents juridiquement dans les ASSEDIC et les différentes instances où se décide le sort des chômeurs, on a déjà réussi, dans les faits, à faire reconnaître notre représentativité, à la fois au niveau local et au niveau national. La preuve en est dans la consultation systématique dans les médias de nos organisations quand se profilent des décisions intéressant les chômeurs.
- (9) Ce faisant, nous avons commencé à faire sortir les demandeurs d'emploi de l'oubli, de la solitude et de la honte et à retrouver ensemble le chemin de la dignité. Et ceci qui ne se mesure pas en euros, est inappréciable !
- (10) Et cela malgré des moyens financiers et humains complètement insuffisants, complètement disproportionnés avec les enjeux, dans une lutte continuelle et épuisante pour la survie de nos associations.

C'est ici qu'il faut rendre hommage à tous les camarades de nos associations, bénévoles, salariés, adhérents qui se sont succédés depuis 20 années.

Chantal et moi même sommes fiers d'avoir participé à ce combat !

Joseph Boudaud SJ
65 rue Paul Ligneul apt 51
72000 Le Mans - FRANCE
<posjmans@club-internet.fr>

Chantal Gautier
FRANCE

Mouvement National des Chômeurs et Précaires

17 rue de Lancry
75010 Paris (France)
+33 (01) 40 03 90 66 (tél)
<mncp.national@free.fr>
<http://mncp.mncp.free.fr>

Association Sarthoise des Travailleurs en Recherche d'Emploi (ASTRE)

57 rue Auvray 72000
Le Mans (France)
+33 02 43 16 07 77 (tél)

¹T.U.C. : 'Travaux d'Utilité Collective', ancien type de contrat aidé.

²RMI : 'Revenu Minimum d'Insertion', un des 'minima sociaux' attribués par l'État français aux citoyens sans ressources.

³SUD et CFDT: deux des confédérations syndicales nationales.

⁴ANPE : 'Agence Nationale Pour l'Emploi', administration chargée de l'accueil, de l'orientation et du contrôle des chômeurs.

⁵ASSEDIC : organisme chargé de l'indemnisation des chômeurs et de la collecte des fonds d'indemnisation.

⁶APEIS : une des 4 organisations nationales de chômeurs.

⁷CPE : 'Contrat de Première Embauché' ; type de contrat de travail repoussé par les manifestations du printemps 2006.

⁸CMU : 'Couverture maladie Universelle' pour les personnes ne pouvant cotiser à la sécurité sociale ordinaire.

RECENSION

DES CHAMPS NOUVEAUX POUR L'ÉGLISE ET POUR LA FAMILLE IGNATIENNE

David Hollenbach SJ

John A. Coleman and William F. Ryan (éditeurs), *Globalization and Catholic Social Thought: Present Crisis, Future Hope* (La mondialisation face à la Doctrine Sociale de l'Église Catholique), Novalis, Orbis, Université Saint Paul, Ottawa, 2005, 310 pages.

Le phénomène de la mondialisation est l'un des plus importants signes des temps en ce début de 21^e siècle. L'Église catholique romaine doit envisager cette réalité aussi nouvelle que centrale comme faisant partie de l'avenir. La mondialisation représente également un défi pour la Compagnie de Jésus et pour toute la famille ignatienne dans la mesure où nous cherchons à progresser dans notre mission de promotion de la justice, comprise comme faisant partie intégrante de notre service de foi. John A. Coleman et William F. Ryan, un jésuite américain et un jésuite canadien, ont invité un groupe de chercheurs de premier plan et de conseillers originaires des diverses parties du monde à une rencontre qui s'est tenue à Guelph (Ontario) pour chercher quelles réponses apporter au défi de la mondialisation. Les conclusions de cette conférence sont désormais accessibles à un vaste public sous le titre : *Mondialisation et la Doctrine Sociale de l'Église : Crise d'aujourd'hui et espoir pour le futur* (1).

La mission ignatienne ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la globalisation, en particulier depuis que le Secrétariat pour la Justice Sociale a commandité un rapport en 2006 sur *Mondialisation et Marginalisation : Notre réponse apostolique mondiale*. Le livre de Coleman et Ryan devrait prodigieusement intéresser les lecteurs de *Promotio Iustitiae*. Les lignes qui suivent ne sont destinées qu'à effleurer les questions qui sont traitées de façon plus approfondie dans le livre et à inciter les gens à lire le livre lui-même. Ceci étant posé, je présenterai quelques-uns des thèmes du livre, poserai quelques questions sur la manière dont les auteurs procèdent, et je suggérerai plusieurs aspects du livre en montrant sa pertinence pour tous les partenaires de la mission jésuite aujourd'hui.

Commençons par clarifier le sens du terme mondialisation. Au cours des années, ce mot a été beaucoup utilisé. Il est devenu le point central d'une intense controverse politique et intellectuelle. Certains voient la mondialisation comme la caractéristique d'une nouvelle époque historique, tandis que d'autres la considèrent comme la continuation d'interconnections au-delà des frontières qui au cours de l'histoire ont connu des hauts et des bas. Sur le plan pratique, certains sont enthousiastes par rapport aux aspects économiques et politiques de la mondialisation qu'ils considèrent comme un avantage qui permettra de réduire la pauvreté ou d'instaurer la paix mondiale. Les adversaires de la mondialisation la

considèrent comme une source d'inégalités et de pauvreté, ou comme une menace pour les traditions culturelles. À la lumière de ces oppositions, John Coleman note dans son introduction que la mondialisation est « *un processus contesté* » et qu'à ce jour il n'y a aucune définition valable de la mondialisation (11). Et de fait, au vu des commentaires qui prétendent que la mondialisation a des dimensions et des effets multiples, y compris sur le plan économique, politique, culturel, technologique, militaire, environnemental et religieux, il vaudrait mieux parler de « mondialisations » au pluriel plutôt que la réduire à un concept unidimensionnel.

Coleman offre une description sommaire du phénomène, ce qui nous permet de savoir au moins de quoi nous parlons. La mondialisation comprend une augmentation « du volume et de l'intensité des transports internationaux, des communications et des relations commerciales », qui, à leur tour, ont un impact significatif sur les activités économiques, sociales et politiques des sociétés nationales (11-12). Le point soulevé par Coleman fait écho aux théories de Robert Keohane et Joseph Nye qui décrivent la mondialisation comme l'augmentation des réseaux d'interdépendance entre les peuples de différents continents. Cette théorie souligne le fait que la mondialisation implique des réseaux d'interdépendance, et pas seulement des phénomènes d'interconnexion isolés tels que l'augmentation du commerce ou des communications via les nouveaux moyens de communication électronique. La mondialisation concerne de nombreux aspects de la vie sociale : économiques (y compris le commerce, la finance, les investissements, la production et la consommation), politiques, socioculturels, technologiques, environnementaux. Les évaluations que nous faisons de la mondialisation dépendent souvent de l'aspect sur lequel nous mettons l'accent.

Les dramatiques effets de la mondialisation économique sur les pauvres font que c'est l'aspect économique qui est le plus souvent discuté. Par exemple, dans son essai sur « Justice économique et mondialisation », James Hug critique sévèrement les effets de quelques-uns des aspects économiques de la mondialisation. Il décrit les terribles souffrances imposées aux nations les plus pauvres par les principales institutions financières telles que l'IMF et la Banque Mondiale dans les années 90, du fait de l'accent mis principalement sur la libéralisation du marché et du commerce. Bien que la protestation sociale contre les effets de l'idéologie néolibérale ait amené des modifications dans les Programmes d'Ajustement Structurel basés sur le marché, la situation des nations pauvres et surendettées demeure critique (57). Hug développe la thèse selon laquelle l'institutionnalisation de l'idéologie néolibérale dans l'OMC a pour effet de subordonner les valeurs telles que les droits humains, le bien-être de la communauté ou les questions écologiques, aux intérêts corporatistes de certains (60). Cela fait longtemps que la Doctrine Sociale de l'Église met en garde contre le fait que les marchés ne sauraient garantir la justice et le bien commun. C'est pourquoi Hug, à l'instar de nombreux autres auteurs, invite à utiliser les principes et valeurs de base de la Doctrine Sociale de l'Église pour une évaluation

critique de la mondialisation. Ces valeurs et ces principes incluent la dignité de toute personne, le rôle limité et pourtant capital de l'état en matière de bien commun, et le fait que la justice, qu'elle soit distributive ou sociale, demande que l'on impose des restrictions à la liberté de marché lorsque ce dernier menace les membres les plus vulnérables de la société.

Fernando Franco expose dans un de ses essais la place centrale des pauvres et des plus vulnérables dans une évaluation chrétienne de la mondialisation. Partant de son travail en Inde, Franco envisage la mondialisation du point de vue de ceux que l'on considère généralement comme les malheureux, les pauvres, les subalternes, ou les victimes de l'histoire. Du point de vue de ces gens, les soi-disant bénéfiques promis par la mondialisation ressemblent à des mirages, alors même qu'ils font les frais de ses conséquences désastreuses (187). L'interprétation chrétienne de la mondialisation doit se faire à partir de la croix, en se tenant avec le Christ et avec tous ceux qui aujourd'hui sont crucifiés par la distribution inégale des ressources et par l'utilisation incontrôlée du pouvoir (197). Ce point de départ présente le sort de ces victimes de l'histoire comme la clé qui ouvre la compréhension des courants dynamiques qui traversent notre monde, y compris ceux de la mondialisation.

De manière assez provocante, Franco suggère que les souffrances des pauvres peuvent être évacuées par l'idéologie économique mais aussi par les forces culturelles. Il note qu'il peut parler librement de la privation avec ses collègues et ses pairs indiens tant qu'ils ne parlent pas du système des castes ou de l'inégalité entre les sexes. Parler de la souffrance des Dalits, des Adivasi et des femmes peut faire froncer les sourcils même à des marxistes soi-disant engagés en faveur de changements sociaux. Franco suggère que le refus de prendre en compte la souffrance des Dalits résulte de certains éléments de la culture sanscrite et brahmanique, ce qui signifie qu'il faudra agir au niveau culturel. Il s'appuie sur le symbole chrétien du Sauveur crucifié pour protester contre la condition de toutes les victimes, les Dalits en Inde, mais aussi les pauvres et les exclus de par le monde. Selon Franco, la Doctrine Sociale de l'Église ne sera vraiment efficace que lorsqu'elle s'adressera aux puissantes institutions économiques de notre monde en s'identifiant aux victimes. La communauté catholique aura quelque chose à dire de concret sur la mondialisation lorsqu'elle s'attaquera directement à l'inégalité des ressources et au pouvoir. La fidélité au Sauveur Crucifié le demande et le rend possible.

Il peut sembler paradoxal que cet appel à la fidélité à l'évangile comme racine profonde de la réponse à apporter à la mondialisation, vienne d'un représentant de l'Inde, un pays très engagé sur la voie du dialogue interreligieux. Franco est clairement engagé sur la voie du dialogue et de l'inculturation dans le contexte indien. Mais il est tout aussi prêt à remettre en cause les aspects de la culture indienne qui peuvent légitimer la victimisation et la marginalisation des populations Dalits en s'appuyant sur le calendrier politique. Les Dalits ont été exclus des améliorations apportées par la communication et par les nouvelles technologies dans certaines parties de l'Inde. La réponse à ces schémas

d'exclusion est tout à la fois une question de justice économique et un engagement sur le plan de la critique mutuelle interreligieuse et interculturelle.

D'autres auteurs dans ce même volume, tels que le catholique Gregory Baum, l'anglicane Wendy Tyndale, et le musulman Farhang Rajaei, disent que le dialogue interreligieux peut être essentiel si les communautés religieuses entendent contribuer à l'élaboration de réponses plus ajustées aux réseaux mondiaux en pleine expansion. Par exemple, Baum souligne l'importance du dialogue si l'Église catholique et les autres communautés religieuses désirent s'ouvrir à la solidarité universelle qui est le pré requis à la poursuite effective de la paix et de la justice dans un monde en voie de globalisation (142). Une communauté religieuse repliée sur elle-même ne peut être facteur de solidarité ni de paix. Et de fait, les communautés repliées sur elles-mêmes sont trop souvent des facteurs de conflit et de violence. Dans le même temps le dialogue ne peut être à sens unique. La communauté chrétienne sera parfois amenée à remettre en question les valeurs culturelles et religieuses qui soutiennent la justice.

Le besoin pour une telle critique culturelle est certainement réel à l'Ouest, car les valeurs dominantes telles que l'engagement envers la liberté des individus fait souvent de l'ombre à une véritable solidarité et une véritable justice. Il n'y aurait dès lors rien d'étonnant à ce que la critique des valeurs culturelles soit nécessaire dans d'autres endroits. Peter Henriot présente la mondialisation à partir du contexte africain en demandant le respect pour les cultures indigènes de ce continent. Seule l'inculturation permettra de dépasser les racines racistes qui ont façonné l'histoire coloniale et continuent à peser aujourd'hui encore sur la situation du continent africain. Il faut prendre au sérieux les schémas culturels indigènes si on veut élaborer des modèles de développement compatibles avec le mode de vie des gens d'aujourd'hui. En même temps, Henriot note qu'il faudrait remettre en cause certaines traditions culturelles, telles que le sort réservé aux veuves – elles n'ont plus aucun pouvoir économique dans la société lorsque leurs maris meurent. Pour être pleinement efficaces, les réponses à la mondialisation doivent faire l'objet d'un discernement précis en matière de traditions religieuses et culturelles. Un tel discernement est nécessaire pour les cultures du Sud mais encore plus pour l'Amérique du Nord et l'Europe car les valeurs culturelles de ces régions ont une influence indéniable sur le bien-être des peuples de la terre.

Les aspects environnementaux de la mondialisation sont porteurs de défis pour le Nord et pour le Sud. Mary Evelyn Tucker explique qu'en l'absence d'une biosphère saine et d'un écosystème qui peut favoriser la vie, d'autres questions apparaîtront secondaires. Les multiples facettes de la mondialisation – économiques, politiques, culturelles, et technologiques – recourent les interconnexions physiques et biologiques de l'environnement. Les décisions prises dans une partie du monde peuvent avoir des conséquences sur l'environnement du globe, comme le prouvent les changements climatiques et l'extinction de certaines espèces. Selon Tucker, les communautés religieuses ont la responsabilité de nous aider à apprendre comment répondre aux dimensions environnementales de la mondialisation. La religion catholique a une importante

tradition spirituelle et intellectuelle qui peut aider à trouver une nouvelle forme de civilisation planétaire durable. Parmi les ressources contenues dans cette tradition catholique il y a : le fait de considérer la création comme sacrée, la reconnaissance de la valeur intrinsèque de la vie sous toutes ses formes, et l'importance de penser l'avenir pour les générations à venir. La prise au sérieux de ces valeurs pourrait conduire à une « conversion écologique » capables de conduire l'humanité sur un chemin qui intègre le respect de la création et la justice pour les pauvres au sein d'une forme de développement durable (voir 97-98). Une telle vision peut s'enraciner dans la théologie. Il est une fois de plus clair que la mondialisation engendre des défis religieux et spirituels. La Communauté chrétienne a un rôle capital à jouer dans le soutien du bien commun en matière d'environnement durable.

Le bien commun est au cœur de la Doctrine Sociale de l'Église catholique. Au fur et à mesure où la pensée occidentale est devenue de plus en plus individualiste, la tradition catholique est devenue le vecteur d'une contre-culture en mettant l'accent sur l'importance de l'interconnexion sociale et de la solidarité, toutes deux associées à la notion de bien commun. Au fur et à mesure où la mondialisation a engendré de nouveaux défis au niveau de l'interdépendance, la tradition catholique du bien commun est devenue plus forte. Lisa Cahill appelle le bien commun la « pièce maîtresse de la Doctrine Sociale de l'Église » et elle explique comment elle peut nous aider à apporter une réponse au nouvel ordre mondial. L'idée de bien commun est née des besoins réels et des biens des êtres humains, ainsi que de la reconnaissance que ces besoins et ces biens ne peuvent être atteints que dans la relation sociale et la solidarité avec les autres (44). La dignité et la liberté de la personne et les liens d'interdépendance et de solidarité sont essentiels au bien être de la personne humaine. L'interdépendance sociale peut ainsi soutenir le bien-être des personnes lorsqu'elle est organisée de telle manière à être juste et au service des droits humains. La question consiste à déterminer quelle forme d'interdépendance sociale peut servir les droits humains et la liberté dans notre monde global. Cahill plaide pour que cette question soit résolue de manière inductive plutôt qu'en cherchant à utiliser les modèles hiérarchiques dépassés de l'organisation sociale et l'autorité qui, dans le passé, ont souvent été associés à la Doctrine Sociale de l'Église.

Jean XXIII notait en 1963 que la structure et la forme des gouvernements, ainsi que la manière dont les nations du monde sont gouvernées « doivent être considérées comme incapables d'assurer le bien commun ». Il demandait la mise en place d'une « autorité publique à l'échelle mondiale » ayant le pouvoir et les moyens de promouvoir le bien commun à l'échelle mondiale (*Pacem in Terris*, nn. 135, 138). Cahill déclare que même si l'analyse du Pape est correcte, sa proposition concernant une autorité publique à l'échelle mondiale est irréaliste. Les institutions qui permettraient de promouvoir le bien commun universel à l'échelle de notre monde global ne peuvent être ni un gouvernement global ni même une fédération de gouvernements nationaux. Au contraire, si nous réfléchissons de manière inductive, nous découvrons que les connexions

communes viennent de personnes qui dépassent les frontières au sein de mouvements sociaux, d'organisations non gouvernementales, de groupes d'advocacy, et de communautés actives fondées sur la croyance religieuse et sur la loyauté. Ces mouvements et groupes ont au moins la capacité d'influencer la direction et la forme de l'ordre global en train d'émerger. Ils peuvent également accroître l'action morale des individus citoyens et donner à des groupes la possibilité d'influer sur la direction prise par les institutions économiques et politiques plus importantes. L'importance des connexions communautaires qui sont assez proches des gens pour leur permettre de s'engager activement est depuis longtemps reconnue par le principe de la subsidiarité dans la Doctrine Sociale de l'Église. Toutefois, Cahill note que le principe de subsidiarité doit être conçu de telle manière à éviter un modèle hiérarchique d'ordre social mettant l'autorité suprême de l'état « au-dessus » et le peuple « en dessous ». Elle en appelle plutôt à une nouvelle version de la subsidiarité qui mette l'accent sur l'exercice horizontal de l'autorité et de l'action transfrontalière. Pareilles connexions « transversales » peuvent permettre aux personnes d'avoir une véritable influence sur les institutions qui façonnent l'ordre mondial.

L'analyse de Cahill fait écho aux propos de la chercheuse en relations internationales Anne-Marie Slaughter qui préconise la réflexion autour d'un système international qui ressemblerait à un réseau complexe reflétant divers gouvernements ainsi que des agences gouvernementales et non gouvernementales. Selon l'analyse de Slaughter, le bien-être commun vers lequel nous nous acheminons ne sera pas façonné par une seule institution assimilable à un gouvernement mondial. Mais le monde de demain sera un monde de réseaux qui relieront les gens par-dessus les frontières, de différentes manières : à travers l'interaction des états auxquels ils appartiennent, à travers les instances intergouvernementales formées par leurs états, à travers les associations bénévoles qu'ils décident de faire dans un but d'advocacy, à travers les communautés ethniques dans lesquelles ils sont nés et qui dépassent les frontières des états, et à travers les communautés religieuses qui jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion des affaires mondiales.

Le monde émergent ne saurait être dessiné à partir d'une carte des états nations, chacun d'entre eux ayant autorité souveraine sur un minuscule territoire géographique. Bien au contraire, le monde global est un monde façonné par des réseaux de communautés qui se recoupent. Les états et les agences inter états, comme par exemple les Nations Unies, continuent à jouer un rôle important dans le monde, c'est ce que Bryan Hehir montre dans son essai. Néanmoins, les acteurs non étatiques et les différentes sortes de communautés qui composent la société civile jouent un rôle de plus en plus important. Leurs actions ont une grande influence sur la manière dont sont façonnées les interactions transnationales. *De facto* si non *de jure*, elles jouent un grand rôle dans la gouvernance mondiale. C'est pourquoi il est très important que les actions menées par les agents de la société civile mondiale soient façonnées par le sens du bien commun pour tous les peuples. L'émergence d'un ordre mondial plus humain en dépend en partie.

Cette analyse du rôle potentiel de la société civile ouvre la porte à une reconsidération du rôle de l'Église et de la famille ignatienne dans la réponse aux défis de la mondialisation. John Coleman note que « l'Église catholique est, par essence, un acteur transnational » (20). L'Église catholique couvre un rayon supérieur à toutes les autres communautés présentes à la surface de la terre. Elle est présente dans les quartiers les plus pauvres et les bidonvilles du monde en développement et elle peut se faire entendre dans les plus hautes sphères de la diplomatie et des affaires. Elle est engagée dans la pastorale auprès des pauvres et elle est détentrice d'une sérieuse tradition intellectuelle dans le domaine de la pensée sociale qui peut nous aider à découvrir ce qui pourra conduire à l'émergence d'un ordre mondial plus juste. La complexité du phénomène de la mondialisation appelle l'Église à l'humilité intellectuelle et spirituelle. Mais les ressources spirituelles, intellectuelles et institutionnelles la mettent aux premières loges face aux défis humains engendrés par la mondialisation. En tant que l'une des communautés les plus développées de la société civile globale, la communauté catholique peut et devrait prendre la tête des institutions cherchant des institutions et des politiques globales justes.

La Compagnie de Jésus et la famille ignatienne sont des éléments clés du contexte global de la communauté catholique. Il y a quelques années, Bryan Hehir avait donné trois exemples d'acteurs transnationaux opérant sur la scène mondiale d'aujourd'hui : IBM, Phillips Petroleum, et les jésuites [4]. Aujourd'hui, il faudrait malheureusement ajouter Al Qa'ida ou le Hezbollah en tant qu'autres types d'acteurs religieux opérant au-delà des frontières. Mais la communauté jésuite, avec ses centres sociaux, ses écoles et ses universités, a la capacité de répondre à la mondialisation mieux que beaucoup d'autres composantes de notre monde marqué par les réseaux. Les paroisses jésuites, les centres de retraites spirituelles, et autres ministères pastoraux et spirituels ont également un rôle très important dans la formation d'agents de transformation mondiale.

Dans le chapitre qu'il a écrit dans le livre, Johan Verstraeten montre comment notre réponse à la mondialisation est façonnée par nos croyances les plus fondamentales sur Dieu et par notre espérance fondamentale en faveur de l'existence humaine. Concevons-nous la société mondiale émergente comme étant gouvernée par une poursuite mécanique de l'intérêt privé ou par un pacte de solidarité ? Notre monde est-il une maison où règne la peur ou une maison gouvernée par l'amour ? La rencontre avec la diversité culturelle et religieuse est-elle l'expérience d'une nouvelle tour de Babel où nous ouvre-t-elle à une nouvelle Pentecôte ? Verstraeten fait sienne la conception ignatienne de Teilhard de Chardin d'un monde unifié par le Christ, l'alpha et l'oméga de tout ce qui existe ? La vision cosmique du globe, de l'univers entier, est destinée à s'accomplir pleinement dans l'amour du Christ qui nous amène à nous élever contre toutes les injustices qui divisent et fragmentent notre monde. Elle peut également nous aider à voir ce que Saint Ignace voyait dans les Exercices Spirituels, c'est-à-dire que Dieu « est à l'œuvre dans toutes les créatures qui se trouvent à la surface de la terre ». Pareille spiritualité cosmique peut faire naître en nous espérance et

gratitude tandis que nous travaillons pour la justice dans un monde en voie de globalisation. Nous rendons grâce pour la manière dont John Coleman, William Raye et tous les autres auteurs de cet ouvrage nous ont transmis ce cadeau.

Original anglais
Traduit par Edith Castel

David Hollenbach SJ
Département de théologie, Boston College
140 Commonwealth Avenue
Chestnut Hill, MA 02467-3806 - USA
<hollenb@bc.edu>

LA RÉPONSE DE L'ÉGLISE AUX DÉFIS DU VIH/SIDA¹ A. E. Orobator SJ

Michael Czerny SJ, (ed.), *Le SIDA en Afrique: qu'en pense l'Église?* Abidjan, Côte d'Ivoire: Les Éditions du CERAP, 2006, 138p.

Michael Czerny SJ, (ed.) *AIDS and the Church in Africa: To Shepherd the Church, Family of God in Africa, in the Age of AIDS*, Nairobi, Kenya: Paulines Publications Africa, 2005, pp. 88.

La pandémie du VIH et le SIDA représente une crise aussi intimidante que la présence de l'Église en Afrique est étendue. Il semblerait impossible de contenir ces deux réalités dans un si petit livre et c'est en cela que réside le génie du rédacteur, Michael Czerny. Il présente avec succès, en un seul volume, les contributions faites dans l'atelier sur le SIDA du Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et Madagascar à Dakar (SCEAM) au Sénégal, les 6 et 7 octobre 2003.

Ce livre se concentre principalement sur la réponse de l'Église catholique aux défis du VIH et le SIDA. Les divers aspects de cette réponse sont examinés dans les cinq chapitres qui composent ce livre. De façon saisissante, les essais sont exempts de spéculations stériles; ceux qui y ont contribué parlent de leurs expériences concrètes et quotidiennes, au niveau médical, pastoral, social, politique, moral et spirituel, dans le combat contre le VIH et le SIDA. Un autre aspect significatif de ce livre est la variété et la diversité des ministères de l'Église dans les secteurs de la prévention, du souci pastoral, de la gestion et du plaidoyer avec et pour des hommes et des femmes infectés et affectés par la maladie.

L'article initial du premier chapitre, « Faire face au SIDA » par le Dr. Ibra Ndoye, fait la remarque saillante que le partenariat entre l'Église, les services publics et les organisations non gouvernementales (ONG) se trouve au coeur d'une participation réussie de l'Église dans le combat contre le VIH et le SIDA. Que le deuxième article dans ce chapitre soit écrit par un haut représentant de l'ONUSIDA, l'Ambassadeur Marika Fahlen, est une démonstration significative du bon fonctionnement de ce partenariat. Monsieur Fahlen affirme que ce combat n'est pas étranger à la mission de l'Église. Il appartient, en fait, au courant principal de la vocation de l'Église d'aider ceux qui sont socialement marginalisés et de plaider pour une société plus soucieuse et compatissante. Le troisième et dernier article de ce chapitre, de la Soeur Dr Raphaela Händler, discute de la nécessité cruciale de faire campagne pour l'accès aux soins et aux traitements anti-rétroviraux pour des personnes vivant avec le SIDA (PVS); tout en gardant à l'esprit que, face aux statistiques alarmantes et à la perspective du ministère pastoral de l'Église, « chaque chiffre signifie un visage humain, une tragédie humaine ».

Le deuxième chapitre, « Défis pastoraux et réponses », se penche sur divers aspects du ministère de l'Église à l'égard des PVS. Les contributions ouvrent un large chemin au milieu du terrain pastoral. L'Évêque de Tambacounda au Sénégal, Mons. Jean-Noël Diouf plaide pour un discernement au « cas par cas » de la vocation et de l'aptitude des candidats séropositifs pour le sacerdoce et la vie religieuse. Il remarque que tandis que ceci pourrait être « concevable » et « valide » sous les normes canoniques actuelles, « le peuple chrétien n'est pas encore entièrement prêt à en accepter l'idée ». Mons. Maurice E. Piat, évêque de Port-Louis de l'Île Maurice, tire parti de l'expérience du groupe, l'Action Familiale, pour souligner la contribution essentielle des couples laïques pour une compréhension plus complète et plus profonde de la sexualité humaine et de l'amour conjugal. L'analyse incisive de Mons. Frank Nubuasah, évêque de Francistown au Botswana, du binôme récalcitrant « stigma » – discrimination dans l'Église et la société démontre la nature essentiellement destructive des deux, comme un obstacle dans la lutte contre le VIH et une agression de la dignité des PVS. Mons. Peter Sarpong de Kumasi au Ghana, examine quelques pratiques culturelles africaines qui constituent des facteurs de risque. La Soeur Händler conclut ce chapitre avec une hypothèse poignante que, dans un siècle, « l'Église sera jugée par notre réponse à cette pandémie ». D'où la nécessité d'intégrer la réponse pastorale de l'Église au VIH/SIDA « dans tous les aspects de la mission et du ministère de l'Église catholique ».

Le père Bénézet Bujo, congolais et professeur de théologie morale, ouvre le troisième chapitre sur les « Questions théologiques et morales » avec un résumé succinct mais percutant de « l'éthique de communauté » qui devrait guider les déclarations et la pratique pastorale de l'Église dans cette période de SIDA. Une éthique étroite et individualiste ne répond pas aux conditions de cette éthique de communauté, parce que le « SIDA est non seulement quelque chose qui affecte l'individu mais il concerne et affecte la communauté entière... l'ensemble

de la communauté humaine dans sa totalité ». Dans le deuxième article le père Alexandre Mbengue examine les défis posés par le SIDA à la doctrine de l'Église; son insistance sur le fait que l'accompagnement pastoral des PVS implique un apprentissage est particulièrement important : il faut apprendre « comment écouter mais également comment parler ». Il suggère que, dans le combat contre le SIDA, un retour à la religion offre un chemin sûr « d'actions décisives d'une renaissance humaine » dans cette période du SIDA. L'article de Enda Mc Donagh, le dernier de ce chapitre, offre l'exemple le plus fin de théologie morale et pastorale catholique dans le contexte du VIH et du SIDA, qu'il définit en tant que « foi, espérance et charité-amour à la recherche d'une plus grande compréhension et d'une meilleure énonciation ». Il faut avoir la foi pour percevoir la présence transformative de Dieu dans la souffrance humaine provoquée par le SIDA; il faut l'amour pour pratiquer un ministère individuel et social juste et compatissant avec et pour les PVS ; et une combinaison des deux pour produire « l'espérance chrétienne dans l'histoire et dans l'éternité ».

Le quatrième chapitre, « État des actions présentes » est sous-titré « L'Église répond pastoralement et publiquement ». Cette réponse est décrite sous forme de trois exemples. Le premier par le coordinateur d'AJAN, Michael Czerny, présente brièvement la vidéo 'Si tu le veux' qui « éclaire ce que l'Église fait en réponse à la pandémie du VIH/SIDA en Afrique ». Mons. Michael Charo Ruwa poursuit avec une présentation riche d'un inventaire et d'un annuaire de la réponse de l'Église catholique au VIH et au SIDA au Kenya. Son regret que le large champ d'interventions et d'expériences de l'Église reste non documenté semblerait avoir été partiellement résolu par les buts globaux et l'intention de ce livre. Dans la contribution finale, l'ancien Secrétaire Général du SCEAM, Peter Lwaminda, et Michael Czerny présentent brièvement le livre, 'Les Évêques Catholiques d'Afrique et de Madagascar brisent le tabou et parlent du VIH & SIDA' (MédiasPaul, 2005), un recueil de lettres pastorales, communiqués, messages et déclarations des conférences épiscopales africaines datant de l'éruption de la pandémie.

Un de ces documents, le message historique du SCEAM sur le VIH/SIDA, constitue le dernier chapitre intitulé 'Les Évêques d'Afrique et de Madagascar parlent'. Au-delà de son orientation et de son ton pastoral positif, chaleureux et concret, ce message marque une étape importante de la réponse de l'Église au fléau; c'est en effet le premier document public qui aborde la question en engageant l'Église entière de l'Afrique à une solidarité avec « tout ceux qui souffrent, mais particulièrement envers vous, nos frères et sœurs chrétiens, qui êtes un seul corps, avec ses millions de membres qui composent les communautés de l'Afrique et de Madagascar ». Les évêques d'Afrique incluent à leur déclaration un « Plan d'Action » qui, s'il était loyalement et courageusement mis en application, révolutionnerait l'engagement de l'Église dans le combat pour abolir le fléau du VIH/SIDA.

Un livre de cette nature et longueur ne couvre pas en détail chaque facette des défis que pose le VIH et le SIDA à l'Église. Mais la question du SIDA et de la

sexualité humaine et des méthodes de prévention surgit en grand dans ce livre. Certaines des contributions reflètent la difficulté et le malaise de l'Église à faire face à ces questions.

Partout dans le livre sont parsemées quelques étiquettes désagréables (« un pauvre bouche-trou », « permis de pécher », « le chemin tout tracé » qui mène à la destruction, « une incitation pour commettre l'adultère ou la fornication ») qui visent à discréditer l'utilisation des préservatifs, tout en promouvant la première ligne de défense de l'Église : l'abstinence avant le mariage et la fidélité dans le mariage. Un dialogue constructif est nécessaire pour adresser la question incisive du père Enda Mc Donagh qui demande, dans le cas d'hommes et de femmes emprisonnés au milieu des comportements sexuels à risque : « l'usage de préservatifs pour protéger leurs vies et sauvegarder leurs familles serait-il considéré comme contraire à l'amour en tant que mesure provisoire ? » ; question liée à l'affirmation poignante que la fidélité matrimoniale est devenue elle-même un facteur de risque dans la diffusion du VIH, le virus qui cause le SIDA.

Quel est le rapport entre le péché (sexuel) et le SIDA ? Comme quelques collaborateurs à ce livre le démontrent, une association rigide et naïve du péché avec le SIDA intensifie le stigma et la discrimination. Les sages conseils du père Bénézet Bujo d'éviter d'assimiler le SIDA au sixième commandement et l'affirmation du père Mbengue que ceux qui sont malades « ne se sentent pas moins personnes humaines s'ils sont entourés et soutenus » semblent à peine entendus. Mons. Sarpong fournit un exemple contraire et préjudiciable quand il affirme catégoriquement que « le virus du VIH est le résultat de l'adultère ou de la fornication ».

À la lumière de ce qui précède, une question-clé qui apparaît entre les lignes de ce livre se rapporte à l'ignorance et à l'impératif de l'apprentissage et de l'éducation. À la fin de ce livre, on pourrait sans risque conclure que, en ce temps du SIDA, tous - les laïcs, le clergé et l'épiscopat - nous devons nous reconnaître des apprentis.

A. E. Orobator SJ
Hekima College
P.O. Box 21215, Ngong Road
Nairobi - KENYA
<wadoghe@yahoo.co.uk>

¹Ce compte-rendu du livre a été publié dans *AJANews*, mai 2006, n. 44. Nous remercions les rédacteurs et les éditeurs de *AJANews* pour leur autorisation de le publier ici.

IN MEMORIAM

À MON COMPAGNON MORT NOYÉ

Mustafa Samite

Tu n'as pas connu l'amour,
Tu es né sans cœur,
Tu es un gitan, un arabe, un nègre sans
racines,
Tu sais seulement voler et te battre,
Tu ne peux pas être un romantique, un poète,
un chanteur d'amour,
Tu rêves de conduire une voiture rouge,
D'avoir une femme blonde,
D'être une bombe à retardement qui apporte
la misère.
C'est ce qu'ils pensent ! C'est ce qu'ils disent !
Fils du soleil brûlant,
Fils du désert, de l'esclave,
Fils des colonies,
Fils de servitude.
Ainsi est écrit ton destin jusqu'à l'ultime
journée.
Eux ne savent pas que tu es victime des
violents,
Et les juges ont fermé les yeux sur toi.
Ils ne savent pas que les mères pleurent les
morts,
Eux qui t'ont jeté à la mer
Où les ondes te submergent,
Où les requins te mangent ou t'engloutissent
les barques des pêcheurs,
Où te tuent les fusils des gardes.

Eux ne savent pas que tu as préféré la
mort
Pour faire vivre le cœur

Ils ne savent pas que l'amour
Fait de toi un chevalier médiéval.
Ton épée est ton rêve, ton cœur ton
cheval.
Tu le chevauches et lui te mènes au
ciel
Pour cueillir les étoiles
Et les partager avec générosité,
Pour écrire les plus belles poésies
Qui chantent la paix et la sécurité.

Eux ont oublié que tu as une dignité
Et quand tu es blessé, tu deviens un
rebelle excité
Qui résiste à la douleur et refuse de
mourir,
Tout en saignant.

Pour sauver le cœur,
Pour que l'amour reste vivant.

Un jeune Marocain, Mustapha Samite, a composé cette poésie dédiée à son compagnon mort noyé. Le contexte est la mort de milliers d'Africains qui essaient de rejoindre les côtes italiennes ou espagnoles.

Secrétariat pour la Justice Sociale

C.P. 6139—00195 ROMA PRATI—ITALIE
+39 06689 77380 (fax)
sjs@sjcuria.org